



**Au Conseil communal
de Romanel-sur-Lausanne**

RAPPORT DE GESTION POUR L'EXERCICE 2011

Introduction

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Le rapport de gestion 2011 couvre deux législatures, puisque les nouvelles autorités sont entrées en fonction au 1^{er} juillet 2011 pour une durée de 5 ans (fin de la législature au 30 juin 2016).

Deux conseillers municipaux, MM. Daniel Chapuis et Jacques Baudet, ne se sont pas représentés après respectivement 13 ½ et 9 ½ ans de mandat. Nous les remercions une fois encore pour le travail accompli au service de la population de notre village.

Les deux nouveaux élus, Mme Christine Canu et M. Luigi Mancini, ont pratiquement repris les deux dicastères vacants. La première a désormais la responsabilité de la Police des constructions, les Affaires sociales et culturelles, la Jeunesse et les Cultes. Le deuxième est en charge des Services Industriels (électricité et eau potable) et des Bâtiments. M. Denis Favre a laissé ce dernier domaine, tout en reprenant les Finances et les Eaux claires/Eaux usées. Le Syndic, outre l'Administration générale, se consacre plus intensément à l'Urbanisme et aux Infrastructures liées au développement durable.

Les années se suivent et les sujets phares ne changent guère et on peut relever particulièrement la poursuite de la mise en place et le renforcement des structures dans le domaine de l'accueil familial de jour. Le réseau AJENOL (www.ajenol.ch) est constitué des communes de Bournens, Boussens, Cheseaux-sur-Lausanne, Jouxens-Mézery, Prilly, Romanel-sur-Lausanne et Sullens. Ce réseau propose, pour l'instant, deux types d'accueil, l'accueil collectif préscolaire et l'accueil en milieu familial (accueillantes en milieu familial, anciennement mamans de jour). La Garderie « Les P'tits Bonshommes » a été installée dans les locaux du collège du Rosset. Les enfants y sont accueillis à la grande satisfaction des parents et des enfants, ainsi que du personnel de la Garderie.

Depuis maintenant plusieurs années, le développement de notre village pour au moins les deux prochaines décennies a été également en permanence à l'ordre du jour avec des dossiers lourds, examinés dans le cadre du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) (www.lausanne-morges.ch), dont l'objectif est de garantir et améliorer le cadre de vie d'une part importante de la population vaudoise et du Schéma Directeur du Nord Lausannois (SDNL) (www.sdnl.ch), qui fixe les grandes lignes d'un développement choisi, dimensionné avec soin pour concilier l'accueil de nouveaux habitants et emplois, l'accessibilité et la vitalité des localités, la qualité de la vie, des paysages et de l'environnement. Pour 2011, l'avancement du dossier du Chemin de la Sauge/Carrefour du Lussex et l'élaboration du PPA Village ont été au centre des priorités de la Municipalité. Le Schéma de circulation multimodal du territoire communal sis à l'Ouest du LEB est en bonne voie.

Enfin, le feuillet de la « taxe sur les déchets » a retenu l'attention du Tribunal fédéral qui, dans un arrêt du 4 juillet 2011, est revenu sur sa jurisprudence en estimant que l'encaissement d'une taxe forfaitaire par ménage est contraire à la notion de pollueur payeur exigé depuis 1997 par la loi fédérale sur la protection de l'environnement. Par contre, elle n'a pas annulé la disposition du règlement qui prévoit un financement des charges liées à l'élimination des déchets à hauteur de 30 % par l'impôt. Cette question est maintenant traitée sur le plan régional pour l'adoption d'une taxe au sac uniforme.

Les pages suivantes vous donnent, dans le détail et par dicastère, les très nombreux sujets qui ont retenu, séance après séance, l'attention de la Municipalité durant l'année.

CHAPITRE I**Dicastère de M. le Syndic Edgar SCHIESSER****1. Administration générale****2. Infrastructures et Urbanisme**

Effectif :	Greffe municipal :	1 secrétaire municipale	Mme N. Pralong
		1 secrétaire	Mme K. Zumstein
		1 apprentie de commerce	Mlle M. Campiche

1. Administration générale**1.1. Séances de Municipalité**

L'Autorité exécutive a tenu 50 séances ordinaires, dont 30 incorpore. Elle a traité 1016 points, soit en moyenne 21 par séance, notés au procès-verbal.

La vice-présidence a été assurée par MM. D. Favre jusqu'au 30 juin 2011 et D. Crot dès le 1^{er} juillet 2011.

1.2. Demandes de bourgeoisie

La Municipalité a transmis au Canton ses décisions d'octroi de la bourgeoisie de Romanel-sur-Lausanne pour :

Naturalisation ordinaire :

- M. Thierry Bened	décision de la Municipalité du 04.04.2011
--------------------	--

Naturalisation facilitée pour les étrangers nés en Suisse :

Décision d'octroi de bourgeoisie communale, pour	décision de la Municipalité du
- Mlle Raquel Valente	07.02.2011
- Mlle Deborah Esposito	22.08.2011
- M. Giovanni De Cesare	12.09.2011

Naturalisation facilitée pour les jeunes étrangers de la 2^{ème} génération :

- Mlle Martha Milagros Villegas Sanchez	22.08.2011
---	------------

1.3. Offres d'emploi

Nous avons enregistré et répondu à 45 offres spontanées d'emploi concernant les services de l'administration, de la voirie et des bâtiments.

1.4. Préfecture

Le Préfet, M. Serge Terribilini, est venu visiter l'Administration communale le 5 décembre 2011. Une check-liste des différents points qu'il souhaitait aborder a été dûment complétée à cet effet.

1.5. Réunion des Syndics du District et Forum des Exécutifs

La rencontre entre Syndics et Préfets de Lausanne a eu lieu le 14 avril 2011, à Lausanne.

1.6. Lausanne Région - Secteur Nord

M. Edgar Schiesser, syndic, a participé à deux séances (30 mars et 31 août 2011). Il en est de même pour les deux Assemblées générales qui se sont déroulées les 5 mai et 21 septembre.

Le rapport d'activités de Lausanne Région est disponible sur le site Internet :

http://www.lausanneregion.ch/documents/Rappactivites_2011_LR.pdf .

1.7. Nouveaux habitants

Les nouveaux habitants venus s'installer à Romanel s/L. entre le 1er janvier et le 31 décembre 2010 ont été reçu par la Municipalité, le mercredi 4 mai 2011, en présence du Président du Conseil communal, des représentants des Paroisses et du GSL.

Selon la formule intitulée : « Les nouveaux habitants visitent la Commune en famille et à pied », les invités ont été reçus à la Villageoise, puis ont visité divers bâtiments communaux, avant de se retrouver sur l'esplanade de Prazqueron pour y partager le verre de l'amitié.

1.8. Nouveaux citoyens

Les nouveaux citoyens et jeunes étrangers nés en 1992 ont été reçus le 21 mars 2011 à la Petite Charrue. Ce sont 13 jeunes filles et jeunes gens qui ont répondu à notre invitation.

Ils se sont vu offrir l'ouvrage "CH 10 Journal suisse de l'année" qui renferme également un chapitre sur les événements de 1992, année de leur naissance.

1.9. Nonagénaires

La Municipalité a décidé, dès 2005, de porter à fr. 800.-- la somme proposée aux nonagénaires de la Commune de Romanel-sur-Lausanne, en abandonnant toute autre proposition de cadeau, et d'offrir en supplément le journal authentique de la Tribune de Lausanne correspondant au jour et à l'année de naissance de la personne fêtée.

En 2011, les personnes suivantes ont été fêtées :

- M. Louis Maurer
- Mme Josy Caillat
- Mme Anna Borgnana
- Mme Nelly Chamot

1.10. Invitations et échanges

La Municipalité a répondu à l'invitation de Cheseaux à participer à l'allumage d'une charbonnière, le 24 mai, et à celle de Lausanne, le 6 octobre 2011, à un repas .

De plus, de nombreuses personnes ont été reçues et nous avons répondu à plusieurs invitations selon nos disponibilités.

1.11. Tir des Municipalités du District

Le Tir des Communes organisé par l'USTL (Union des Sociétés de Tir de Lausanne et environs) a eu lieu le mercredi 25 mai 2011 au Stand de Vernand. La Municipalité n'a pas pu y participer, cette date coïncidant avec la séance réunissant les membres de la Commission de gestion. A noter que l'organisation de ce tir a été momentanément suspendue faute d'un nombre de communes participantes suffisantes, cela pour tenir compte également de la réorganisation des districts.

1.12. Cours, journées d'études, séminaires

Les membres du personnel ont suivi des cours et/ou assisté à des journées d'études ou séminaires divers, en fonction de leur activité.

1.13. Informatique

Dans le cadre du contrat de location du matériel informatique, le parc de machines et de serveurs a été renouvelé en décembre 2006. Notre réseau se compose dès cette date de 4 serveurs (équipés de Microsoft Windows et Linux) et de 14 postes de travail. Un serveur de messagerie permettant un accès à distance à chaque boîte aux lettres a été mis en place. La sécurité de notre système informatique a été renforcée par l'installation d'un système de sauvegarde adapté à nos besoins et par la mise en place d'un pare-feu, d'un anti-virus centralisé et d'un filtre anti-spam centralisé également. Aucun changement notable n'a été effectué depuis 2007.

La technologie et les conditions financières ayant évolué, il est maintenant nécessaire de remplacer notre matériel par une nouvelle installation, comprenant moins de serveurs, et d'acquiescer l'ensemble de la solution, soit les serveurs et les postes de travail. Le Conseil communal avait, dans sa séance du 18 novembre 2010, approuvé un crédit permettant le remplacement du matériel informatique initialement prévue initialement durant l'été 2011.

La Municipalité, tenant compte d'installations répondant encore avec satisfaction aux besoins actuels de l'administration communale, a pris la décision de différer d'une année au moins le remplacement projeté. Elle a également souhaité examiner l'évolution technologique depuis la rédaction du préavis, notamment par la « virtualisation » qui est un mécanisme informatique qui consiste à faire fonctionner plusieurs systèmes, serveurs ou applications, sur un même serveur physique et à limiter les coûts matériels.

1.14. Site Internet

Le site Internet de la Commune est accessible depuis le 12 avril 2001. Il a totalement été réorganisé en automne 2009, sans que les rubriques disponibles soient modifiées. Il a été complété par de nouvelles rubriques, notamment avec des informations sur les séances du Conseil communal. Le but de cette refonte était de permettre un meilleur suivi par les différents collaborateurs de l'administration communale, qui pourront intervenir directement pour apporter très rapidement les dernières modifications.

Le site permet aux habitants d'obtenir des informations sur, entre autres, diverses procédures administratives, d'obtenir les coordonnées des différents services de l'administration, des entreprises, des sociétés locales. Quelques règlements communaux et les numéros du Romanel/Info sont également disponibles. Informations ponctuelles (offre d'emploi, votations).

2. Infrastructures et urbanisme

2.1. Infrastructures, aménagement du territoire, dossiers généraux

Schéma Directeur Nord Lausanne

Les travaux du schéma directeur nord lausannois ont été poursuivis tout au long de l'année. Quatre séances ordinaires du GROFIL (Groupe de pilotage) ont été tenues les 17 mars, 9 juin, 15 septembre et 17 novembre. Une séance extraordinaire s'est tenue le 15 décembre pour examiner les principaux enjeux pour le SDNL en relation avec l'élaboration du PALM de 2ème génération (PALM 2012). Une sortie pour les membres du GROFIL a été organisée à Sion.

M. François Blanc, municipal à Cheseaux-sur-Lausanne, assume la fonction de Président, assisté par deux Vice-présidents, MM. Raymond Bron, syndic de Cugy et Jean-Pierre Sueur, municipal au Mont-sur-Lausanne. Dès le 1^{er} juillet (début de la législature 2011-2016), M. Jean-Pierre Sueur, nouveau syndic du Mont-sur-Lausanne, a été désigné comme président, MM. Raymond Bron, syndic de Cugy, et Louis Savary, syndic de Cheseaux-sur-Lausanne, sont vice-présidents. M. Jacques Baudet est Chef de projet du SDNL dès le 1^{er} novembre 2008 (poste à 80% jusqu'au 31 décembre 2010 a été porté à 90% dès le 1^{er} janvier 2011). Le Président, les deux vice-présidents et le Chef de projet, forment le Bureau exécutif du SDNL.

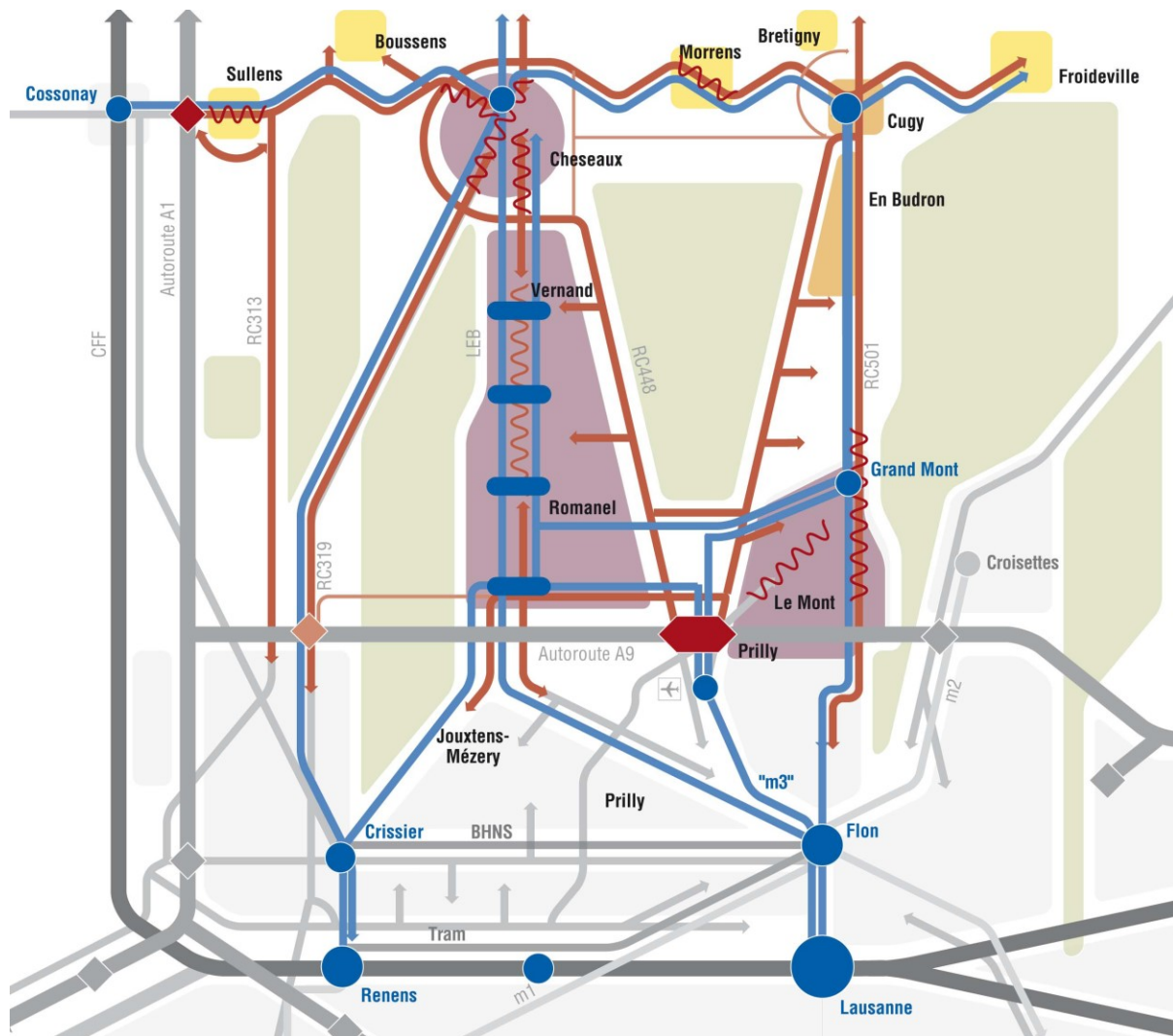
Le Syndic en charge de l'urbanisme représente la Commune de Romanel-sur-Lausanne au GROFIL, remplacé en cas d'absence par son suppléant, M. le Municipal Daniel Crot (dès le 1^{er} juillet Mme la Municipale Christine Canu). M. Jean-Daniel Urech, urbaniste, assiste également au séance en appui, invité par notre Commune.

Le 3^{ème} Info-marché du Nord Lausannois a été organisé le 3 septembre, de 09h00 à 13h00, à l'aéroport de la Blécherette, avec à 11h00 une Conférence de Monsieur Jacques Menthonnex, Chef de section au service cantonal de recherche et d'information statistiques (SCRIS) sur les nouvelles perspectives démographiques vaudoises 2010-2040.

L'ensemble des chantiers et des projets du SDNL sont expliqués sur le site www.sdn.ch. Le **rapport d'activité du SDNL** est également disponible sur ce site. Il a été également remis aux membres des corps délibérants des 12 communes concernées.

Durant l'année, le syndic dans le cadre de GROFIL et M. Stéphane Auer, Ingénieur communal, ont participé très activement aux travaux de deux chantiers :

SDNL - Chantier d'étude 2 - Schéma directeur d'accessibilité multimodale du Nord Lausannois



Le Schéma directeur du Nord Lausannois (SDNL), adopté en 2007 par les différentes instances concernées, propose la réalisation d'une série de chantiers qui ont pour objectif l'approfondissement des propositions du SDNL. Le schéma directeur sectoriel des déplacements du chantier 11 "Axe LEB : Lussex – Bel-Air" a montré que l'accueil de plus de 30'000 nouveaux habitants et emplois dans ce secteur du Nord Lausannois constitue un défi majeur en termes d'accessibilité, notamment au vu des charges très importantes induites sur la RC 448, ainsi que sur le LEB au Sud de Cheseaux.

Suite aux constats relevés dans le chantier 1, la nécessité d'une approche globale traitant de l'ensemble des déplacements en liaison avec le Nord Lausannois est apparue comme une évidence.

Le bureau Transitec Ingénieurs-Conseils SA a été mandaté par le SDNL, la commune du Mont-sur-Lausanne, le Service de la mobilité de l'Etat de Vaud et le Chemin de Fer Lausanne-Echallens-Bercher (LEB) afin d'évaluer les incidences du développement territorial prévu sur la demande en déplacements et sur les réseaux de transport. Sur cette base, il s'agit de définir les réseaux structurants de transport nécessaires et adéquats (réseaux routiers, transports collectifs et mobilité douce), en analysant notamment l'opportunité de différents projets d'infrastructures préalablement identifiés et, le cas échéant, en précisant leur degré de priorité.

La démarche visait ainsi à :

- définir une vision globale des déplacements en accès à l'ensemble du SDNL, et ce au terme du plein développement (horizon 2030);
- mettre en évidence les principaux points durs, dans et aux abords du périmètre du SDNL;
- définir des concepts évolutifs de mobilité TIM/TC/MD2 et les compléments de réseaux requis;
- le cas échéant, et en dernier recours, proposer des restrictions ponctuelles de ces développements.

Les infrastructures et développements situés à l'extérieur du périmètre, mais ayant une influence directe et évidente sur les réseaux routiers et de transports collectifs, sont également considérés. Les jonctions et franchissement autoroutiers étant des éléments particulièrement importants et contraignants pour les réseaux routiers et de transports collectifs du SDNL, l'analyse a porté notamment sur les conditions de bord au niveau de l'autoroute. Cette approche est d'autant plus importante que la majorité des développements prévus dans le périmètre d'intervention prendront place au Nord de l'autoroute.

Cette étude débouchera sur une information publique et une consultation dans le courant du 1^{er} semestre 2012, avec probablement une adoption par le GROFIL du SDNL en septembre ou novembre 2012.

SDNL - Chantier d'étude 4a - Stratégie de préservation et d'évolution de la nature et du paysage



Le secteur Nord lausannois est un territoire de transition entre la campagne urbaine et la ville, un entrelacs d'espaces construits et d'espaces non bâtis. Ces derniers sont les plus vulnérables et les plus sensibles face à la pression urbaine, qui tend à les investir. Le chantier 4a a pour ambition :

- de donner à ces espaces non bâtis une importance équivalente à celle du tissu bâti, valorisant par là la qualité de vie du nord lausannois;
- et, indirectement, par juxtaposition de ces deux types d'espaces, d'apporter une augmentation de la valeur économique durable et à long terme des espaces construits.

Le chantier 4a a pour vocation, dans le respect des documents directeurs supérieurs (PDCn 2008, PALM2 et SDNL), d'élaborer une stratégie de préservation et d'évolution de la nature et du paysage qui est une démarche visant à esquisser l'évolution souhaitable du paysage, en vue de son utilisation durable et de sa mise en valeur écologique et esthétique. Le volet B du chantier 4a a également pour objet de traiter de la vocation et de l'aménagement du parc d'agglomération de la Blécherette.

Le paysage du Nord lausannois est complexe. Il se trouve à l'intersection de trois composantes territoriales importantes: la forêt du Jorat, les espaces agricoles du Plateau et l'agglomération lausannoise. Il est traversé par l'autoroute A9 et plusieurs axes routiers secondaires. De nombreuses petites unités paysagères se dégagent au gré du relief et de l'urbanisation hétéroclite. Ces unités présentent des qualités certaines ainsi que des fragilités.

Divers enjeux apparaissent alors, liés à l'évolution du paysage, à l'effet de l'urbanisation sur les composantes naturelles, à la pression urbaine sur les terres agricoles, à la préservation et la gestion des forêts et à la gestion de l'eau.

Le territoire du Nord lausannois est une ressource précieuse à exploiter avec parcimonie et respect. A cette fin, une réflexion de façon concertée afin de trouver des stratégies basées sur les synergies est indispensable. La mise en commun des efforts pour les domaines nature, agriculture et paysage a permis de cerner des intérêts communs permettant d'équilibrer les intérêts économiquement disproportionnés du développement.

L'approche proposée est celle d'une «mise en commun» des efforts et des stratégies, basée sur la participation interactive des spécialistes des différents secteurs. L'objectif de ce document est d'offrir une vision d'avenir du Nord lausannois, où la nature, le paysage et l'agriculture conjuguent, avec le développement urbain, un cadre de vie et de travail de qualité. Jusqu'à présent, le développement menait bon train et le paysage, la nature et l'agriculture en subissaient les conséquences, devenant parfois résiduels par endroits. Le chantier 4a permet de penser l'urbanisme par l'agriculture, de penser la ville par le paysage, de penser le civisme par la nature.

Cette étude débouchera également sur une information publique et une consultation courant 2012, avec probablement une adoption par le GROPI du SDNL en septembre ou novembre 2012.

Plan Directeur Localisé intercommunal (PDLi)

Le Conseil communal a octroyé un crédit d'étude pour l'élaboration d'un Plan Directeur Localisé intercommunal (PDLi) sur le périmètre du Chantier 1, et plus spécifiquement sur l'entier du territoire de notre Commune, Il présente les avantages suivants :

- il intègre les Conseils communaux à la décision et respecte ainsi le processus démocratique;
- il place les Communes de Lausanne et de Romanel sur le même niveau décisionnel ;
- il consolide durablement la planification du périmètre intercommunal du Chantier 1 ;
- il induit une réflexion sur un périmètre intercommunal de plus de 400 hectares ;
- il tient compte de l'évolution de tout ce qui l'entoure ;
- il bénéficie de l'expérience accumulée lors de l'étude du Chantier 1 ;
- il bénéficie d'autres Chantiers d'études et de nombre d'études ou portions d'études déjà réalisées ;
- il détermine les infrastructures nécessaires au bon fonctionnement du périmètre à court, moyen et long terme (transports individuels, transports publics, mobilité douce, aménagements publics et infrastructures sociales), ainsi qu'une recherche concertée de leur financement (Confédération, Canton, Communes, tiers) ;
- il intègre le LEB dans la réflexion au sujet de son mode de fonctionnement à terme ;
- la Commune de Romanel-sur-Lausanne profite de la démarche pour actualiser son Plan Directeur communal et son Plan Général d'Affectation à l'horizon 2018 (directives du Grand Conseil et du Conseil d'Etat);
- son financement bénéficie d'un effet d'échelle et de cofinancements ;
- il intègre toute la problématique d'une décharge de matériaux d'excavation (DMEX) prévue à Vernand ;

- il bénéficiera de remarques constructives formulées dans le cadre d'une analyse de son périmètre, cela dans le cadre du Chantier d'étude 4a du SDNL « Stratégie de préservation et d'évolution de la nature et du paysage » ;
- il intégrera les concepts généraux et particuliers formulés par l'étude du Chantier 2 du SDNL « Etude stratégique d'accessibilité multimodale » ;
- il proposera un concept d'implantation et d'intégration du « Site d'intérêt cantonal, Marais/Sauge » (cf. PADE "Politique d'Appui au Développement Economique de l'Etat de Vaud") sur ce périmètre particulier, qui sera repris dans le Chantier d'étude 3bc ;
- il intégrera le PPA "Le Village", qui sera soumis à l'approbation du Conseil communal en 2012;
- il permettra de vérifier l'intégration de l'avant-projet en cours PQ Pré-Jaquet ;
- il permettra de vérifier l'intégration de l'avant-projet en cours PPA Brit ;
- Il permettra de vérifier l'intégration de l'avant-projet en cours PPA Camarès ;
- Il permettra de vérifier l'intégration de l'avant-projet en cours PPA Cour-Camarès ;
- Il intégrera l'étude des circulations à l'Ouest de la voie LEB entre Camarès et le Lussex, diligentée par la Commune de Romanel-sur-Lausanne, sur demande du SDNL;
- il intégrera l'étude des besoins en infrastructures scolaires et enfance (HarmoS) menée par le SDNL dans les périmètres ASIGOS et AJENOL ;
- il traitera de l'aménagement des espaces publics, chapitre faible de l'étude du Chantier 1 ;
- il permettra d'intégrer, le cas échéant, les projets de renaturation de la Pétause, du Petit-Flon, du Lavaux, du Torcou et du ruisseau de Broye, pour autant que cela représente un intérêt prépondérant ;
- il bénéficiera d'éléments d'analyse dans le cadre de l'étude en cours des détournements des débits de pointe des ruisseaux de Broye et des Baumettes, bassin versant Mèbre amont ;
- il intégrera la nouvelle politique cantonale en matière d'installations commerciales à forte fréquentation (ICFF).

L'étude du PDLi qui se déroulera entre 2012 et 2013 doit tenir compte des données et conclusions, complètes ou partielles, notamment des Chantiers 2 et 4a et de l'étude Ribl concernant les circulations à l'Ouest de la voie LEB du Lussex au Raffort.

Du PDL au Plan Directeur communal et Plan Général d'Affectation

Suite à la ratification du Plan Directeur cantonal au 1^{er} août 2008 par le Grand Conseil, les communes faisant partie du périmètre d'agglomération ont directive de refaire leurs Plans Généraux d'Affectation et leurs Plans Directeurs communaux dans les 5 à 10 ans. Le Plan Directeur Localisé intercommunal servira de base pour l'élaboration, à peu de frais, du nouveau Plan Directeur communal. Sera également mis en chantier dans la foulée le Plan Général d'Affectation.

PALM – Projet d'agglomération Lausanne – Morges

Conférence d'agglomération

Lieu d'échange, de débats, d'information et de concertation, la Conférence d'agglomération est organisée, en principe deux fois par année, par les deux associations régionales, elle est présidée par un représentant des ces associations, membre du comité de pilotage (COFIL).

Elle est composée de représentants de tous les exécutifs des communes du périmètre compact, à raison d'un représentant par commune de moins de 10'000 habitants, de deux représentants des communes de plus de 10'000 habitants et de trois représentants de la ville de Lausanne. Les membres du Comité de pilotage en sont membres de droit. En outre, les communes du périmètre d'étude hors périmètre compact y sont représentées par leur association régionale.

Les associations régionales sont libres d'inviter d'autres partenaires, de définir les thèmes, ainsi que la manière dont ceux-ci seront abordés en Conférence. Si les besoins du projet devaient justifier une évolution significative de l'organisation de cet événement, le COPIL en sera informé.

La **8^{ème} Conférence d'agglomération**, organisée le 10 février 2011 à Beaulieu, Lausanne, a revêtu un caractère particulier puisqu'elle a présenté l'agglomération de demain à l'**ensemble des élus des 27 communes** sises dans le périmètre du PALM (Projet d'agglomération Lausanne-Morges). Les réalisations sont importantes et novatrices pour relever les défis de notre siècle: la mobilité, l'urbanisation et le réseau vert. Le Canton de Vaud et les communes du périmètre ont élaboré un projet efficient devenu aujourd'hui opérationnel avec l'aide de la Confédération.

2.2. Infrastructures, aménagement du territoire, dossiers locaux

Projet de PPA "Le Village"

Le village ancien de Romanel, sur la zone, est régi par le Plan d'Extension Partiel « Romanel-Village », approuvé par le Conseil d'Etat le 5 février 1986. Ce document avait été conçu notamment pour assurer la sauvegarde du caractère architectural du village, à valeur historique. Dans le prolongement de l'actualisation du Plan Directeur communal (1997), la Municipalité a décidé d'entreprendre la révision du PEP « Romanel-Village », afin d'apporter une dimension dynamique et incitative aux règles d'aménagement en vigueur, tout en prenant en compte la substance actuelle du règlement relatif à la conservation qualitative du tissu villageois. Les objectifs recherchés sont :

- sauvegarder la qualité du noyau historique de Romanel et le mettre en valeur ;
- organiser le renforcement de l'urbanisation, en respectant la typologie des diverses composantes du domaine bâti ;
- reconnaître au village, lieu privilégié de rencontres et d'échanges, son statut de centre civique et social de la Commune ;
- favoriser le maintien et le développement des activités socio-économiques et des équipements collectifs existants ;
- protéger les éléments naturels, le paysage et l'environnement en général ;
- favoriser le développement durable, tout particulièrement la production et l'économie d'énergie.
- Les terrains concernés par le PPA « Le Village » se situent dans le périmètre du site stratégique C du PALM, pour lequel une densité moyenne, entre 100 et 150 habitants et emplois par hectare, a été fixée. Les objectifs généraux pour ce site stratégique sont la mise en valeur du couloir du LEB et la création d'une nouvelle centralité autour des gares. Le projet de PPA « Le Village » est conforme aux principes définis pour ce site stratégique.

Le projet de PPA "Le Village" a été soumis en 2011 à un 2^{ème} examen préalable auprès des services de l'Etat et pourrait être soumis à l'adoption du Conseil communal au printemps 2013. La Municipalité a fait part au Service du développement territorial (SDT) de son agacement au sujet du retard (6 mois) pris dans l'examen du projet et sur un manque de synthèse des avis des différents services cantonaux consultés.

Avant-projet de PQ "Pré-Jaquet"

Ce projet, bien connu du Conseil communal, a fait l'objet d'un concours à l'automne 2006. Le périmètre d'environ 2.5 hectares, est susceptible d'accueillir environ 500 habitants et emplois à l'horizon 2014-2018. Un avant-projet a fait l'objet d'un examen auprès de la cellule de pilotage technique (CPT) du SDNL. La préparation du dossier qui sera soumis en 2012 à l'examen préalable du SDT s'est poursuivie par des discussions avec le promoteur. Les propriétaires d'une parcelle voisine ont également été contactés.

Avant-projet de PPA " Le Brit"

Ce projet, également bien connu du Conseil communal, a fait l'objet d'un concours à l'automne 2006. Le périmètre, d'environ 14 hectares, dont 4 en zone ORNI, actuellement en zone intermédiaire, est susceptible d'accueillir environ 1'600 habitants et emplois à l'horizon 2015-2020.

Schéma de circulation multimodal du territoire communal sis à l'Ouest du LEB

Les dispositifs de déplacement à l'Ouest du LEB (Le Lussex - le Raffort) n'avaient pas encore pu être traités de manière suffisamment détaillée dans le cadre du Chantier d'étude 1 du SDNL. En 2010, un préavis d'étude particulière avait été accepté par la Commune de Romanel-sur-Lausanne, pour trouver des solutions qui, dans ce périmètre, satisferont la création de nouveaux quartiers. L'étude, bien que de compétence communale, sera intégrée dans le Chantier d'étude 2 du SDNL.

Pourquoi un schéma de circulation sur ce secteur ? Le but de cette étude a été :

- Trouver des éléments de réponse aux interrogations soulevées par le Chantier 1 sur ce périmètre.
- Comment circule-t-on dans le quartier ? Pourquoi fermer les passages à niveau ?
- Qu'entend-t-on par "centralités" ? Comment coordonner les différentes planifications ? etc.
- Soulever les questions qui devront trouver une réponse dans les planifications plus globales (PDL, Chantier 2 du SDNL, etc..).
- Organiser les circulations et l'espace public dans le secteur, en réponse aux objectifs de report modal et d'amélioration de la qualité de vie.
- Anticiper les développements prévus dans le quartier (PPA Le Brit, PQ Pré-Jaquet, etc.).
- Gérer les "conditions aux limites" (développements de Romanel-Village, Lussex, Vernand-Camarès).



Une commission de suivi a assisté le bureau **Roland Ribi & Associés SA** et la Municipalité dans l'avancement de l'élaboration de ce schéma de circulation. Elle a siégé à 3 reprises : 17 janvier, 21 février et 16 mai.

Le projet de Schéma de circulation multimodal du territoire communal sis à l'ouest de la voie du LEB a fait l'objet d'une présentation publique les 20 et 21 janvier 2012. Différentes prises de position exprimées à cette occasion ont été versées au dossier.

Avant d'adopter ledit schéma, la Municipalité souhaite encore attendre le résultat des tractations qui auront lieu dans le cadre du PDLi avec la Commune de Lausanne sur la solution retenue pour le dénivelé au-dessus ou au-dessous du LEB dans la zone du Raffort ou de Camares. Elle tient compte de l'avis exprimé par la Commission d'urbanisme qui privilégie la réalisation d'un dénivelé au niveau du carrefour du Raffort, sur le territoire de notre Commune.

Bretelle Sud – Ch. de la Sauge et Carrefour du Lussex

Le projet de réaménagement du Ch. de la Sauge et celui du carrefour du Lussex ont fait l'objet de nombreuses études et séances durant l'année 2008. En effet, ces deux éléments ont été conceptuellement englobés dans le projet des nouvelles jonctions autoroutières de la Blécherette, qui a été soumis à la confédération fin 2008. Le fonctionnement de l'ensemble et l'impact sur les circulations ont ainsi pu être vérifiés, la conformité avec le SDNL étant par ailleurs validée.

Parmi les variantes proposées pour le carrefour du Lussex, La Municipalité s'est clairement prononcée pour la réalisation en une seule étape d'un giratoire dénivelé permettant de résoudre au mieux les différentes contraintes présentes dans cette portion de notre territoire. Compte tenu de ces éléments et des caractéristiques techniques des projets, il a été décidé de considérer désormais les deux projets séparément et de créer deux conventions, soit la convention entre le Canton et la Commune portant sur le chemin de la Sauge, et celle entre le Canton, le LEB et la Commune concernant le carrefour du Lussex. La convention du ch. de la Sauge devait être signée par le Canton au printemps 2009, alors que celle du carrefour du Lussex nécessite encore des études complémentaires pour en définir le périmètre et le budget global.

En date du 18 août 2009, le Chef du Département des infrastructures a informé la Municipalité de Romanel qu'il souhaitait « ... *mettre à profit les prochains mois pour achever les études et réflexions en cours (chantiers 1 et 2 du SDNL, pôle de développement économique 7a)* ».

Le 5 octobre 2009, lors d'une entrevue avec M. le Chef du Département François Marthaler, sollicitée par la Municipalité de Romanel-sur-Lausanne et en présence de MM. Vincent Krayenbühl, Chef du Service la mobilité, Dominique Blanc, Chef du Service des routes et Philippe Gmür, Chef du Service du développement territorial, il a été convenu « d'aller de l'avant » et que le projet de convention du chemin de la Sauge serait retouché sur des points de procédure dans un délai échéant fin mars 2010.

Pour permettre l'avancement de ce dossier, une entrevue avec une délégation du Conseil d'Etat a été demandée par courrier du 16 avril 2010. Une fin de non-recevoir nous a été adressé en date du 10 novembre 2010. Le Conseil d'Etat a une nouvelle fois indiqué que le Département des infrastructures reste dans l'attente du résultat des chantiers en cours au SDNL.

Le Conseil d'Etat a toutefois précisé que le Chemin de la Sauge faisait partie d'un calendrier des réalisations du projet d'éclatement de la jonction de la Blécherette et des aménagements routiers faisant partie des mesures d'accompagnement. Le Chemin de la Sauge et le Carrefour du Lussex font parties de la 1^{ère} étape de ce projet planifié pour 2015 – 2018.

La Municipalité a entrepris différentes démarches en 2011 pour faire avancer ce dossier, notamment une rencontre très importante le 23 novembre avec MM. Philippe Gmür, chef du Service du développement territorial (SDT) et de Dominique Blanc, chef du Service des routes. Il a été prévu d'établir sans délai un « **Cahier des charges pour l'établissement de l'avant-projet de requalification du Chemin de la Sauge sur la Commune de Romanel-sur-Lausanne** », document qui sera signé par le Service des routes et la Municipalité.

Dans le cadre de la réaffectation de l'excédent financier prévu pour la péréquation fédérale (RPT), le Conseil d'Etat a présenté en janvier 2012 un vaste programme d'investissements pour le développement des infrastructures et des agglomérations à hauteur de 325 millions de francs. Une des mesures retenue est le préfinancement de la « **RC452, Romanel/Lausanne, ch. de la Sauge + carrefour du Lussex** ». Cette excellente nouvelle devrait permettre d'accélérer le traitement des différents PQ et PPA actuellement en cours.

Site d'exception du Marais ou de la Sauge, dimensionnement, positionnement et vocation

Le dossier est resté en attente. Il s'inscrit dans le cadre des chantiers du SDNL, notamment ceux qui traitent de la **Vocation économique du Nord lausannois**. Le chantier 3c a pour objectif l'étude de la vocation du Site d'exception initialement Le Marais, des moyens à mettre en œuvre pour le viabiliser et, par les travaux du chantier 3a "Forum économique", d'y promouvoir l'implantation d'entreprises à haute valeur ajoutée susceptibles d'y créer plus de 3'000 postes de travail. La localisation exacte de ce site d'exception devra être définie, un déplacement le long du chemin de la Sauge ayant été envisagé dans le cadre de études du Chantier 1.

Ce chantier d'étude qui doit démarrer à la suite des conclusions des chantiers SDNL 2 et 3a a pour objectif d'organiser les 3'000 places de travail prévues, et de favoriser l'implantation d'entreprises à haute valeur ajoutée nécessitant de vastes surfaces de terrain. le périmètre de Romanel-sur-Lausanne est composé du site d'exception du Marais entièrement dédié à de l'activité sur ses 33 hectares inscrit dans le PALM 2007.

CHAPITRE II		Dicastère de M. Denis FAVRE	
1. Finances	2. Travaux et routes	3. Assainissement	4. Domaines

Effectif :	Bourse communale :	1 boursière communale	Mme A.-S. Caccia
		1 comptable	Mme D. Neumann
	service de voirie et parcs et promenades :	1 chef d'équipe	M. M. Barraud
		1 ouvrier qualifié	M. D. Bernaschina
		1 ouvrier qualifié	M. C. Botré <i>dès le 01.02.11</i>
		1 manœuvre spécialisé	M. G. Donnet
		1 ouvrier spécialisé	M. S. Chevalley
		1 jardinier-paysagiste	M. B. Pahud
		1 apprenti agent d'exploitation	M. V. Kern

1. Finances

1.1. Organisation

La bourse communale gère, entre autres, les activités suivantes :

- tenue de la comptabilité générale
- tenue de comptabilité pour le compte de tiers (association de la garderie Les P'tits Bonshommes et de l'association des structures d'accueil en milieu familial de jour des communes de Bournens, Bousens, Cheseaux-sur-Lausanne, Romanel-sur-Lausanne et Sullens)
- gestion des salaires (décomptes mensuels, paiements, relevés annuels des charges sociales et établissement des certificats de salaires)
- gestion de la trésorerie
- gestion des paiements
- gestion des diverses facturations communales
- gestion du contentieux
- gestion des rôles d'impôts et des éléments fiscaux, arrêté d'imposition, relation avec les autorités fiscales cantonales
- préparation de documents et décomptes officiels (TVA, IA...)
- coordination et élaboration du budget et du plan des investissements
- clôture des comptes et préparation des documents pour la révision

Au début de l'année 2011, dans le cadre de l'AJENOL, les derniers tests informatiques ont été effectués au niveau de la reprise des données pour la facturation aux parents. Après quelques améliorations, la formation a pu être donnée aux responsables des différentes structures, par notre bourse communale.

1.2. Encaissement des impôts

1.2.1. Personnes physiques

Le rendement brut des impôts 2011 (chapitre 210, non compris les personnes morales) s'élève à **fr. 6'098'734.41**. Compte tenu des acomptes reçus de l'Office d'impôt du district de l'Ouest lausannois entre le 01.01.2011 et le 31.12.2011, notre compte courant (compte 9111.11) présente un solde en notre faveur au 31.12.2011, de **fr. 89'055.39**.

L'arriéré des contribuables (compte 9112.11) se monte à **fr. 1'524'807.94** (fr. 1'558'596.64 en 2010) qui se répartit de la manière suivante :

Arriéré par genres	Année 2011		Année 2010	
Impôt à la source	Fr.	-46'918.33	Fr.	-34'678.5
Impôt revenu/fortune	"	1'453'79	"	1'441'9
Bénéfice en capital	"	39.72	"	39.72
Acte défaut biens en lieu et place de saisie	"	13'123.35	"	13'123.3
Amende soustraction	"	4'800.00	"	4'800.0
Prestation en capital	"	22'429.02	"	36'138.8
Impôt sur les chiens	"	2'429.70	"	4'547.4
Patentes tabac	"	343.75	"	48.32
Droit de mutation	"	10'825.55	"	31'293.9
Impôt sur les donations	"	0.00	"	6'269.6
Contributions communales	"	943.40	"	-93.60
Impôt foncier	"	52'549.40	"	63'873.2
Rachat d'ADB	"	10'446.72	"	11'213.0
Gestion de faillite	"	0.00	"	10'090.1
TOTAUX	Fr.	1'524'80	Fr.	1'588'5

1.2.2. Personnes morales

Le rendement brut des impôts 2011 a été de **fr. 878'159.95**. Compte tenu des acomptes reçus entre le 01.01.2011 et le 31.12.2011, notre compte courant avec l'administration cantonale des impôts (compte 9111.12) présente un solde en notre faveur au 31.12. 2011 de **fr. 43'368.64**.

L'arriéré des contribuables (compte 9112.12) se monte à **fr. 192'354.08** (fr. 150'588.14 en 2010), dont fr. 131'710.72 d'impôt sur le bénéfice et le capital, fr. 46'772.80 d'impôt foncier, fr. 13'858.50 d'impôt complémentaire sur immeubles, fr. 0.01 de droit de mutation et fr. 12.05 de gestion de faillite.

1.3. Liquidités

Notre avance à terme fixe de fr. 1'000'000.--, au taux de 0.50 %, a été remboursée, le 15 février 2011.

Le 21 février 2011, notre avance à terme fixe, auprès de la Banque Cantonale Vaudoise, de fr. 1'000'000.-- , au taux de 2.43 %, est arrivée à échéance et nous avons procédé à son renouvellement pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 22 février 2016, au taux de 1.90%.

Nous avons à nouveau travaillé avec une avance à terme fixe de fr. 1'000'000.--, du 11 juillet 2011 au 11 octobre 2011, au taux de 0.55 %. Elle a été renouvelée du 11 octobre 2011 au 11 janvier 2012, au taux de 0.45 %.

1.4. Charges culturelles

La contribution annuelle forfaitaire de la Commune au Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise a été portée à fr. 42'900.--, compte 151.3523. L'attribution de la somme a été laissée à la libre disposition du Comité de gestion.

1.5. Débiteurs

L'ACI a privilégié un provisionnement fondé sur la qualité du débiteur et non plus uniquement sur la procédure d'encaissement de chaque facture prise individuellement.

Au niveau communal, les rappels étant effectués régulièrement, les postes ouverts datant de plus d'une année sont de minime importance.

1.6. Droits de mutation

Il s'agit d'un impôt difficile à budgétiser, car sensible à l'évolution économique.

1.7. Abonnements CFF

Au 1^{er} janvier 2011, suite à l'augmentation de 15 % du coût des cartes journalières par les CFF, le prix a passé de fr. 40.-- à fr. 45.--. Nous avons pu en vendre 537, au prix de fr. 45.-- pièce, sur les 730 disponibles (559 en 2010, 504 en 2009). Elles peuvent être acquises au plus tôt deux mois avant la date du départ. Il y a la possibilité d'acheter plusieurs billets, mais pour trois jours consécutifs au maximum.

1.8. Fiduciaire

En date du 8 décembre 2011, conformément au mandat confié, la fiduciaire a procédé à un contrôle intermédiaire surprise. Les travaux suivants ont été effectués :

- la tenue des caisses (bourse communale et contrôle des habitants)
- le contrôle des soldes bancaires au 31 octobre 2011
- la concordance des transferts de liquidités et dates valeurs
- les dépenses d'investissements comptabilisées au 31 octobre 2011

A l'issue du contrôle, aucune anomalie n'a été constatée et la bonne tenue générale des comptes précités a été confirmée. Les contrôles plus approfondis sur certains chapitres, choisis aléatoirement, seront effectués sur les comptes finaux.

1.9. Taxe de séjour

La commission intercommunale s'est réunie aux dates suivantes : les 10 février, 26 mai et 7 octobre 2011, dans les locaux de Lausanne Tourisme.

1.10. Commission foncière

Deux séances avec la Commission foncière ont eu lieu, en présence du Syndic, pour établir de nouvelles taxations, suite à des transformations ou à des achats.

2. Travaux et routes

Durant l'année écoulée, la voirie a procédé ponctuellement à l'entretien courant de notre réseau routier communal (fissures et nids de poules), ainsi que la réfection du chemin des Epinettes, la réfection de la partie supérieure du chemin de la Sauge, ainsi que l'aménagement de la croisée Village-Judée.

Service de neige : 16 interventions (38 en 2010) en 2011 ont nécessité l'épandage de 19 tonnes de sel (70 tonnes en 2010).

Parc véhicules

Le tracteur John Deere 955 a été remplacé par le modèle Iseki TH 4365.

2.1. Ordures ménagères et déchets divers

Depuis 1969, le site de Penthaz est dévolu à la gestion des déchets d'une partie des communes de l'Ouest lausannois et de l'ancien district de Cossonay. Depuis 1996, Valorsa est l'organisme de gestion des déchets du périmètre Ouest du Canton de Vaud. Il travaille pour ses 101 communes actionnaires, de Vallorbe à Buchillon en passant par la Vallée de Joux, de Prilly à Bercher pour un bassin de population de presque 180'000 habitants.

Ces 101 communes sont, via Valorsa, actionnaires à 44,13% de l'usine Tridel, société fille du périmètre Ouest. La totalité des déchets incinérables de Valorsa y est brûlée.

Au centre de tri de Penthaz, Valorsa traite toutes les matières revalorisables : papier, verre, déchets spéciaux sont traités, triés par catégorie, mis en palettes, cadres, bennes et stockés. Les déchets verts sont entièrement recyclés sur place, du broyage à l'épandage. Ferrailles, appareils électriques, capsules de café ou encore déchets carnés sont stockés dans des espaces particuliers. Près de 37'000 tonnes de déchets sont préparés dans l'usine à Penthaz pour être revalorisés. Quant aux 38'500 tonnes d'ordures ménagères, Valorsa organise leur logistique quotidienne entre le balai des camions-poubelles avec leur benne se transférant sur le train, afin d'alimenter l'usine d'incinération. Les déchets incinérables encombrants sont retriés, broyés et mélangés avant d'être compactés pour rejoindre en train Tridel. Les boues de STEP font aussi l'objet d'un suivi administratif quotidien pour garantir des débouchés à ce déchet particulier. Quant aux PET, PE, textiles, ils font aussi partie de la palette des déchets traités, Valorsa assure le suivi des contrats, participe aux groupes de travail et négocie avec les organismes officiels pour les communes du périmètre.

Parallèlement, Valorsa offre un réel service de proximité pour les entreprises de la région en acceptant les déchets industriels banals. Ces tonnages importants permettent d'utiliser au mieux la logistique ferroviaire, le site de tri à Penthaz et Tridel SA.

Les tonnages de déchets incinérables (ordures ménagères et encombrants) sont relativement stables en 2011, comme précédemment, ce qui est la marque d'une augmentation globale du recyclage dans les ménages. Cependant des progrès restent à faire, si la moyenne du périmètre est bonne (47,7%), les taux de recyclage des communes varient de 32% à 70%.

Le Service-conseils de Valorsa pour les Communes du périmètre a fait une série d'analyses de déchetterie ou de gestion globale des déchets communaux. Ces discussions permettent des échanges fructueux entre les acteurs communaux et les acteurs de la revalorisation, comme Valorsa. Entre information courante, communication à la population et analyse détaillée, toute une gamme de services est à disposition des actionnaires qui en font de plus en plus largement usage.

Les chiffres ci-dessous représentent les quantités de déchets gérées par Valorsa. Pour ses communes, le but du périmètre est de diminuer la part d'incinérables et de trouver les meilleurs débouchés pour les recyclables.

Déchets collectés dans la Commune en 2011 et 2010

Catégorie de déchets	Quantité collectée		Catégorie de déchets	Quantité collectée	
	2011 tonnes/an	2010 tonnes/an		2011 tonnes/an	2010 tonnes/an
Ordures ménagères	737.19	700.43	Aluminium + Fer blanc	5.18	5.13
Objets encombrants	104	92.99	Ferraille	12.8	12.00
Déchets compostables	330.14	230	Textiles	4.21	4.3
Papier + carton	217.32	223.14	Huiles minérales et Végétales	1.6	1.8
Verre	139.86	136.74	PET	14.6	13.42

Ce qui représente un total de **1'567 tonnes / an** (1'420 en 2010) soit **476 kilos/habitant** (464 en 2010).

Valorsa SA, Penthaz :

Statistiques Valorsa

Déchets collectés en 2011 et 2010

Ordures ménagères	38'508 tonnes	(2010	37'627)
Déchets encombrants	2'608 tonnes	(2010:	2'607)
Papier	4'590 tonnes	(2010 :	4'476)
Verre	4'895 tonnes	(2010 :	4'733)
Déchets compostables	2'285 tonnes	(2010 :	1'946)
OREA, appareils électriques	479 tonnes	(2010 :	402)

Moloks

Un citoyen ayant fait opposition, nous ne pouvons toujours pas utiliser les 7 Moloks situés au chemin de Sous-Mont, quartier En Rebatereel.

Le préavis 33-2009 pour la mise en place d'un règlement sur la gestion des déchets a été accepté par le Conseil communal, mais, suite à une requête déposée auprès de la Cour constitutionnelle du Tribunal cantonal (CCST) par une citoyenne et le recours auprès du Tribunal fédéral contestant l'arrêt de la CCST, les travaux pour la mise en place d'un plan de gestion et d'une déchetterie dépendent de la décision du Tribunal fédéral. Ce dernier a rendu un arrêt sur la gestion des déchets en date du 4 juillet 2011. Une commission de Lausanne Région, traitant du sujet, permettra une nouvelle mouture du règlement sur les déchets, qui sera proposée au Conseil communal dans le courant 2012.

3. Assainissement des eaux météoriques – eaux usées – égouts - divers

Définitions :

EU : Eaux usées : ce sont les eaux sales (ménage, WC, etc...) ; elles vont à la station d'épuration (STEP) de Vidy. Certaines eaux industrielles doivent subir un pré traitement privé avant de rejoindre les EU.

EC : Eaux claires : eaux de surface (pluie), drainages, regards au bord des routes et des places ; elles vont au ruisseau.

3.1. Travaux spécifiques / modernisation

Sus le Rotte - ch. du Village - Petit-Bois et les Biolles

Les chambres doubles équipant les canalisations de ces lieux ont été modifiées ou changées par des chambres respectant la mise en séparatif. Ces travaux ont été exécutés dans le cadre de la réalisation du PGEE et du bassin de rétention.

Entreprises

Les rejets de quelques entreprises préoccupent tant le SESA que nos services. Leurs rejets occasionnent des pollutions via les eaux claires et la corrosion excessive des conduites des eaux usées. Des campagnes d'information devront être renouvelées périodiquement.

Mise en séparatif

L'analyse de l'état des séparatifs est désormais réalisée par le bureau Ribl dans le cadre du PGEE. Des études ont été décidées en 2010, et elles continuent en 2011, pour établir la qualité de la mise en séparatif, et ceci aussi sur le domaine privé. Des mesures de mise en conformité seront appliquées en vue d'améliorer la qualité des eaux déversées dans les ruisseaux, et pour diminuer le volume des eaux non polluées arrivant à la STEP de Vidy.

Détournement des collecteurs (ch. du Brit – Sous Lavaux)

Les travaux de réalisation ont été suspendus afin de prendre en compte le résultat de l'analyse du PGEE.

Orio - Covatannaz - ligne LEB

Des travaux spéciaux ont été exécutés pour la traversée des voies du LEB, en prévision de conduites pour la mise en séparatif.

3.2. Etudes en cours

Conduites EU/EC du chemin de la Covatannaz

Une étude a débuté en 2009 concernant l'état des conduites EU/EC, ceci dans le cadre des travaux de remplacement de la conduite d'approvisionnement en eau potable de ce quartier. Le réseau électrique sera également remplacé.

Bassin de rétention Sous-Lavaux

La proposition de Romanel de faire une rétention intercommunale dans le vallon de la Mèbre a été gelée. Romanel va réaliser son propre ouvrage de rétention en aval de l'EMS Donatella Mauri. Le préavis pour le crédit de construction No 61/2011 a été adopté par le Conseil communal.

Golliettes

La construction d'un bâtiment a nécessité le déplacement du tracé de la canalisation des eaux de la Pétause en dehors du site d'implantation du nouvel édifice. La nouvelle canalisation présente des défauts de conception qui doivent être corrigés par le propriétaire de la parcelle. Le bureau technique est en charge de ce dossier depuis 2008.

Routes Nationales (RN)

Une inspection de passage sous l'autoroute du Petit-Flon, commandée par les RN, montre que suite à des déformations et des travaux de réhabilitation anciens, la capacité du conduit est devenue insuffisante. Les RN sont en charge de cette problématique.

De plus, suite au développement de la Commune et de celle du Mont-sur-Lausanne, une étude a également été réalisée avec le bureau Ribl, à charge des deux Communes, et avec participation financière de l'état via le SESA. La position actuelle (2009) serait de créer une rétention à l'amont quasi exclusivement sur le territoire de Romanel. Une adaptation à la typologie du terrain sera demandée pour que ce besoin se fasse sur un terrain plat sur le territoire du Mont, et partiellement sur Romanel.

Renaturation

Une étude a été faite par l'entreprise Ribl SA sur le potentiel de remise à ciel ouvert des cours d'eau de Romanel.

3.3. Traitement des eaux

Volume d'eau épuré par la STEP de Vidy provenant de Romanel : 278'511 m³ (2010 : 280'857 m³)

Part de la Commune de Romanel des eaux traitées à la STEP de Vidy : 1.52% (2009 : 1,48%).

3.4. Associations / conventions intercommunales

CISTEP

M. Denis Favre fait partie de la Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées de Vidy, qui est présidée par M. Michel Odier, Conseiller municipal au Mont s/Lausanne.

La commission s'est réunie pour la validation des budgets, des comptes, et l'élaboration d'un nouveau règlement communal sur l'évacuation et le traitement des eaux. Un groupe de travail regroupant des représentants des municipalités et des techniciens a œuvré pour l'élaboration du règlement cité précédemment et pour proposer une nouvelle base tarifaire. Ces travaux se sont poursuivis en 2011, notamment l'intégration des conséquences de la jurisprudence dite de Montmoiret.

Projets

Les essais pilotes pour le traitement des micropolluants ont débuté en janvier 2010, et continuent en 2011. Les premiers essais confirment que les processus testés (ozonation / charbon actif et membranes) sont des filières de traitement efficaces. Les deux filières testées ont permis de confirmer qu'un abattement de 80% des micropolluants était réalisable à une échelle industrielle.

3.4.1. Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE)

En fin 2008, la finalisation de l'établissement du PGEE a été confiée au bureau d'ingénieurs hydrauliciens Ribl à Lausanne. Ce bureau collabore avec plusieurs communes de la région lausannoise. Il est notamment en charge de l'établissement du PGEE intercommunal de la région lausannoise. En 2009, le bureau Ribl a effectué la reprise des données en possession du bureau Muller (ancien mandataire en charge de ce dossier). Des travaux complémentaires ont été réalisés en collaboration avec le bureau Renaud & Burnand, géomètres à Pully et Renens. Un préavis a été accepté en 2009 par le Conseil communal pour octroyer le montant nécessaire à la fin des travaux d'élaboration du PGEE. Ces travaux seront achevés dans le premier trimestre 2011 et l'étude préalable auprès des services de l'Etat de Vaud nous est revenue en octobre 2011, avec la demande de procéder à quelques légères modifications afin de pouvoir le faire adopter par le Département concerné.

3.4.2. Cadastre souterrain - Informatisation des données

Le bureau Ribl SA à Lausanne est responsable de centraliser les données cadastrales qui concernent les EU et les EC.

Ces données sont nécessaires lors de constructions de nouvelles habitations, pour l'entretien des réseaux, pour les sapeurs-pompiers, pour la gestion de pannes, bref il s'agit d'une somme de connaissances qui est souvent liée à un nombre restreint de personnes. L'informatisation de ces données en assure la pérennité et permet une meilleure gestion des réseaux grâce aux bases de données constituées. L'ingénieur communal a accès à ces données. L'accès via le réseau internet à la base de données centralisée est possible, mais n'est pas installé à ce jour.

4. Domaines

Le feu bactérien et sa prophylaxie

A nouveau et comme chaque année, des contrôles sont régulièrement effectués. Aucun cas de contamination n'a été décelé. Monsieur Blaise Pahud suit la formation nécessaire pour procéder à ces contrôles.

Location

Changement de locataire pour certaines parcelles communales.

Les jardins familiaux

Les activités des jardiniers se poursuivent.

4.1. Forêts

Entretien courant assuré par le service forestier de la Venoge. Un élagage est entrepris sur les parcelles forestières de la Commune.

La structure légale, sous la forme de Triage de la Venoge, a changé et est devenue un Groupement, dont les statuts ont été adoptés par le Conseil communal le 14 avril 2011, selon préavis No 59/2011.

4.2. Parcs et promenades

Formation

Les collaborateurs du Service parcs et promenades ont suivi un cours sur les produits phytosanitaires, dont l'objectif est de maîtriser les traitements des espaces verts en conformité avec les prescriptions en la matière.

Centre sportif du Marais

Entretien courant des surfaces engazonnées et arrosages fréquents dus à une année relativement sèche. Les haies et la petite forêt sont régulièrement entretenues, ainsi que le bâtiment, par notre Service de Voirie, parcs et promenades.

Suite à la vente du terrain au Green Club, selon préavis No 52/2010, dans lequel était prévu la réfection complète du parking, la surface, les bordures, ainsi qu'un éclairage ont été réalisés à la satisfaction des utilisateurs.

Le lac des Buyà tsa

Comme chaque année, la vidange complète du lac a été effectuée à plusieurs reprises. Un entretien systématique des éclairages (suite aux diverses déprédations) et des abords du lac est également réalisé et nos paysagistes entretiennent et améliorent régulièrement les massifs et ornements. Un entretien particulier, côté Maison de Commune, a été effectué.

Sentiers communaux

Entretien courant des sentiers communaux et remise en état (pavés) des chemins piétonniers par notre Service parcs et promenades.

Terrain des Esserpys

Entretien courant des surfaces et des équipements, ainsi que des arbustes, plantes et aux massifs qui bordent cette place de jeux. Il faut ajouter à ces travaux courants la remise en état de ces espaces verts et des jeux due aux déprédations de certaines personnes, ainsi que le ramassage de crottes de chiens, dont les propriétaires oublient qu'il en est de leur responsabilité.

Nouvel aménagement des places de jeux et de détente, selon préavis No 60/2011.

CHAPITRE III	Dicastère de M. Luigi MANCINI de M. Daniel Chapuis	depuis le 01.07.2011 du 01.01. au 30.06.2011
1. Services Industriels	2. Bâtiments	3. Sociétés locales

Effectif :	Services Industriels : (électricité-eau)	1 ouvrier spécialisé 1 manœuvre spécialisé à 40%	M. B. Cand M. G. Donnet
	Services Industriels : (administration)	1 boursière 1 comptable	Mme S. Caccia Mme D. Neumann
	Bâtiments communaux :	1 ouvrier spécialisé (SI & bâtiments) 2 concierges 4 concierges auxiliaires	M. B. Cand M. D. Stäger M. R. Favey Mme C. Cand Mme L. Hassler Mme M. Dubach Mme S. Wittmer

1. Services Industriels

1.1. Service électrique

1.1.1. Alimentation en électricité

Le service de l'électricité de Lausanne alimente en moyenne tension la Commune par 2 points d'entrée. La configuration de base est que le réseau soit séparé en deux, avec la partie industrielle (Marché Migros, Es-Vuaz), alimenté depuis la sous-station Tenalaz (Lausanne) via la sous-station Es-Vuaz, et le reste du village depuis la sous-station Pétause (Lausanne) via la sous-station Boxer.

1.1.2. Infrastructures existantes

Les installations et équipements suivants font partie du patrimoine communal :

Alimentation du réseau

Le réseau communal est alimenté en moyenne tension (MT) par 2 sous-stations (Es-Vuaz et Boxer). La configuration actuelle permet de pouvoir alimenter l'ensemble du réseau communal, aussi bien depuis Boxer que depuis Es-Vuaz.

réseau MT (moyenne tension = 11,3 kV)

se compose de 11 sous-stations transformatrices de 11'300 V en 400/230 V, réparties sur le territoire communal et reliées en bouclage.

réseau BT (basse tension = 400/230 V)

se compose de 18 cabines de distribution et du réseau de distribution des cabines BT jusqu'aux abonnés; ce réseau est également construit en bouclage, sauf pour les abonnés du ch. du Marais.

réseau EP (éclairage public)

construit parallèlement au réseau BT, il comprend actuellement 353 luminaires.

installations de comptage

ces équipements (compteurs, horloges et télérecepteurs), installés chez les abonnés, sont propriété des SIR et servent au relevé de la consommation d'énergie (actuellement environ 1'784 abonnés).

conduites

36 km de conduites souterraines jusqu'à 1'000 volts;
9 km de conduites souterraines de plus de 1'000 volts.

1.1.3. Travaux spécifiquesPannes

Quatre pannes se sont produites sur notre réseau BT et MT.

En voici le détail :

14.02.11	Surcharge sur le câble réseau	33 abonnés concernés
18.02.11	Réparation d'un câble, faute de montage	33 abonnés concernés
09.06.11	Coupure planifiée suite travaux	20 abonnés concernés
11.09.11	Dompage sur un disjoncteur d'un transformateur Lausanne Word	1'784 abonnés concernés.

Green Club

Afin d'éviter les micros coupures sur la commande du régulateur de lumière, une alimentation stabilisée a été posée en provisoire pour éviter ces micro coupures.

Le changement du câble d'alimentation a été agendé en 2012, ceci pour des raisons propres à notre mandataire. A rappeler que ces travaux ont été acceptés par le préavis No 30/2008.

1.1.4. Travaux d'entretien

Pour l'essentiel, les travaux d'entretien sont réalisés par notre personnel, selon un programme préétabli. Les entretiens nécessitant l'intervention de machines (par ex. nacelles) ou d'outillage spécifique (par ex. dispositifs de mesure) sont confiés à des entreprises privées :

- éclairage public, par nos soins;
- éclairage public, par un mandataire privé, pour les luminaires élevés et placés sur les routes à grand trafic;
- nettoyage des sous-stations transformatrices et des cabines basse tension;
- contrôle par pointage des installations exécutées sur le territoire communal;
- gestion des pannes.

Le câble principal basse tension du ch. de la Covatannaz n'a pas été remplacé. Il sera fait en même temps que le réseau d'eau. Pour rappel, les travaux ont fait l'objet d'un préavis No 37/2009, qui a été accepté par le Conseil communal.

Eclairage public : le remplacement des luminaires, le long du chemin piétonnier LEB, a été pris en charge, en partie, par le LEB et par la Commune.

1.1.5. Travaux administratifs :

- relevé des compteurs;
- établissement des factures : par ReCom;
- contentieux : par ReCom;
- traitement des avis d'installation;
- suivi des mutations;
- coordination du service de piquet;
- analyses en vue du remplacement des disjoncteurs moyenne tension.

1.1.6. Etudes en cours

Ordonnance sur le rayonnement non-ionisant (ORNI)

L'actualisation des offres pour la mise en conformité des sous stations (Boxer et Covatannaz) n'a pas été faite; Le départ annoncé de l'entreprise Boxer ne rend plus nécessaire ces travaux. En ce qui concerne Covatannaz, une nouvelle évaluation devra être effectuée au regard de la réglementation en vigueur.

Zone Dessous-la-Vaux

En fonction du projet d'aménagement de cette zone (zone du Brit), quelques variantes seront encore à étudier dès qu'un principe d'aménagement de toute la zone sera connu.

Cette zone est pour le moment en attente de finalisation en fonction du projet définitif d'aménagement de cette zone.

Moyenne tension

Pour des raisons de limites budgétaires, les offres pour les bancs MT de Cousson et Fayards n'ont pas été demandées; ces travaux seront reportés, mais au plus tard en 2013.

Des offres seront également établies pour :

- mesure des terres des sous-stations qui doivent être faites conformément aux directives en vigueur.
- entretien des bancs MT des sous-stations qui ne seront pas touchées par le changement des bancs MT (mise à jour).

Basse tension

Les cabines « Noyer » et « Sous-Mont » n'ont pas encore été changées, les travaux seront entrepris dans le courant de 2013; toutefois, il semble plus urgent de changer la cabine « Bochet » au lieu de « Sous-Mont ». Un mandat spécial sera donné à notre mandataire.

Valeur du réseau

Les documents nécessaires pour le calcul de la valeur du réseau ont été transmis à un bureau spécialisé. Ce travail dispensieux doit s'effectuer désormais annuellement pour le calcul du timbre du réseau de distribution.

Tarification

La nouvelle tarification a été mise en place. La facturation est gérée entre les Services Industriels, Mme S. Caccia, et ReCom. A noter que les rapports avec RECom sont excellents.

Parcelle 122

Une étude est en cours par le bureau Betelec. Suite au départ de Boxer, et au vu de l'état de la sous-station, il est projeté de réaliser une sous-station souterraine. Différentes démarches doivent être entreprises avec la Société M2 (Alpiq) qui sont les propriétaires. Ces travaux feront l'objet d'un préavis en automne 2012.

Facturation et contentieux

Mandat a été donné à la société ReCom d'effectuer la facturation, le contentieux et le suivi des clients. Diverses adaptations ont été réalisées par la Bourse communale et ReCom pour optimiser le traitement des informations. Plusieurs abonnés ont fait l'objet de coupure de courant. Mais tous se sont acquittés des factures non payées.

1.1.7. Contrôle des installations électriques intérieures

L'ordonnance sur les installations à basse tension (OIBT) est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2002; les propriétaires sont astreints à faire contrôler, à leurs frais, leurs installations électriques :

- Tous les 20 ans, pour les villas et immeubles : contrôles périodiques;
- Lors de changement de propriétaire, lors de la vente, si le dernier contrôle périodique effectué date de plus de 5 ans.

Pour la Commune qui ne doit plus assumer les frais des contrôles périodiques, la tâche consiste à :

- Gérer les avis d'installation;
- Exploiter le registre informatique du contrôle, lequel comprend tout l'historique des installations considérées;
- Aviser dans les délais les propriétaires qui doivent faire contrôler leurs installations ;
- Suivre la procédure de rappels et, au besoin, transmettre les dossiers difficiles à l'IFICF ;
- Vérifier et archiver les rapports de sécurité obtenus des propriétaires ou de leurs mandataires.

La saisie des avis d'installation et des rapports de sécurité est assurée par l'administration communale. Le bureau Perrottet effectue le contrôle des données, saisies et, au besoin, des installations.

1.1.8. Inspection des installations à courant fort

Il n'a pas été procédé à un contrôle des installations moyenne tension cette année, aucune demande dans ce sens n'a été faite par l'Inspectorat fédéral.

1.1.9. Bureau mandataire

La Municipalité collabore avec le bureau Perrottet. M. Stéphane Guex s'occupe des dossiers de notre Commune. Le bureau Perrottet est responsable du réseau électrique moyenne tension (MT,) avec sous-stations de transformation et basse tension (BT), ainsi que de l'éclairage public. Monsieur Guex, comme précédemment, s'occupe du réseau de Romanel.

Malgré les préoccupations, étant donné qu'aucune amélioration dans le traitement des dossiers n'a été constaté, la Municipalité a décidé de résilier le contrat avec le bureau Perrottet.

Au vu de l'urgence, un mandat provisoire a été attribué au Bureau technique Betelec à Villars-Ste-Croix. M. Marco Savona est notre interlocuteur. Un appel d'offre sera établi pour déterminer le mandataire.

Le mandat comprend principalement les catégories d'activités suivantes :

Entretien des réseaux et nouvelles constructions

Traitement des avis d'enquête et gestion des introductions des nouvelles constructions.

Contrôle des installations

Suivi des installations périodiques afin d'être à jour pour l'application des contrôles selon la nouvelle ordonnance.

Traitement des avis d'installations et d'achèvement

Définition des tâches et responsabilités de "l'exploitant" du réseau (SER) selon la nouvelle ordonnance et proposition de la saisie des données nécessaires (nouvelle ordonnance = contrôle à charge des propriétaires selon lettre circulaire du SEL en septembre 2003) appliquées dans la Commune depuis le 01.01.2004.

Inventaire des installations

Le bureau Perrottet et Betelec tiennent à jour l'inventaire des installations nécessaire pour le calcul de la valeur du réseau. Ces données doivent être transmises annuellement à la Bourse.

Cadastre et saisie informatique des données

Relevé et mise à jour des plans du cadastre selon les travaux exécutés (introductions, extension du réseau, nouveaux équipements, etc.).

Suivi des demandes lors de fouilles par d'autres services.

Cadastre informatisé

L'entrée des informations du cadastre électrique est en cours, les délais n'ont pas pu être tenus, les changements de personnel sont à l'origine de ce retard.

1.1.10. Service de piquet

Le service de piquet est garanti par deux entreprises, ceci en vertu de la convention pour travaux sur le réseau électrique passée avec les entreprises Pidoux & Fuino SA et Romelec Sàrl.

Il a été constaté que seul Romelec Sàrl intervient. Une nouvelle organisation sera établie dans le courant 2012.

1.1.11. Conventions

Pour travaux sur le réseau électrique : les entreprises Pidoux & Fuino SA et Romelec Sàrl.

Pour les travaux de génie civil : l'entreprise Walo Bertschinger.

1.1.12. Associations et regroupements

Multidis

Pour rappel, les distributeurs romands multfluides (eau, électricité, gaz, chaleur à distance, télé-réseau, télécoms, etc.) ont fondé en 2003 une association ayant pour buts :

- de soutenir ses membres auprès de leurs clients respectifs;
- de renforcer les positions de ses membres auprès des autorités, associations ou groupes d'intérêts;
- d'entretenir et développer des relations professionnelles étroites entre ses membres;
- de piloter des projets correspondant à sa mission.

Sont membres de l'association : Services Industriels de Lausanne, Services Industriels de Genève, Service Intercommunal de l'Electricité SA, Services Industriels de Belmont, Services Industriels de Lutry, Services Industriels de Neuchâtel, Services Industriels de La Chaux-de-Fonds et du Locle, Gruyère Energie SA, Services Industriels de Morat, Enerdis, Services Industriels de Pully, Services Industriels de Romanel.

Les distributeurs multfluides romands partagent les mêmes valeurs fondées essentiellement sur un service public de qualité et sur la proximité avec leur clientèle, qu'elles entendent développer.

Synergis

Regroupe les revendeurs des Services électriques de la Ville de Lausanne.

Association des entreprises électriques suisses

Vu le partenariat avec Recom SA et la collaboration avec un mandataire spécialisé dans le domaine de la législation et du calcul des tarifs électriques, la Municipalité s'est retirée de l'association faîtière des entreprises électriques suisses (AES).

Conférence des partenaires ReCom

Le Syndic de Belmont, Gustave Muheim, en assure la présidence, la vice-présidence ayant été assurée par M. Daniel Chapuis jusqu'au 30.06.2011.

1.1.13. Tarif

Selon les calculs réalisés en 2010, les tarifs électriques 2011 ont subi une légère baisse, qui a pour origine un ajustement du prix d'achat de l'électricité.

Deux nouvelles taxes seront facturées aux abonnés en 2012, soit une taxe sur l'éclairage public, et l'autre concerne la participation aux énergies renouvelables. Elles ont fait l'objet d'un préavis et ont été acceptées par le Conseil communal.

1.1.14. Libéralisation du marché de l'électricité

Loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI)

L'ouverture du Marché de l'énergie électrique est entrée en vigueur au 01.01.2009. En novembre 2009, le Conseil fédéral a mandaté le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) d'élaborer un projet de révision de la loi sur l'approvisionnement en électricité. Les procédures de mise en consultation se feront durant l'été 2012. L'entrée en vigueur de la loi révisée est prévue le 1^{er} janvier 2015.

2^{ème} étape de l'ouverture du marché.

Le Conseil fédéral décidera le maintien ou non de l'ouverture du marché de l'électricité à l'ensemble de la population pour le 1^{er} janvier 2014. Cette décision dépendra des négociations avec l'Union Européenne et du référendum facultatif, qui aura certainement lieu dans l'intervalle.

Le service de l'électricité de Romanel reste maître de son réseau de distribution. Il en assure l'entretien et le développement. Les aspects facturation et gestion des clients ont été transférés dans la société ReCom.

1.2. Télé réseau

1.2.1. Travaux administratifs

Traitement des mutations et facturation coût énergie à Cablecom.

1.2.2. Convention

Le télé réseau de Romanel s/L. est exploité depuis le 01.01.2001 par Cablecom SA, sous l'appellation de Téléromanel. En vertu de la réglementation en vigueur dans ce domaine des télécommunications, l'exécutif de Romanel n'a plus accès aux comptes, ni ne peut avoir une quelconque influence sur la politique des prix d'abonnement.

1.3. Service des eaux

1.3.1. Alimentation en eau

Le service des eaux de Lausanne alimente en gros la Commune :

- a) pour la majeure partie du village, par l'intermédiaire de son réservoir de Sauvabelin, dont la crête du trop-plein se situe à 667.75 m, ce qui donne une pression statique minimale de 4 bar sur les hauts du village et de 8 bar sur le bas. La dureté moyenne de l'eau fournie est de 14 à 21°f. C'est une eau que l'on peut qualifier de douce à moyennement dure. Ce réseau, appelé réseau de Sauvabelin, est alimenté via la chambre de comptage des Noyers. La chambre de Vernand, elle, constitue l'alimentation de secours du réseau (après passage par une réduction constituée par une vanne Clayton révisée chaque année).
- b) pour la zone industrielle des Marais, par le réservoir de Vernand (réseau de Vernand), dont la crête du trop-plein se situe à 705.95 m, ce qui donne une pression statique de 8 à 9 bar. La dureté de cette eau se situe entre 26 et 29°f. C'est une eau mi-dure à dure.

1.3.2. Sources

En 1987 déjà, une étude sur les captages de Romanel s/L. au Mont s/L. avait conduit à l'abandon d'une utilisation de ces sources comme eau domestique. Cette eau alimente actuellement le réservoir du Stand et le lac de Prazqueron.

Recherche de source

Le bureau CSD a été mandaté pour faire une étude hydrogéologique préliminaire pour la recherche de source en profondeur (env. 100 m.). Le secteur du bois de la Judée présente un certain potentiel. Un forage sera nécessaire pour déterminer plus précisément les ressources en eau disponible et la rentabilité de sa mise en exploitation.

1.3.3. Infrastructure existante

Réseau de distribution : se compose de canalisations couvrant le territoire communal et desservant celui-ci en bouclage; il est formé de conduites de diamètres et matériaux différents selon les besoins et années de construction. Le réseau d'environ 13,22 km est composé d'environ 11.03 km en fonte (83%), de 1.90 km en Eternit (14%), de 130 m en acier, datant de 1911 (1%) et de 180 m en PVC (1%).

La construction de la chambre de comptage des Noyers II a conduit en 2006 à la reprise d'env. 250 m de conduite en Eternit 200 entre les 2 chambres, appartenant précédemment au réseau de la Ville de Lausanne.

Réseau de défense incendie : est composé de 86 bornes-hydrantes (BH) raccordées sur le réseau de distribution. Le lac de Prazqueron et les deux bassins de l'ancien réservoir constituent des réserves d'eau.

Installations de comptage : ces équipements sont placés chez les abonnés et servent au relevé de la consommation.

1.3.4. Travaux spécifiques / modernisation – Fuites

Recherche des fuites

Les recherches de fuites systématiques et la révision des bornes hydrantes (BH) se sont poursuivies en 2010 afin de maintenir le rendement élevé du réseau. Depuis 1999, un plan des fuites est tenu à jour; il permet, le cas échéant, de repérer les conduites à changer ou à réhabiliter en cas d'interventions répétées sur le même tronçon. 7 fuites ont été découvertes et réparées en 2010.

Nous disposons de 44 détecteurs de fuites, dont 2 amovibles.

Ceinture

Chaque fois que l'occasion se présente, nous changeons la conduite (Ø 100-150) en Ø 200, sur le tracé du concept de ceinture. Ce dernier consiste à réaliser une ceinture plus ou moins périphérique en Ø 200 mm pour assurer une alimentation optimale de la Commune.

1.3.5. Travaux d'entretien

Contrôle des bornes hydrantes (BH)

Au fur et à mesure des réalisations des plans de quartier, de nouvelles bornes hydrantes sont installées en accord avec l'ECA et le service du feu. A ce jour la Commune compte 86 BH.

Le contrôle des BH est réalisé annuellement par notre corps de sapeurs dans le cadre d'un exercice avec les autres sapeurs du service de défense incendie et de secours (SDIS) de la Mèbre. L'entretien régulier et les contrôles systématiques ont grandement augmenté la qualité du réseau de défense incendie. Un contrat de maintenance a été conclu avec l'entreprise Hinni AG pour la période du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2012.

Drainages polarisés

Aucune intervention n'a été nécessaire en 2010.

"Cité Fleurie"

Une partie des conduites d'alimentation "Eau de boisson" a été remplacée, ceci suite à différentes fuites. La Copropriété a pris en charge le 50% des frais. En effet, ce réseau est considéré comme privé.

Une étude sera établie en 2012, pour remédier à ce problème. Les Service Industriels doivent être propriétaires jusqu'au point d'introduction qui est le compteur. Affaire à suivre.

Migros

Au vu des transformations lourdes du Centre commercial, différents travaux ont été entrepris. En effet, sur ce site, il y avait encore une alimentation de Lausanne. Après discussions, les SI Romanel ont entrepris les travaux à leur charge.

1.3.6. Travaux administratifs

- relevé des compteurs;
- établissements des factures : par ReCom;
- contentieux : par ReCom;
- suivi des mutations.

Par le bureau M. Muller : examens des mises à l'enquête pour vérifier ou préciser l'endroit de la prise d'eau et le diamètre du raccordement.

1.3.7. Etudes en cours

Parcelle 122

Dans le cadre d'une nouvelle construction sur cette parcelle, celle-ci sera alimentée par le réseau communal (jusqu'ici par la Ville de Lausanne). Une conduite de diamètre 150 mm en fonte sera posée avec 2 BH et un prolongement possible vers un refuge en projet. L'étude préalable est réalisée, mais le projet a évolué. Nous attendons de recevoir le projet définitif du propriétaire. Une demande de subside sera déposée à l'ECA.

Chemin de la Covatannaz

Une modification de l'alimentation électrique souterraine a incité la Municipalité à examiner le remplacement éventuel de la conduite EdB + SDI. Il s'avère que celle-ci est en fonte F150 et date de 1970 environ. Un projet de remplacement a été élaboré et contact a été pris avec les propriétaires riverains en vue d'un remplacement éventuel des alimentations privées. Les devis sont également prêts.

Par la suite, il s'est avéré que de tels travaux, importants, nécessitaient également l'examen du remplacement des égouts (EU + EC).

Le PGEE (Plan Général d'Evacuation des Eaux), dont l'étude est en cours, montre que les conduites EU + EC du chemin de la Covatannaz sont en mauvais état et sous-dimensionnés. Il est dès lors décidé d'affiner l'étude PGEE pour effectuer le remplacement des égouts en même temps que l'alimentation en eau potable. Les résultats du PGEE seront connus le premier trimestre 2011.

PDDE (Plan directeur de la distribution d'eau)

L'étude relative à l'établissement du PDDE est terminée. A ce jour, celui-ci n'a pas encore été approuvé par la Municipalité.

1.3.8. Contrôle de qualité

A la demande du laboratoire cantonal, nous prélevons 3 échantillons, 2 fois par année, dans n'importe quel endroit du réseau §-d'eau de boisson et de secours incendie (EdB + SDI) de la Commune, à des fins de contrôles bactériologiques. Les résultats ont toujours été conformes aux prescriptions de l'ordonnance fédérale sur l'hygiène des denrées alimentaires.

En tout temps, nous pouvons effectuer des prélèvements (bactériologiques ou chimiques) en cas de doute notamment.

1.3.9. Mandataires

Après de nombreuses années de collaboration avec le bureau Marcel Muller à Bussigny, et suite à l'évolution de ce bureau, la Municipalité a choisi de donner le mandat lié à la gestion du réseau d'eau au bureau Ribl à Lausanne. La transition entre ces deux bureaux s'est faite en 2009 et 2010. La fin de la collaboration avec Marcel Muller sera effective au 28.02.2011. Nous tenons à remercier M. Marcel Muller à Bussigny pour le travail effectué depuis plusieurs décennies au profit de notre Commune.

Dans le cadre de son mandat, le bureau Marcel Muller / Ribl veille avec M. Bernard Cand, responsable communal du réseau, et l'entreprise Schmidt Frères, concessionnaire sanitaire, à maintenir en bon état le réseau de distribution. Le bureau Marcel Muller / Ribl est responsable des études, des examens, des mises à l'enquête pour instructions de raccordement, du suivi des réalisations et de l'informatisation des données relatives au cadastre souterrain avec le bureau Renaud & Burnand, géomètres, à Pully et Renens.

1.3.10. Service de piquet

Un service de piquet est mis en place pour intervenir en tous temps; il est composé de M. Muller, de M. Cand, de l'entreprise Schmidt (installation sanitaire), de l'entreprise Walo Bertschinger (Génie civil). Cette dernière intervient également dans les mêmes conditions pour le Service électrique.

1.3.11. Conventions

Les conventions pour travaux en régie d'appareillage et de génie civil sont en vigueur avec les entreprises Schmidt SA et Walo Bertschinger. Le renouvellement de la convention se fait toujours sur la base de nouvelles offres approuvées par la Municipalité et son mandant. Il est stipulé, dans ces contrats, que ces entreprises doivent être aptes à intervenir 7 jours sur 7 et 24h sur 24. Pour les travaux plus importants et prévus, ceux-ci sont adjugés sur la base de soumission pour chaque objet. Les entreprises concessionnaires sont automatiquement soumissionnaires.

Destiné au Service de Défense Incendie, le réseau bénéficie de subsides de l'ECA à des taux variables, s'agissant de transformations, entretien ou nouvelle conduite.

Les raccordements privés ne sont pas subventionnés. La Commune paie la vanne d'alimentation. La pose de celle-ci, ainsi que le solde de la conduite et de l'appareillage jusqu'au compteur, sont à charge des privés. L'installation se fait par le concessionnaire agréé, dont le contrat est revu tous les deux ans.

1.3.12. Contrat d'achat d'eau

Un contrat d'approvisionnement a été conclu avec le service des eaux de la ville de Lausanne. Il est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2008. Ce contrat est conclu pour une durée de 10 ans et sera échu le 31 décembre 2017.

1.3.13. Tarifs

Les tarifs datant du 01.03.2006, l'adaptation du prix de location des compteurs a été établie et la nouvelle tarification est entrée en vigueur le 01.01.2010.

2. Bâtiments

Liste des bâtiments communaux

Bâtiment	Situation	Année construction
Four Banal	Chemin du Village 9	(transformé en 1988)
Ludothèque et Bibliothèque	Chemin du Village 9	(rénové en 2007/2008)
Auberge communale de la Charrue	Route d'Echallens 1	1850
La Petite Charrue	Route d'Echallens 1b	(transform.- rénov. 1998) rénovée en 2002
Temple	Chemin du Village 16	1866
Collège du Rosset	Chemin des Tilleuls 8	1927 (rénové en 2003-2004)
Ensemble scolaire de Prazqueron	Chemins de la Côte et de la Judée	1968-1972-1978
Collège des Esserpys et salle de rythmique	Chemin du Taulard 22	1977-1995
La Villageoise	Chemin du Village 14	1982
Le Raffort	Chemin de l'Orio 29	1982
Centre sportif du Marais	Chemin des Epinettes	1985
Maison de Commune	Chemin du Village 24	1987
Fontaine couverte	Chemin du Village 33-35	1822
La Laiterie	Chemin du Village 2	?
Maison (ex Fleury)	Chemin de la Source 4	1953

a) **Four banal** (Bibliothèque "Papyrus" & Ludothèque "Le Sac à Malices" -

Entretien courant. Aménagement accès classe 1803. Rafraîchissement des locaux (peinture, etc.) pour mise à disposition de la Communauté catholique.

b) **Auberge communale de La Charrue**

Quelques travaux d'entretien courant sont réalisés.

c) **Temple**

Entretien courant.

Au vu de l'état de ce bâtiment, une planification doit être établie pour réaliser les travaux d'assainissement. Ces travaux pourraient être projetés pour 2014, voire 2015.

d) **Collège du Rosset**

Entretien courant du bâtiment (réparation de stores, entretien du chauffage, etc.).

Aménagement de la nouvelle Garderie.

Nouvel aménagement des places de jeux et de détente, selon préavis No 60/2011.

e) **Complexe de Prazqueron**

Les travaux d'entretien ont été limités. Seuls les travaux indispensables ont été réalisés, cela pour tenir compte du préavis No 43/2009, et de celui présenté au Conseil communal en janvier 2012. Les travaux ont débuté courant mars 2012.

f) **Collège des Esserpys**

Pour notre sympathique petit collège des Esserpys, construit en 1977, entretien courant et réparation des stores.

Une demande de crédit d'étude pour l'assainissement du bâtiment a été acceptée par le Conseil communal.

g) **La « Villageoise »**

Entretien courant, réparation de stores.

Après analyse, suite à des problèmes de fuites, un traitement spécial a été effectué sur la conduite de chauffage à distance, sise entre la Villageoise et le Four banal.

Une partie des coûts engendrés par ce défaut a été prise en charge par nos assurances.

h) **Le Raffort** Service feu et déchetterie
Entretien courant.

i) **Centre sportif du Marais**

Un contrôle quotidien des installations techniques est fait, été comme hiver.
Pour l'instant, le Centre sportif du Marais donne pleinement satisfaction à ses utilisateurs.

j) **Maison de Commune**

Entretien courant (réparation stores, ramonage chaudière, contrôle chauffage, sanitaire, etc.).
Le Service de parcs et promenades a créé un nouvel aménagement, apprécié par la population. De plus, une plaque signalétique met en valeur la Maison de Commune.

k) **Fontaine couverte**

RAS

l) **La laiterie**

Entretien courant.

3. Sociétés locales

Suite à l'élection de M. Luigi Mancini comme Municipal, un nouveau Président a été élu. Il s'agit de M. Graziano Mancini.

Le comité est le suivant :

- Mancini Graziano, Présient
- Fischer Milena, Caissière
- Resin Mélanie, Secrétaire.

Votre exécutif remercie les Sociétés locales du GSL pour l'organisation de plusieurs manifestations importantes pour, en particulier, l'animation du Village, à savoir :

L'organisation, par la Société de Jeunesse de Romanel, de la soirée du Petit Nouvel-An en début d'année, le traditionnel Loto par la Société de gymnastique, au mois de mars, le concert annuel de la Source enChantée, la course « A travers Romanel » du 17 juin, le G.S.L. pour l'organisation de la Fête au Village des 17 et 18 juin, la Fête du 1^{er} Août sous la responsabilité de la Source enChantée, la Société de Tir Sportif La Mèbre pour son loto en novembre, ainsi que les acteurs du Marché de Noël.

Ces manifestations ont eu lieu aux dates suivantes :

08.01.	Petit Nouvel An de la Société de Jeunesse
05.02.	Brocante
26 et 27.03.	Journée "Portes ouvertes" et loto de la Société de gymnastique
08 et 09.04.	Concert annuel de la Source enChantée
17.06.	Course A Travers Romanel
17 et 18.06.	Fête au Village
01.08.	Fête du 1 ^{er} Août
13 et 14.09.	Vestiaire (troc)
08.10.	Tournoi de sports de la Société de Jeunesse
13.11.	Loto du Tir Sportif la Mbèbre
2 au 4.12.	Marché de Noël

25 Sociétés locales au 31.12.2011, composent le GSL, à savoir :

Abbaye des Villageois	Football Club
Amicale des Pèdzes	Garderie "Les P'tits Bonshommes"
Amicale des Pompiers	La Source enChantée
Association Sauvegardons Romanel	Ludothèque
Association pour le développement de Romanel - sur-Lausanne et environs	Paroisse protestante
Association Romanel Logis	PLR les Radicaux
A Travers Romanel	Pétanque L'As de Cœur r
Bénévolat	Romanel Basket
Bibliothèque Le Papyrus	Société de gymnastique
Club de Cerf-volant "A Ciel Ouvert"	Société de jeunesse
Communauté catholique	Tir Sportif la Mèbre
Entente indépendante	Tennis de table
Fanfare Vétérans Vaudois	

Le Municipal en charge des Sociétés locales a participé, selon ses possibilités, à ces manifestations, ainsi qu'aux différentes assemblées générales des différentes sociétés.

3.1. Journal Romanel Info

Le Journal Romanel Info est placé sous la responsabilité de la Municipalité et chaque Société peut y insérer une annonce ou un article. La réalisation de ce journal est effectuée par Madame Laurence Donnet, avec la collaboration de Mme J. Kremszner, et est édité par l'Atelier Grand SA au Mont s/Lausanne.

Ce journal est apprécié par les habitants du village.

CHAPITRE IV**Dicastère de Mme Christine CANU****1. Sécurité sociale****4. Police des constructions****2. Affaires culturelles****3. Cultes****5. Divers**

Effectif :	Accueillantes en milieu familial :	1 coordinatrice	Mme M.-D. Progin
	Bureau technique	1 ingénieur communal	M. S. Auer
		1 collaborateur technique	M. S. Rochat
		1 secrétaire	Mme K. Zumstein

1. Sécurité sociale**1.1. Activités de l'administration communale****1.1.1. *ARASPE pour la région Prilly-Echallens (Madame Pittet, préposée)***

Dans le cadre de la régionalisation de l'action sociale imposée par le Conseil d'Etat, la Commune de Romanel-sur-Lausanne fait partie, depuis le 1^{er} janvier 2008, de l'Association régionale pour l'Action Sociale de la région Prilly-Echallens. Il s'agit d'une association intercommunale régie selon la Loi sur les communes, qui regroupe 49 communes.

Les 4 agences intercommunales d'assurances sociales (Prilly, Echallens, Le Mont et Romanel-sur-Lausanne) assurent le relais entre les habitants des 49 communes de l'ARASPE et le CSR de Prilly.

Madame Denise Pittet est la préposée à 80% de l'AAS de Romanel-Cheseaux-Jouxens et Madame Sandrine Robatel est la collaboratrice à 50% à l'antenne de Cheseaux.

Les coûts liés à l'usage des locaux et des diverses prestations sont facturés à l'ARASPE et répartis entre les 3 communes concernées sous la forme d'un coût par habitant.

1.2. Autres activités communales**1.2.1. *Garderie Jardin d'Enfants "Les P'tits Bonshommes"***

selon rapport de Mme C. Henry, Présidente depuis le 11 novembre 2009.

La halte-garderie « les P'tits Bonshommes » a été créée en 1979 par Mlles Dominique Mégroz et Antoinette Pasche.

Depuis 1990, elle dépend d'une Association : L'Association de la garderie/jardin d'enfants « les P'tits Bonshommes ».

Cette association privée est gérée par un comité bénévole, présidé par Madame Carole Henry. Les statuts de l'association ont été modifiés pour qu'un Municipal et le Directeur de la structure d'accueil fassent partie du Comité de façon statutaire.

En août 2009, le Directeur François Polo a été engagé à 70% comme éducateur et à 30% pour les tâches administratives. Depuis la rentrée d'août 2011, son pourcentage de tâches administratives a été augmenté de 20%.

La Garderie Les P'tits Bonshommes reçoit des enfants âgés de 2½ à 5 ans. Durant l'année 2011, la garderie a accueilli dans une première phase, 39 familles dont 40 enfants. Puis 19 nouvelles familles ont été accueillies dès la rentrée d'août 2011. Ce qui porte le chiffre à 58 familles membres et 59 enfants accueillis au sein de la structure d'accueil.

En début d'année, le taux de remplissage de la garderie était d'environ 75% pour finir à environ 90%. Ce qui représente une moyenne sur l'année d'environ 82%.

En 2011, des changements de personnel sont également intervenus. Mme Catherine Barraud a donné son congé pour la fin du mois de juillet. La Présidente du comité, ainsi que le Directeur de la garderie, regrettent son départ. Elle est remerciée pour tout le travail effectué tout au long de ces années passées à la garderie. Mme Barraud a suivi tous les changements de la garderie et a exprimé vouloir cesser son activité professionnelle et prendre du temps pour elle.

Mme Christelle Bulle a rejoint l'équipe éducative dès le 3 janvier, ainsi que Mlle Barbara Guignard le 15 septembre 2011.

Audrey Saudan a fini sa première année d'apprentissage d'assistante socio-éducative avec succès et commence sa deuxième année en août.

Le Comité de l'Association s'est réuni en janvier, avril, juin, août, septembre, et décembre. Il a organisé 2 assemblées générales en mai et en novembre, tel que prévu dans les statuts. Le Comité a travaillé principalement sur les cahiers des charges de la direction, des éducatrices. Des réunions ont eu lieu entre le Directeur, la Municipale et la Présidente de l'Association pour préciser les rôles et les tâches de chacun-e.

Les faits marquants en 2011 :

- **3 Janvier** ; Arrivée de la nouvelle éducatrice : Mme Christelle Bulle.
- **Février** ; L'équipe éducative a effectué la première évaluation de l'apprentie (qui en comporte 4 durant l'année).
- **Mars** ; le Directeur a terminé sa formation afin d'obtenir le titre de Formateur en Entreprise. Formation exigée (dans les deux premières années de l'introduction de l'apprenant dans la structure) afin de pouvoir accueillir des apprentis-es dans la garderie.
- **8 Mars** ; Première visite du commissaire d'apprentissage (Mr. Pfender). Son rapport concernant le suivi de l'apprenant est positif, et précise que l'apprentie bénéficie d'un très bon suivi.
- **Mars** ; l'équipe éducative a organisé une semaine carnaval durant les vacances scolaires, tout en offrant une semaine différente aux enfants accueillis quotidiennement.
- **Fin mars** ; fin de la période d'essai de Mme Bulle qui est engagée au sein de la structure d'accueil.
- **8 Juin** ; l'équipe éducative a organisé une fête de départ des enfants quittant la garderie à la fin du mois de juillet. Malheureusement, pour des raisons de météo, ce projet a dû être annulé.
- **Fin juin**, malgré un premier report dû au mauvais temps, la traditionnelle fête de l'été (buffet canadien) avec les parents a été organisée dans le jardin de la nouvelle structure.
- **Juillet**, Les nouveaux parents et leurs enfants ont été invités à visiter la structure d'accueil afin de se familiariser avec la garderie.
- **15 Août** ; Adaptation des nouveaux enfants dans la structure d'accueil : Période riche et soutenue pour l'équipe éducative.
- **Septembre** ; Arrivée d'une nouvelle éducatrice : Mlle Barbara Guignard.
- **Novembre** ; réunion des parents avec le personnel éducatif pour la présentation de la prise en charge de l'enfant, ainsi que de la ligne pédagogique de la Garderie.
- **14 décembre**, organisation et réalisation de la fête de Noël avec les enfants et leurs parents.

1.2.2. Service des Accueillantes en milieu familial (AMF)

Association des structures d'accueil familial de jour de Cheseaux-Bournens-Boussens-Sullens et de Romanel

Depuis le 1^{er} juillet 2011, la Direction est composée de Mmes :
Christine Canu, Municipalité de Romanel, Présidente
Michèle Gay Vallotton, Municipalité de Cheseaux, Caissière
Sandra Berset, Municipalité de Bournens, Secrétaire.

Assemblée Générale du 12 mai 2011

L'Assemblée Générale a accepté d'organiser 2 séances de commissions consultatives : une en automne et une en mars-avril (pour permettre aux AMF de formaliser les demandes de points à rajouter à l'ordre du jour).

Une demande d'indexation des salaires des AMF est faite au Comité de l'AJENOL par la Direction.

Représentante des AMF de Romanel : Mme A. Pingoud, suite à la démission de Mme S. Tregouet.

Vote aux Assemblées Générales

Les membres de la Direction n'ayant pas le droit de vote lors des AG, un courrier a été adressé aux communes représentées à la direction afin qu'elles désignent un représentant. Romanel et Boussens ont respectivement désigné MM. Denis Favre et Claude Champion. Cheseaux désignera un représentant avant chaque assemblée générale.

Réseau AJENOL

Un contrat-type est toujours à l'étude au niveau du réseau, en attente des déterminations juridiques de l'Etat.

Suite à la discussion demandée par notre Association et sur proposition du Comité du réseau AJENOL, l'AG du réseau a adopté (dans sa séance du 17.11.11) une augmentation du salaire horaire des AMF, qui passe de 5.- à 5.50 frs, avec effet au 01.01.12. Le principe des 2.- pour acquisition de revenu reste valable.

Décisions concernant les AMF

Une attestation de fin d'activité, commune à toutes les AMF de l'Association, a été créée par les coordinatrices, Mmes Progin et Lerjen.

Commissions consultatives

L'Association ne peut prendre des décisions qui sont de la compétence du réseau, mais elle peut porter au niveau du réseau des objets qu'elle aimerait voir discuter ou adopter, si l'Assemblée générale de l'Association en a décidé ainsi. Rappel : le choix des cours proposés aux AMF est de la compétence des coordinatrices, selon les directives du Service de Protection de la Jeunesse. Toutefois, si les commissions consultatives souhaitent un cours qui n'est pas dans la liste, un montant pourra être porté au prochain budget.

Rapport des coordinatrices

Mmes Marie-Dominique Progin, pour la structure de coordination de Romanel, et Gabrielle Lerjen, pour la structure de coordination de Cheseaux, Bournens, Boussens, Sullens.

Situation des accueillantes en milieu familial (AMF) et des placements

Nous n'avons pas tenu compte des demandes auxquelles nous n'avons pas pu donner suite. En effet, après discussion avec les parents placeurs, certaines demandes apparaissent pratiquement irréalisables :

- ✚ Par exemple, une accueillante en milieu familial devant aller chercher les enfants dans deux écoles différentes ou le placement d'un bébé pour la semaine suivante.

336 enfants étaient accueillis durant l'année chez une des **45** accueillantes en milieu familial.

Certaines demandes ont été annulées par les parents placeurs, ceux-ci ayant trouvé une autre solution de garde pour leurs enfants telle que:

- ✚ Grands-parents
- ✚ Crèches ou garderies
- ✚ Un des deux parents reste à la maison
- ✚ Déménagement dans une autre commune hors réseau AJENOL.

54 enfants étaient en attente d'un placement à fin décembre 2011, dont 24 bébés à placer en 2012.

Cheseaux	Bournens	Boussens	Sullens	Romanel	TOTAL	
						<u>ACCUEILLANTES EN MILIEU FAMILIAL (AMF)</u>
22	0	0	2	16	40	AMF au 1er janvier 2011
2	0	1	0	2	5	Nouvelles AMF en 2011
24	0	1	2	18	45	Nbr maximal d'AMF en fonction durant l'année 2011
0	0	0	0	0	0	AMF refus d'autorisation provisoire
2	0	0	0	2	4	AMF ayant démissionné en 2011
22	0	1	2	16	41	AMF au 31 décembre 2011
						<u>ENFANTS</u>
106	3	9	15	76	209	Enfants accueillis au 1er janvier 2011
91	6	14	14	56	181	Nouvelles demandes de placement en 2011
23	6	4	6	15	54	demandes en attente d'un placement à fin 2011
174	3	19	23	117	336	Nbr maximal d'enfants accueillis durant l'année 2011
58	1	7	5	31	102	Enfants sortis en 2011
116	2	12	18	86	234	Enfants accueillis au 31 décembre 2011

Rapport de Mme M.-D. Progin, coordinatrice

Ce service s'adresse aux familles désirant confier leur(s) enfant(s) au domicile des Accueillantes en Milieu Familial, anciennement Maman de jour.

En 2011, pour des durées variables, 117 enfants fréquentent le service (108 en 2010), et le nombre des Accueillantes en Milieu Familial agréées est de 18 personnes (18 en 2010).

Rappelons que la coordinatrice, Mme Marie-Dominique Progin, rétribuée à l'heure, par la Commune, a pour tâches principales de :

- Préavis auprès de la Municipalité, après enquête auprès de l'intéressée à son domicile (2 à 3 visites), concernant les demandes d'autorisation d'accueil d'enfants.
- Renouveler les autorisations des AMF agréées après 5 ans d'activité (rapport établi à la Municipalité, avec un nouvel extrait de casier judiciaire, ainsi qu'un certificat médical).
- Organiser et assurer le suivi des placements chez les familles agréées, en tenant compte des disponibilités de l'ensemble des familles d'accueil et des besoins spécifiques de l'enfant à placer.
- Visiter 1 à 2 x par année les Accueillantes en Milieu Familial.
- Rencontrer au domicile de l'Accueillante en Milieu Familial les parents placeurs, afin d'établir la nouvelle convention du réseau AJENOL (Accueil de jour des enfants du Nord-Ouest Lausannois comprenant les communes de Bournens, Boussens, Cheseaux s/Lsne, Jouxens-Mézery, Prilly, Romanel s/L., Sullens).
- Visiter les parents placeurs 1 x par année, si nécessaire, ou à la demande.

Organiser avec la CIAFJ un cours obligatoire par année pour les Accueillantes en Milieu Familial (nouvelle loi juin 2006).

Organiser avec la CIAFJ 8 modules de cours de 3 h. pour les nouvelles Accueillantes en Milieu Familial (nouvelle loi juin 2006). Pour 2011, 2 AMF inscrites en février 2012.

D'autre part, elle :

- participe 8 x par année aux réunions des coordinatrices et SPJ;
- suit des cours de formation continue 1 à 2 journées tous les 2 mois à l'EESP;
- participe à la réunion annuelle de toutes les coordinatrices du Canton de Vaud;
- est présente à l'assemblée générale des coordinatrices Pro-Jour;
- remet son rapport d'activité tous les 3 mois à la Municipalité;
- rencontre la Municipale des affaires sociales, au minimum tous les trois mois;
- établit les statistiques pour le SPJ et la Commune;
- remet un sommaire de dossier en fin d'année pour la Commune et le SPJ.
- reçoit par internet et contrôle chaque mois les factures heures de garde des AMF, puis transmet à la Bourse de Romanel;
- transmet les coordonnées des AMF à la CIAFJ (pour inscription des cours obligatoires 1 fois par année - (nouvelle loi de juin 2006);
- transmet les coordonnées des AMF ou changement de situation à la CIAFJ;
- transmet les autorisations des AMF agréées par la Commune au SPJ;
- correspond par mail avec les parents placeurs pour information;
- par rapport à l'association, convoque 1 fois par année les Accueillantes de Romanel, préside l'assemblée et fait le procès-verbal;
- participe aux rencontres AJENOL (municipaux, directrice garderie, représente les coordinatrices du réseau);
- reste en contact avec le directeur de la garderie Les P'tits Bonshommes pour inscription enfants garderie et AMF (AJENOL);
- reste en contact avec la Direction des écoles de la Commune;
- reste en contact et rencontre 3 à 4 fois par année les 3 coordinatrices du réseau AJENOL.

1.2.3. Romanel-Logis

selon rapport de Mme M.-J. Junod-Kündig

Depuis vingt-quatre ans, c'est-à-dire le 6 juin 1988, l'Association est gérée par un comité de six membres bénévoles, présidée actuellement par Madame M.-J. Junod-Kündig, cofondatrice, Mme Colette Farine, secrétaire, M. Pierre-Alain Meystre, cofondateur et trésorier, Mme Simone Blanc, M. Gérald Déglise, ainsi que M. le Dr Wilfred Eric Rusterholz, membres.

Pour rappel, depuis 1995, la Municipalité a décidé que la subvention forfaitaire, inscrite au budget communal, n'est versée à l'Association que dans la mesure des besoins. Sans but lucratif, ses ressources proviennent des cotisations et des dons.

Deux appartements sont loués actuellement par l'Association, aux Esserpys 11; la Commune cautionne les baux à loyer des appartements mis à disposition.

En 2011, le comité a pu compter sur l'appui de 111 fidèles cotisants, en très grande majorité de notre Commune. La fiduciaire Fidurev SA d'Assens est l'organe de contrôle de ses comptes lors de l'assemblée générale ordinaire qui a lieu en avril de chaque année.

Romanel-Logis peut avancer l'argent lors de travaux d'aménagements importants ou de pose de divers appareillages, conseillés par les médecins et ergothérapeutes. L'assurance invalidité est sollicitée dans ces cas, mais les décisions, et surtout leurs exécutions, sont longues; Romanel-Logis peut alors jouer un rôle d'intermédiaire important.

L'Association peut apporter une aide financière sans demande de remboursement. Ce qui a été le cas en 2011, en faveur d'une de nos sous-locataires, et également pour une habitante de Romanel, ne pouvant se déplacer qu'en chaise roulante suite à un accident et ayant subi de très nombreuses opérations. En collaboration avec l'ergothérapeute du CMS de Prilly-Nord, notre Association a décidé de lui offrir un appareil de verticalisation et de transfert par pivotement, aide absolument nécessaire pour se lever de son lit et la pose de nouveaux seuils lui permettant de se déplacer plus aisément dans son appartement et balcon.

Notre participation à la Fête au Village 2011 a été un grand succès, et ceci grâce aux nombreuses bénévoles, ainsi que les membres du comité, qui ont eu l'amabilité de confectionner nos « caramels à la crème maison », amandes grillées et pop-corn. Aux bénévoles, vendeurs et acheteurs, un tout grand merci !

Romanel-Logis a, une fois de plus, réalisé une « action spéciale Noël » qui a permis à onze bénéficiaires romanellois en âge de retraite de recevoir une petite somme en cadeau qui a été fort appréciée. Cette démarche faite régulièrement depuis 2006 est réalisée grâce et avec la précieuse collaboration de Madame Pittet, responsable de l'agence intercommunale d'assurances sociales, et cette année avec l'accord et la participation de Madame Canu, municipale.

M. P.-A. Meystre représente l'Association Romanel-Logis au comité de direction de l'APROMAD « Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile de la couronne lausannoise » gérant les centres médico-sociaux de Prilly, Pully, Echallens, Le Mont, Oron et Cully. Cette représentation permet de garder un contact étroit avec le maintien à domicile cantonal.

1.2.4. Bénévolat Cheseaux-Romanel-Vernand

Le Bénévolat de Cheseaux-Romanel-Vernand est un groupement qui fait partie de l'association "Bénévolat-Vaud, centre de compétences pour la vie associative".

Le Bénévolat regroupe 55 membres (39 à Cheseaux et 16 à Romanel). Il est géré par un comité de 6 personnes.

Chaque bénévole est inscrit à l'association Bénévolat-Vaud et bénéficie d'une assurance accident, ainsi que de cartes de parking pour certains hôpitaux.

Les principales activités au service des personnes à mobilité réduite sont des transports (1331 en 2011), la livraison des repas à domicile, à Cheseaux uniquement (756 en 2011), des visites (47 en 2011), des aides aux achats, promenades, des cours de gymnastique douce, 244 cours à Romanel et Cheseaux pour 68 participants, l'accueil des enfants un après-midi, 1 à 2 fois par mois, lors des consultations de la petite enfance organisées par le CMS à Romanel et l'appui à l'activité "Bout de ficelle" à Cheseaux.

L'ensemble représente 21'238 km effectués.

1.3. Activités régionales

1.3.1. Centre Médico-Social (CMS)

L'APROMAD (Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile Couronne lausannoise), dirigée par Madame Patrizia Clivaz Luchez, gère les centres médico-sociaux (CMS) des secteurs de Pully, Prilly, Echallens, Epalinges, Le Mont, Oron et Cully, qui regroupent environ 600 collaboratrices/collaborateurs répartis dans la Couronne lausannoise. Le coût de fonctionnement est assuré par la participation du Canton et des Communes, des Caisses- maladie et des clients.

Le but principal est d'aider au maintien à domicile des personnes momentanément ou durablement dépendantes. Son avantage est d'avoir un unique interlocuteur et une unique facturation pour toutes les prestations fournies par les CMS : aide à la famille et au ménage; soutien à domicile; soins infirmiers; éducation à la santé; ergothérapie; service social; visites et conseils aux jeunes parents; groupes mères-enfants; consultations pour nourrissons.

Le comité de direction de l'APROMAD est composé de deux représentants de chaque CMS, qui sont, pour Prilly, Monsieur Pierre-Alain Meystre de Romanel s/L. et Monsieur Etienne Lasserre, municipal de Prilly. Dès le 30.06.2011, c'est Madame Anne Bourquin Büchi de Prilly qui a repris le poste de Monsieur Lasserre.

Extrait du rapport d'activité 2011 du CMS de Prilly-Nord

Ce bref rapport d'activité est structuré autour des trois pôles suivants :

- La clientèle
- L'équipe du CMS
- L'association et ses partenaires.

La clientèle en quelques chiffres :

Au 31 décembre 2011, nous avons :

- 335 dossiers ouverts, en moyenne sur l'année, 326 dossiers étaient actifs chaque mois, c'est-à-dire des clients bénéficiant au moins d'une prestation;
- 13 de nos clients ont été placés, parmi lesquels 6 ont passé une hospitalisation avant le placement en EMS;
- nous avons enregistré 20 décès, dont 9 sont décédés à l'hôpital.

Soins de base et ménage

(Les heures de déplacement ne sont pas comprises)

En 2011, nous avons fourni 12'876 heures de soins de base, soit un chiffre en augmentation de 2.26% par rapport à l'année 2010. Nous avons apporté 9'238 heures de ménage en 2011, soit 3.37% de plus qu'en 2010.

Soins infirmiers

En 2011, les infirmières ont effectué 4'631 heures d'examen et de soins, ce qui représente une augmentation de 4,53% par rapport à celle de l'année précédente.

Repas

Nous avons livré, en 2011, 16'107 repas, toujours confectionnés par les EMS des Baumettes et de Bois-Gentil (pour les repas "régime"). Le nombre de repas est resté quasiment identique qu'en 2010. La diététicienne de notre Association a procédé à 2 évaluations qualitatives des repas durant l'année.

Dans le CMS de Prilly-Nord, le nombre de clients a diminué de 4.40%, par contre le nombre d'heures de soins de base et d'aide au ménage pour ces mêmes clients a augmenté de 1,72%. Plusieurs clients ont eu besoin de plusieurs passages par jour, et parfois avec 2 intervenantes en même temps. Cela met en évidence une péjoration de l'état de santé de notre clientèle.

L'activité petite-enfance

L'infirmière petite-enfance, rattachée à l'Espace prévention de Lausanne, organise 2 consultations petite-enfance par semaine, y compris pendant les vacances scolaires (une au CMS de Prilly, une à la salle des Esserpys de Romanel). 1169 consultations ont été données tout au long de l'année dans ces 2 lieux. Une deuxième infirmière est venue renforcer la consultation au CMS de Prilly pour accueillir les familles et raccourcir le délai d'attente.

En 2011, l'infirmière a effectué 431 visites à domicile. La collaboration étroite de l'infirmière petite-enfance avec les intervenantes du CMS, particulièrement les assistantes sociales, est un point fort dans l'axe de la prévention de problématique psychosociale au sein des familles. Les assistantes sociales participent à la consultation petite-enfance 1 fois/mois pour répondre aux préoccupations/questions des jeunes familles.

L'équipe du CMS :

En 2011, la dotation de l'équipe s'est modifiée avec quelques engagements et l'augmentation du taux d'activité de plusieurs collaboratrices Persam (Personnel de soins et d'aide au ménage) pour pouvoir répondre à l'accroissement des demandes de soins de base et de l'aide au ménage. Afin de pouvoir encadrer au mieux ces collaboratrices, le responsable Persam a augmenté de 10% son taux d'activité.

Afin de mieux répondre aux besoins de notre clientèle et de nos partenaires, nous avons séparé, en avril 2011, notre centrale téléphonique du CMS en 2 réceptions téléphoniques distinctes entre le CMS de Prilly Sud et le CMS de Prilly-Nord.

L'augmentation persistante des heures de prestations et la réponse téléphonique distincte pour le CMS de Prilly-Nord ont nécessité un réajustement du personnel administratif.

Responsable du personnel de soins et d'aide au ménage	0,9 EPT	1 personne
Secrétaire du personnel de soins et d'aide au ménage	1,1 EPT	2 personnes
Personnel de soins et aide au ménage	env. 15 EPT	38 personnes
Infirmières	5 EPT	7 personnes
Assistants sociaux	1,2 EPT	2 personnes
Ergothérapeutes	0,8 EPT	2 personnes
Secrétaires	1,55 EPT	3 personnes
Secrétaire de soins	0,8 EPT	1 personne
Responsable de centre	0,9 EPT	1 personne

L'association et ses partenaires

En 2011, l'APROMAD a poursuivi la réflexion sur l'organisation du travail dans les CMS de demain afin de répondre aux besoins futurs de notre population. L'augmentation du nombre de personnes de plus de 80 ans, l'engorgement des services hospitaliers et le manque de places dans des structures de type de réadaptation ou de places en EMS laissent prévaloir une augmentation du taux de recours à nos services. La pénurie de personnel soignant nécessite d'utiliser les ressources humaines existantes de manière la plus efficiente possible. De nouveaux rôles professionnels ont été introduits dans les équipes des CMS de notre Association avec l'arrivée de nouveaux professionnels sur le marché du travail. Ce sont, par exemple, les Assistants de Soins en Santé communautaire (ASSC), formation duale de 2 à 3 ans selon les pré-requis et permettant l'obtention d'un CFC. Plusieurs collaboratrices se sont formées avec succès chez nous. Nous devons accompagner et encadrer au mieux nos collaboratrices pour les préparer aux nombreux changements existants et à venir. Cela constitue un défi majeur pour les prochaines années.

1.3.2. Réseau AJENOL

Rapport d'activité 2011

L'AJENOL, Accueil de Jour des Enfants du Nord Ouest Lausannois, a tenu deux assemblées générales, l'une le 14 juin, et l'autre le 17 novembre 2011. Durant l'année, une nouvelle structure a vu le jour dans notre réseau. En effet, Cheseaux-sur-Lausanne a créé, à la rentrée scolaire 2011, une Unité d'Accueil Pour Ecoliers, (UAPE). Cette structure d'accueil propose 12 places pour les écoliers du CIN 1. De son côté, pour diverses raisons, la Commune de Prilly et la Fondation des Acacias ont modifié l'affectation de la garderie de la Fourmi Bleue pour la transformer en UAPE. Cette nouvelle structure propose un total de 24 places pour les élèves du CIN 1 & 2.

Une convention a également été signée avec l'association familiale de Prilly et Jouxens-Mézery pour son jardin d'enfants « Le Petit Navire », qui officie comme structure d'accueil d'urgence pour les enfants domiciliés dans le réseau.

L'année 2011 a également coïncidé avec le changement de législature, ce qui a conduit au renouvellement du Comité directeur (cinq nouveaux Conseillers municipaux sur les sept membres) et de l'Assemblée générale composée de délégués issus des différents Conseils communaux ou généraux des sept communes membres.

En ce qui concerne la politique tarifaire, dont le réseau a la compétence selon la loi sur l'accueil de jour des enfants du 20 juin 2006, nous avons procédé à une augmentation des tarifs pour les structures d'accueil collectif préscolaire et les structures d'accueil familial de jour, en relation avec les coûts effectifs tels qu'ils ressortent des comptes 2010. Ces augmentations ont été votées par l'Assemblée générale du 17 novembre 2011, avec effet au 1^{er} février 2012.

Nous avons également porté le salaire horaire des Accueillantes en Milieu Familial à 5.50 frs, au lieu de 5 frs, à partir du 1^{er} janvier 2012.

Dans le cadre de sa collaboration avec la FAJE (Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants), le réseau AJENOL a régulièrement été présent aux « Rencontres des réseaux » et a participé à l'enquête cantonale relative à l'auto-évaluation sur la taille optimale des réseaux.

Le réseau a d'ores et déjà développé plus de places d'accueil que ce qu'il s'était engagé à créer dans son plan de développement lors de la création de l'AJENOL en 2009. De nombreux projets sont encore à l'étude.

1.3.3. ARASPE - Association régionale pour l'Action Sociale Prilly-Echallens

Rappel du contexte. La Commune de Romanel-sur-Lausanne fait partie de l'Association Régionale pour l'Action Sociale de la région Prilly-Echallens. Il s'agit d'une association intercommunale régie selon la Loi sur les communes, qui regroupe 49 communes.

L'Association a pour buts principaux, au sens de la LC, c.-à-d. les buts auxquels participent toutes les communes membres :

- L'application des dispositions que la Loi du 2 décembre 2003 sur l'Action Sociale Vaudoise (LASV) met dans les attributions des Associations de communes ;
- L'application du Règlement du 28 janvier 2004 sur les Agences d'Assurances Sociales (RAAS).

L'ARASPE est conduite par un **Conseil intercommunal** (Législatif), composé de Conseillers municipaux, représentant les communes membres, désignés par leur Municipalité.

Le Président, depuis le 1^{er} juillet 2011, est M. J.-M. Pasche.

Le Conseil intercommunal, installé lors de la séance du 30 juin 2011 par le Préfet d'Echallens, M. Piot, a désigné un **Conseil de direction** (Exécutif) composé de 9 Conseillers municipaux :

- M. W. Blum, Président (Echallens)
- Mme A. Bourquin-Buchi, Vice-Présidente (Prilly)
- M. J. Marchand (Le Mont)
- Mme M. Gay Vallotton (Romanel-Cheseaux)
- M. J.-P. Sterchi (Cugy)
- Mme P. Arlaud (Jorat-Menthue)
- M. Y. Jauner (Penthalaz)
- Mme S. Favre (St Barthélémy)
- M. R. Weissbrodt (Vufflens-la-Ville)

Le directeur du CSR, M. Michel Hoffman, prépare et participe aux réunions (1 à 2 par mois) du Comité de direction.

Actuellement, pratiquement tous les frais du CSR sont assurés par le Canton, qui les redistribue ensuite aux communes par le biais de la facture sociale.

Afin de renforcer la lutte contre les éventuels abus au niveau RI (Revenu d'Insertion), à la demande du Comité de direction, le CSR transmet à intervalle régulier aux Syndics des communes, la liste des bénéficiaires du RI de leur commune. Cette information est évidemment traitée confidentiellement.

Réorganisation territoriale

En date du 26 mai 2011, le Conseil communal de Romanel a refusé d'entrer en matière sur le préavis No 63/2011 (préavis-type fait pour un ensemble de communes) portant sur des modifications des statuts de l'ARASPE, plus précisément l'art. 15 qui dit que "chaque délégué aura 1 voix par 500 hab", et le tarif unique par hab. pour les 4 agences AAS. Les Communes de Cheseaux et Jouxens en ont fait de même. Toutefois, les décisions se prenant à la majorité des communes partenaires, les 3 communes n'ont pu que se rallier à la décision démocratique.

2011 a vu le rattachement des Communes de Bousens et Sullens à l'Antenne de Cheseaux, et des Communes de la Venoge, à l'Agence d'Echallens.

Dès le mois d'octobre, déménagement de l'ARASPE dans les nouveaux locaux à Echallens, ch. des Champs 5. M. V. Sugnaux, agent régional, y est également basé.

La Direction reste toutefois à Prilly, où il y a le plus d'activités.

Dans sa séance du 8 décembre 2011, le Conseil Intercommunal a adopté le budget 2012, ainsi que les jetons de présence du Comité Directeur et du Bureau du Conseil pour la législature 2011-2016.

1.3.4. Fondation Primeroche (EMS)

Membres du comité de Fondation :

Mmes et MM. E. Lasserre, président, Prilly
 F. Blanc, municipal, Cheseaux s/L.
 C. Favre, municipale, Jouxpens-Mézery
C. Canu, municipale, Romanel s/L.
C. Perrin, Romanel s/L.
 S. Sandoz, municipal, Cheseaux s/L.
 A. Bourquin Büchi, municipale, Prilly

Hors Conseil (voix consultative)

Mme C. Richard, secrétaire
 M. C. Weiler, directeur, Prilly

Organe de contrôle – législature 2006 - 2011

Prilly :	M.	D. Girard	suppléante Mme M. Conne
Jouxpens-Mézery :	Mme	M. de Preux	suppléante Mme M. Verrey
Romanel s/L. :	M.	B. Fayet	suppléante Mme N. Pisani Ben Nsir
Cheseaux :	M.	J. Minns	suppléante Mme M. Gay Vallotton

Rapport du Président au Conseil de Fondation de l'EMS Primeroche pour l'année 2011

La 1^{ère} séance de l'année s'est tenue le 23 février. Durant celle-ci, le Conseil a confié à l'organe consultatif de contrôle la tâche d'analyser l'activité du centre alternatif. Suite à un appel d'offres, il a chargé la fiduciaire FIDACEB de fonctionner comme organe de révision de la Fondation.

La 2^{ème} séance s'est tenue le 22 juin. Les comptes 2010 ont été approuvés. Ils ont permis d'attribuer un montant important au fonds de rénovation immobilière. Le rapport d'activité a également été approuvé. L'effectif du personnel se monte à 140 employés représentant 100 EPT. Finalement, le rapport de l'organe consultatif de contrôle a été adopté à l'unanimité. Cette séance a été la dernière de la législature 2006-2011.

La 3^{ème} séance s'est tenue le 11 octobre dans une nouvelle composition. Monsieur Etienne Lasserre de Prilly a été réélu Président du Conseil de Fondation. Monsieur François Blanc de Cheseaux assume quant à lui la vice-présidence. Ces deux membres sont nommés aux mêmes fonctions pour la commission de construction de l'EMS Cheseaux.

La dernière séance de l'année a eu lieu le 14 décembre. Le Conseil d'Etat a donné sa garantie pour les emprunts pour la construction de l'EMS de Cheseaux. Plus rien ne s'oppose donc au démarrage des travaux. Le Conseil a accepté, qu'à titre d'essai pour une durée d'un an, la rémunération des cadres de la Fondation pour des mandats externes et ponctuels soit effectuée par la société W-Lab. Les indemnités des membres du Conseil se monteront à 100.-- par séance pour la durée de la législature. Le Président touchera en plus une indemnité de 300.-- par mois.

1.3.5. Sortie des Aînés

La Municipalité a invité les Aînés en 2011 à partager un repas avec animation à Prazqueron. La formule ayant rencontré un vif succès, il n'est pas exclu de la reproduire en 2012.

1.3.6. Parlement des Jeunes Buyá tsa

Les Autorités communales, aussi bien le Législatif que l'Exécutif, ont toujours été soucieuses des besoins des Jeunes et attentives à leurs aspirations.

Pour la législature 2011-2016, la Commission de Jeunesse du Conseil communal se compose de

- Mme Catherine Staub, Présidente
- Mme Claudia Perrin
- M. Guillaume Deriaz

Pour rappel, les projets Jeunesse déjà réalisés :

- a) 2009 Piste Vita, inaugurée le 13 septembre
- b) 2010 Forum de discussion, 24 avril
- c) ROMADO

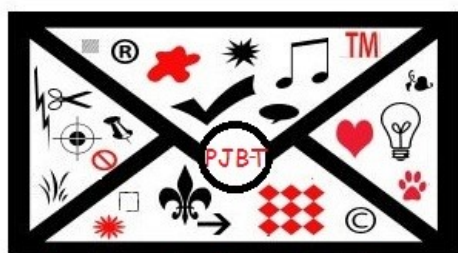
ROMADO est un site Internet (www.romanel-sur-lausanne.ch puis cliquez ROMADO dans la page d'accueil) créé par et pour les jeunes de notre commune. Il permet aux entreprises et particuliers de proposer des petits boulots et aux jeunes de proposer leurs services. Le contrôle strict des inscriptions et de la sécurité est assuré par l'administration communale.

ROMADO

Le Parlement des jeunes Buyá tsa

Le Parlement des Jeunes, qui est en cours de création, a pour but :

- d'offrir aux jeunes un forum pour débattre des questions qui les concernent. En particulier en relation avec la politique de la jeunesse, les sports, la culture, et toutes manifestations pouvant intéresser les jeunes;
- de permettre aux jeunes de réaliser des projets approuvés par leur Parlement.



Parlement des Jeunes Buyà-Tsa

Le Parlement des jeunes Buyà-tsa est ouvert à tous les jeunes, de nationalité suisse ou étrangère, âgés de 12 à 18 ans, domiciliés légalement sur la Commune de Romanel, ou dans l'enclave lausannoise du Taulard.

Chaque jeune remplissant les conditions peut participer aux activités du Parlement des jeunes et en particulier émettre – lors d'une assemblée plénière (ou par lettre adressée au comité) – des suggestions quant aux sujets qu'il souhaite voir traiter.

Le Parlement est un organe qui disposera d'un budget annuel et directement en relation avec la Municipalité et la commission Jeunesse du Conseil communal.

En 2011, le Comité provisoire du Parlement et la Commission de Jeunesse ont planché sur le règlement (en vue de son acceptation par l'AG de constitution dudit Parlement au printemps 2012), aidés dans leurs travaux par l'expérience de M. Carmine Cioffi, du Groupe Intérêt Jeunesse. Ils ont également avancé dans le dossier de création de la DVDthèque, qui élira domicile, dès janvier 2012, à la Villageoise, dans l'ancienne salle du diacre, M. Corset, partant à la retraite à fin décembre.

Moyennant une petite cotisation annuelle, les films peuvent être empruntés gratuitement. Les jeunes responsables du Projet veilleront au bon fonctionnement de la DVDthèque. Les contrôles sécuritaires et légaux seront assurés par la Commune.

La motivation et l'enthousiasme des Jeunes impliqués dans les 2 projets est à relever et ils peuvent en être félicités.

2. Affaires culturelles

2.1. Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région Lausannoise (ACRL)

La très haute qualité de la vie culturelle offerte à Lausanne est reconnue hors des frontières cantonales et mérite d'être soutenue.

La contribution annuelle forfaitaire de la Commune au Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise est de CHF 42'900.--. L'attribution de la somme est laissée à la libre disposition du Comité de gestion.

En 2011, la subvention des Communes de l'ACRL représente le 3.43% du montant prévu au budget 2011 de la Ville de Lausanne pour les 4 institutions soutenues par le Fonds, soit un montant de CHF 810'000.-- qui a été réparti comme suit :

- Opéra de Lausanne	CHF 247'500.-
- Théâtre de Vidy	CHF 242'500.-
- Béjart Ballet Lausanne (BBL)	CHF 160'000.-
- Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL)	CHF 160'000.-

Théâtre Vidy-Lausanne

96'294 spectateurs, dont 4'545 adhérents, ont assisté aux 39 spectacles (571 représentations).

Sous la responsabilité artistique, administrative et technique du Théâtre, ce ne sont pas moins de 22 productions (469 représentations) qui ont été présentées dans 12 pays.

Du côté des metteurs en scène, artistes et compagnies de la région, Sandra Gaudin, Françoise Courvoisier, Julien Mages, Jean Liermier, Patrick Mohr, Katia Delay, Véronique Reymond et Stéphanie Chuat, Hervé Loichemol ou encore Francine Wohnlich ont marqué le Théâtre de leur présence, de même que la Cie STT, compagnon du Théâtre, qui a proposé trois spectacles, *Soupeçons*, *L'usage du monde* et *Quartier Lointain*.

Parmi les créations marquantes, destinées à partir sur les routes, il faut signaler *La compagnie des spectres*, d'après le roman de Lydie Salvayre. Grand maître du théâtre européen, le Polonais Kristian Lupa a signé, à Vidy, sa première mise en scène en français : *La salle d'attente*, d'après un texte de Lars Norén, réunissant pour l'occasion des comédiens fraîchement sortis d'écoles professionnelles (notamment La Manufacture). De son côté, Eric Lacascade a réglé un *Tartuffe* d'une rigueur et d'une élégance rares. Petite surprise, concoctée par trois jeunes acteurs, *Andre* a séduit par sa fraîcheur et sa justesse.

Une année au Théâtre Vidy-Lausanne est aussi émaillée de propositions qui touchent d'autres formes d'expression que le théâtre dramatique : David Dimitri a enthousiasmé petits et grands avec *L'homme cirque*; le *Slava's Snowshow* a marqué une nouvelle étape dans la collaboration avec le Théâtre du Jorat, à quoi s'ajoutent *Sur la route*, *Par le Boudu*, ou *Deux hommes jonglaient dans leur tête*. Deux créations portant le label Vidy ont également vu le jour dans le domaine de la marionnette et du théâtre d'objets : *Savanna* d'Amit Drori et *Hand Stories* d'Yeung Fai.

Toujours soucieux d'aller au devant du public, le Théâtre Vidy-Lausanne a en outre développé nombre d'actions : une soirée « portes ouvertes », des représentations audio-décrites destinées aux aveugles et aux malvoyants, des « ateliers critiques » réservés aux classes et des rencontres « Sur le vif » où des spectateurs peuvent échanger leurs points de vue sur une représentation.

A l'instar du Béjart Ballet Lausanne, il y a lieu de noter que 2011 a été une année particulièrement difficile pour le Théâtre de Vidy-Lausanne avec, d'une part, les effets négatifs d'une certaine politique culturelle en France ayant entraîné une diminution des moyens dévolus au spectacle vivant et donc, pour Vidy, une diminution des possibilités en terme de coproduction et de ventes des spectacles, et d'autre part une baisse des rendements liée à la faiblesse de l'euro. La Ville et le Canton ont entamé une réflexion en vue d'aider le Théâtre de Vidy.

Béjart Ballet Lausanne

Environ 105'000 personnes (près de 19'000 à Lausanne) ont assisté à la vingtaine de ballets (53 représentations dont 12 à Lausanne) présentés par le Béjart Ballet Lausanne dans dix pays (France, Grèce, Espagne, Pologne, Italie, Allemagne, Slovénie, Corée, Chine, Suisse).

Après 2 représentations de *Syncope* et *Dionysos* données à Béziers, la Compagnie s'est produite à Athènes avec Le Presbytère qui a conquis 10'000 spectateurs. Puis au mois de mars, le BBL a présenté au Palais des Festivals de Cannes *Aria*, *Ce que l'Amour me dit* et *Dionysos*. Après une tournée en Espagne avec divers programmes qui ont captivé plus de 14'000 spectateurs, la Compagnie a enchaîné avec une tournée des Zénith de Rouen, Clermont-Ferrand, Nantes, Grenoble, St-Etienne, Marseille et Toulouse. La Compagnie s'est ensuite envolée pour la Pologne avant de rentrer en Suisse où elle s'est produite à Beaulieu au mois de juin avec au programme *Le Sacre du Printemps*, *La Dame aux Camélias* et *Figures of Thought* et un gala en faveur du Japon, attirant au total plus de 10'000 spectateurs. 7 représentations données à Cologne, puis Verbier, Châteauvallon et Vichy sont venues clôturer la saison. Au mois d'octobre, les danseurs de la Compagnie se sont envolés pour une tournée asiatique qui les a conduits en Corée et Chine. Pour terminer l'année, le BBL s'est produit comme à l'accoutumée au Théâtre de Beaulieu, devant plus de 10'000 spectateurs, avec au programme *Cantate 51*, *Serait-ce la mort*, *Là où sont les Oiseaux* et *Brel et Barbara*.

Deux nouvelles créations sont venues enrichir le répertoire de la compagnie, à savoir *Figures of Thought* d'Alonzo King, directeur de l'Alonzo King LINES Ballet, invité par la Compagnie au mois de juin et *Là où sont les Oiseaux* de Gil Roman.

A noter que 2011 a été une année particulièrement difficile pour le BBL avec, d'un côté, une diminution significative des spectacles et, de l'autre, une baisse des rendements liée à la faiblesse de l'euro. Les soutiens de la Fondation Maurice Béjart, du FERL, ainsi que d'autres soutiens privés ont été décisifs.

Opéra de Lausanne

Pour sa quatrième année d'activité totalement hors les murs, l'Opéra de Lausanne a attiré 31'480 spectateurs, en 16 événements, correspondant à 5 opéras : *Roméo et Juliette*, *Rinaldo*, *Norma*, *Farnace*, *La Grande Duchesse de Gérolstein* (19 représentations), un spectacle pour enfants *Pierre et le Loup* (5 représentations et une scolaire), 5 conférences organisées en collaboration avec Forum Opéra, 5 répétitions générales publiques, ainsi que 2 retransmissions d'opéras en plein air au parc de Mon-Repos dans le cadre de Lausanne Estivale.

La réduction des activités de l'Opéra est liée à son exploitation hors les murs débutée en octobre 2007. Tous les spectacles présentés par l'Opéra l'ont été à la Salle Métropole ou au Théâtre de Beaulieu loués pour l'occasion. Les travaux de rénovation de la cage de scène et du renouvellement des installations techniques commencés en mai 2010 s'achèveront dans les délais permettant à l'Opéra de retrouver ses murs dès la saison 2012-2013.

Débutée en été 2010, l'Opéra a achevé sa première Route Lyrique à fin janvier. Cette opération sera reconduite en été 2012.

Malgré les difficultés liées à l'exploitation hors les murs, l'Opéra poursuit sa mission pédagogique. Ce sont ainsi près de 5'500 jeunes qui se sont familiarisés à l'opéra à l'occasion des spectacles présentés, des ateliers lyriques, de visites guidées, de rencontres avec les artistes, de la découverte des ateliers de construction de décors ou des répétitions générales.

Orchestre de chambre de Lausanne (OCL)

L'Orchestre de Chambre de Lausanne a donné 88 concerts, dont 61 à Lausanne (pour 52'400 auditeurs), 18 en Suisse, y compris l'Opéra d'Avenches (pour 37'900 auditeurs) et 9 à l'étranger (pour 9'422 auditeurs). Les spectateurs de l'Opéra ont également eu l'occasion d'entendre l'OCL depuis la fosse d'orchestre à la Salle Métropole et au Théâtre de Beaulieu.

L'OCL a produit 12 concerts d'abonnement, donnés à deux reprises, soit 24 représentations (23'918 spectateurs) dont un sous la direction du jeune et talentueux chef japonais Kazuki Yamada et 8 concerts du dimanche (5'350 spectateurs) à la Salle Métropole.

A l'étranger, l'Orchestre s'est produit en France (Paris et Grenoble), en Espagne où il a effectué une tournée de 3 concerts, dont l'un dans le prestigieux Auditorium Nacional de Música de Madrid, ainsi qu'en Roumanie où il a participé au Festival George Enescu de Bucarest, avec 3 concerts entièrement consacrés à Schumann.

En Suisse, l'OCL s'est produit à Genève, la Chaux-de-Fonds, Payerne, Porrentruy, Zurich, Martigny, ainsi que dans le cadre du Festival d'Opéra à Avenches où il se produisait pour la première fois.

Sur le plan discographique, l'OCL a terminé l'enregistrement des Concertos pour piano de Mozart et a débuté celui des Symphonies de Schumann. A relever aussi, le tournage pour la RTS d'une série de 15 clips destinés à présenter aux jeunes des œuvres phares du répertoire.

Enfin grâce au vote par le Conseil communal, le 15 février 2011, du préavis d'assainissement financier de la Fondation de l'Orchestre de chambre de Lausanne accompagné d'une augmentation des subventions versées par le Canton et la Ville, ainsi qu'aux importantes mesures d'économies prises, la situation financière de la Fondation s'est notablement améliorée.

Le comité de gestion du Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région Lausannoise est composé de :

Présidente	Mme Claudine Wyssa, Syndique, Bussigny
Vice-Présidente :	Madame Geneviève Hochstrasser, Conseillère municipale, Le Mont-sur-Lausanne
Trésorier :	Monsieur Bertrand Henzelin, Conseiller municipal, Prilly
Membres :	Madame Anne-Claude Gilli-Studer, Conseillère municipal, Ecublens Madame Christine Canu, Conseillère municipale, Romanel Monsieur Marc Zolliker, Conseiller municipal, Pully
Invité :	M. Fabien Ruf, chef du Service de la culture de la Ville de Lausanne
Secrétaire :	Mme Christine Keberlé Joyet, Prilly

Mme Christine Canu fait partie du Conseil de fondation du Béjart Ballet Lausanne en tant que représentante de l'ACRL.

2.2. Ecoles : soutien à la culture

Un montant, destiné aux classes de CYP2, est porté chaque année au budget des écoles de Romanel afin de permettre aux élèves d'assister à un spectacle de l'une des quatre institutions soutenues par le "Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise".

Au mois d'octobre, les classes en question se sont rendues à la Salle Métropole pour assister à un concert de l'OCL (Orchestre de Chambre de Lausanne). Les musiciens, déguisés pour l'occasion, leur ont proposé un "Tour du Monde dans un fauteuil" et un comédien animait la présentation en "fil rouge". Cette sortie a été très appréciée par les élèves et les enseignantes.

2.3. Ecoles de musique Cheseaux-Romanel

Rapport de M. Michel Amsler, Président

Effectif et promotions :

L'école compte actuellement 241 élèves, à qui sont dispensés 278 cours chaque semaine. **Les élèves de Romanel sont 54 (au 1^{er} janvier 2012), soit 50 enfants / jeunes et 4 adultes.** En mai-juin 2011, 79 élèves ont passé un examen. Au printemps dernier, Cécile Pache a obtenu son certificat AVCEM de piano. Félicitations à elle, et à son professeur, Peter Braganza.

Activités musicales publiques :

Au cours de l'année 2011, et sous la direction de Jorge Lucca, le groupe de musique d'ensemble (adultes) a offert deux concerts à l'église de « La Broye », à Prilly et, en avril, un concert à Assens, en mai, un concert à Aigle, deux interventions aux journées « symphonie » d'Epalinges, ainsi que des animations à l'Hôpital Ophthalmique et à l'EMS des Baumettes. Ce même groupe a animé la « Sortie des Aînés », à Prazqueron, le 4 novembre. Le groupe des jeunes a offert un concert de Noël, à l'Eglise St-Etienne de Prilly. Les trois groupes (enfants, jeunes et adultes) ont monté un concert de fin d'année scolaire, le 28 juin, au Temple de Romanel.

L'EMCR était présente aussi, les 18 et 19 juin, aux Schubertiades des enfants 2011 au travers du groupe Skataco, de Nicole Maire, dont les membres sont presque tous élèves de l'EMCR. Le groupe des enfants et celui des jeunes, toujours sous la direction de Jorge Lucca, a fait forte impression au Prieuré de Pully. Il y a eu aussi des élèves pianistes de Valérie Schlup qui s'y sont illustrés.

Auditions et masterclass :

- Audition d'école : les 19 et 20 mars 2011 à Prazqueron, où presque tous les instruments ont été représentés.
- Audition-concert de clarinette : 24 mars, à Prazqueron (Andrea Baggi).
- Enregistrements d'élèves d'accordéon : 9 avril, à la Concorde (Nicole Maire).
- Audition de batterie et guitare électrique : 3 mai, à Prazqueron (Sylvain Grimm et Olivier Magistra).
- Audition de flûte et piano : 12 mai, à Prazqueron (Anne Gottraux et Peter Braganza).
- Audition de guitare : 21 mai, à Cheseaux (Alexandre Martin et Albert Pia).
- Audition d'école (fin d'année) : 22 mai, à Prazqueron.
- Audition d'accordéon : 28 mai, à Prazqueron (Nicole Maire).
- Audition de piano : 29 mai, à Prazqueron (Renata Rubiolo).
- Masterclass d'accordéon : 11 juin, à la Concorde (Nicole Maire) où plusieurs professeurs d'accordéon ont été invités à partager leurs connaissances avec des élèves venus d'horizon différents, pendant une journée entière.
- Audition de violoncelle : 14 juin, à la Concorde (Magdalena Morosanu).
- Audition de violon : 20 décembre, à la Concorde (Eva Simonin).

Activités officielles :

L'EMCR a accueilli l'AG de l'AVCEM, qui a eu lieu à Romanel en mars. Tout le gratin de l'enseignement de la musique s'y trouvait, pour la dernière ligne droite avant l'achèvement des travaux de mise en place de la LEM, et son approbation par le Grand Conseil.

Evolution du corps enseignant :

Mlle Sandrine Perroud a dû cesser ses activités de professeur de solfège, au sein de l'EMCR, et a été remplacée par Mme Rachel Waelti, professeur de solfège, et brillante saxophoniste. Mlle Florine Juvet-Henny, professeur d'accordéon, quitte aussi l'EMCR, suite à son déménagement dans le nord du Canton. Nicole Maire assumera entièrement l'enseignement de l'accordéon à l'EMCR. Au chapitre des arrivées, M. Blaise Ubaldini, a pris en charge une partie de la classe de clarinette de M. Andrea Baggi, qui a souhaité diminuer d'autant son travail à l'EMCR.

3. Cultes

Préambule

Toutes les Consiellères et tous les Consiellers communaux qui souhaitent prendre connaissance de l'organisation et des actions menées par les Communautés Protestantes et Catholiques rattachées à notre Commune peuvent s'informer sur leurs sites internet respectifs.

3.1. Paroisse réformée EERV Cheseaux-Romanel et Vernand

Rapport du Conseil de paroisse, par Mme Nicole Bovey et M. Eric Wagnières, coprésidents

Notre communauté vit au rythme de ceux qui l'animent et de ceux qui y participent et nous sommes toujours soucieux de l'accueil et de la convivialité tout au long de l'année.

Les pasteurs Yann Morvant et Laurence Reymond "prêtés pour une année" ont été merveilleux, unanimement appréciés durant tout leur temps de remplacement. Leurs visites à domicile, le suivi des études bibliques, le partage des services dominicaux et les animations des catéchumènes ont été intenses et généreux.

Philippe Corset, notre diacre, nous a quittés. Nous sommes très reconnaissants et les moments festifs de cette fin d'année ont été nombreux et chaleureux.

Nous pouvions aussi compter sur une collaboration (20%) du pasteur Etienne Rochat de Prilly pour Fil d'Argent, des cultes et des services funèbres.

Nous avons vraiment bénéficié du dynamisme que chacun a su nous partager !

Au sein de notre conseil et parmi les personnes restées actives au-delà de leur temps d'engagement de conseiller, nous avons toujours pu compter sur l'amitié, les compétences et les attentions de Samy Mosimann et son épouse, de Romanel. Confiant et courageux, Samy a affronté le cancer, tout en maintenant sa présence parmi nous, au mieux de ses forces. Le décès de ce frère attentif crée un grand vide.

Nous nous souvenons aussi avec émotion de notre organiste, Helle Sauter. Avec beaucoup de courage, tant que sa santé le lui a permis, elle nous a souvent rejoints le dimanche matin pour accompagner nos chants et embellir nos cultes. Nous gardons d'elle et de son mari le souvenir d'un couple chaleureux, qui a marqué la vie de notre Paroisse.

La commission de repourvue a ardemment recherché un nouveau ministre paroissial à plein temps. Nous offrons des conditions d'engagement particulières, car nos postes ministériels étaient promis, mais les nominations étaient gelées, soumises à des diminutions de postes et à la fusion des régions. De plus, nous n'avions plus de logement pastoral sur le territoire paroissial. Madame la pasteure Catherine Dietiker, a accepté le défi de nous rejoindre, nous en sommes heureux

Monsieur le pasteur Etienne Rochat-Amaudruz a accepté de venir prendre le demi-poste ministériel de notre Paroisse avec toute notre gratitude.

En ces temps de remaniement et mutation importants au sein des régions, elles aussi en recherchent de nouvel équilibre pour suivre les décisions synodales, nous saluons le courage du Conseil régional, ainsi que celui de notre ministre de coordination (MCO), Monsieur le pasteur Etienne Rochat-Amaudruz.

Ainsi, notre région 13, La Mèbre, a fusionné avec la région 11, La Chamberonne, en fin d'année pour devenir la région 3, Les Chamberonnes.

Cette union des forces sera ponctuée par une fête de la Fusion à Prilly, le 29 avril 2012, pendant laquelle auront lieu les installations du Conseil régional et de son MCO.

Après l'assemblée régionale constitutive de la Région 3, Les Chamberonnes, nous avons pu procéder à l'élection pastorale de nos deux ministres après les cultes du 18 décembre; auparavant, la présentation de la complémentarité de leurs ministères avait eu lieu à notre assemblée d'automne, le 20 novembre. Belle mission accomplie, qui sera célébrée en début d'année 2012 avec l'installation officielle de nos deux ministres.

La Journée de Rencontre et d'Offrande du 1^{er} dimanche de mai a marqué un temps convivial et festif qui nous a réunis nombreux une fois encore à Prazqueron, Romanel, car, à Cheseaux, la grande salle et la future Maison communale se trouvaient en transformation et rénovation. Le culte régional nous a réunis le 28 août à la Grande salle du Petit Mont, l'église du Mont étant en rénovation.

Notre week-end paroissial à Evolène, au Jeûne Fédéral, a pleinement réjoui les participants de tous âges sur le thème "des montagnes de couleurs " avec: un rallye-découverte du village, des animations bibliques débouchant sur des tableaux textiles très originaux, danses en groupe, des moments libres, et même de marche malgré un temps maussade.

Pour notre Soirée d'automne du 28 octobre, nous avons retrouvé à Cheseaux une grande salle lumineuse, décorée avec des voilages colorés de circonstance pour une spaghetteria aux quatre sauces et desserts. La date inscrite sur les vacances d'automne a certainement influencé une participation moindre cette année ; la soirée a été appréciée et chaleureuse.

Le feu de l'Avent nous a réunis sur les hauts de Romanel. Brûlants devant et glacés derrière, nous avons apprécié le vin chaud!

Les enfants ont répondu nombreux pour la préparation et les deux Noëls villageois sur le thème de « l'Ange et l'étoile filante ».

Puis vint Noël en deux temps: à la veillée et au matin du 25.

D'un bout à l'autre de l'année, notre communauté était belle et conviviale.

3.2. Communauté catholique

Rapport de M. Gérald Déglise, Président de la Communauté catholique

Rattachée à la Paroisse du Bon Pasteur de Prilly, la Communauté catholique du haut, qui regroupe les communes de Cheseaux-Romanel-Sullens-Bournens-Boussens, continue sa mue, son activité croissante dans la catéchèse est importante, puisque le nombre des jeunes en formation est plus élevé qu'à Prilly.

L'année 2011 s'est déroulée dans les traditions habituelles, la soirée familiale, appelée communément soirée choucroute, a été organisée cette année à Cheseaux s/L. dans la nouvelle salle de la Maison de Commune. Madame Canu a représenté la Commune de Romanel, s/L.. Merci de sa présence fort appréciée.

Après une année passée dans les nouveaux locaux mis à disposition par la Commune de Romanel s/L., nous pouvons signaler que ces locaux répondent à l'attente des catéchistes et du secrétariat. Petit bémol, c'est le cambriolage par effraction qui s'est produit 15 jours après la prise en possession des lieux. La Communauté est en attente de la convention entre la Commune, qui n'a pas encore été élaborée par la Municipalité.

Cette année 2011, le comité s'est renforcé, le nombre des ces membres est passé de 4 à 9 personnes.

Notre Communauté a profité de cette nouvelle législature et a écrit aux municipalités de Lausanne, Cheseaux et Romanel pour leur demander de nous informer sur les mesures prises en prévision de l'évolution démographique de ces trois communes et d'y intégrer les infrastructures y relatives.

A l'Eglise du Bon Pasteur de Prilly a eu lieu la **première Communion** des enfants de la Communauté, le 29 mai 2011. Cette cérémonie, empreinte de sérénité, s'est déroulée dans d'excellentes conditions.

Notre Communauté continue à entretenir de très bons contacts avec la Paroisse protestante de Cheseaux-Romanel-Vernand, notamment lors des manifestations communautaires de fin d'année.

4. Police des constructions

4.1. Dénonciations à la Préfecture

Deux cas ont été signalés à la Préfecture en raison de travaux entrepris sans autorisation préalable.

4.2. Permis de construire délivrés en 2011

9 permis de construire ont été délivrés :

- Rte d'Echallens 20
façade Est *Enquête complémentaire.* Création de 3 nouvelles ouvertures en
- Ch. du Village 4 Transformation. Rénovation et aménagement d'un appartement dans une grange existante
- En Félezin Transformation d'un centre commercial et du parking de 938 places
- Ch. du Petit-Bois Construction d'une habitation et d'un garage enterré
- Ch. des Terreaux 1 Aménagement d'un chemin piétonnier
- Ch. de l'Orio 30A Adjonction. Création de deux escaliers de secours extérieurs selon normes incendies, création d'une ouverture en façade Est
- En Félezin Mise en place de commerces provisoires durant travaux
- Rte de Lausanne 17 Aménagement d'une terrasse non couverte
- Sous-Lavaux Construction d'un bassin de rétention, reconstruction d'un collecteur d'eaux claires et remise à ciel ouvert d'un cours d'eau. Création d'un cheminement piétons.

4.3. Permis d'habiter ou d'utiliser délivrés en 2011

17 permis d'habiter ou d'utiliser ont été délivrés :

- Ch. du Taulard 13A Adjonction d'une véranda côté Sud, installation d'un chauffage par PAC sol-eau
- Ch. de Rebaterel 3 Cabanon de jardin
- Rte de la Blécherette 2 Construction d'un couvert
- Ch. du Taulard 13A Adjonction d'une véranda et agrandissement du mur mitoyen
- Ch. de Sous-Mont 4 Installation de téléphonie mobile
- Ch. de la Source 39 Construction d'une piscine extérieure non chauffée
- Ch. de la Source 39 Installation de 5 panneaux solaires pour chauffage de la piscine extérieure
- Ch. du Bochet 16 Installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture
- Sentier du Rosset 3 Fermeture vitrée du balcon terrasse, création de 2 velux
- Ch. du Village 6 Adjonction d'un velux en toiture, sur pan Sud
- Ch. de Rebaterel 7 Installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture
- Ch. des Tilleuls 20 Piscine non couverte dans le jardin
- Ch. du Village 24
Sus le Rotte Réalisation d'un ECO-POINT provisoire en remplacement du site
- Ch. du Dîmoz 8 Villa familiale, chauffage gaz, capteurs solaires et garage couvert
- Ch. du Dîmoz 12 Construction d'un couvert

- Rte d'Echallens 9 Transformation. Création d'un triplex en lieu et place d'un duplex + fermeture vitrée de la coursive existante
- Ch. du Raffort 1 Aménagement d'un local à usage d'école de danse au sous-sol du bâtiment

4.4. Dispenses d'enquête publique, selon art. 111 LATC

- Ch. de Bauloz 22 Pose d'un coupe-vent sur côté Nord du balcon
- Ch. de Bellevue 5 Travaux de rénovation de la villa
- ch. du Bochet et du Taulard Pose de capteurs solaires sur la toiture de certaines villas faisant partie des PPE En Premey I et II, Parcelles 525 et 528
- ch. du Brit 19 Création d'une place pour l'implantation de deux containers sur la Parcelle 164
- ch. du Dîmoz 11 Pose d'un cabanon de jardin "en dur"
- rte d'Echallens 20 Pose d'une antenne réception VHF, caméra et projecteur de surveillance sur le toit du bâtiment
- ch. des Esserpys 3 Création d'un couvert à vélos, Parcelle 285
- Pont de Félezin Remplacement et agrandissement d'une "Armoire Swisscom" existante, DP 24
- ch. de Sous-Mont 7 Pose de capteurs solaires sur la toiture du bâtiment
- ch. du Village 20 Construction d'un couvert pour remorque agricole sur la Parcelle 797

4.5. Commission technique et de salubrité (C.T.S)

Composition : M. J. Baudet, municipal, Président *jusqu'au 30.06.2011*
 Mme C. Canu, municipale, Présidente, *à partir du 01.07.2011*
 M. S. Auer ou M. S. Rochat, bureau technique
 M. L. Fragnière, architecte-conseil
 M. P. Porqueddu, ingénieur (selon les cas)
 M. J.-J. Lambelet, ramoneur (selon les cas)
 M. le Dr. W.-E. Rusterholz

En 2011, la C.T.S. a tenu quatre séances au complet, ainsi que de nombreuses visites, impliquant l'un ou l'autre de ses membres, au cours desquelles elle a procédé au contrôle des constructions, en vue de l'octroi des permis d'habiter ou d'utiliser.

4.6. Sécurité des chantiers

La collaboration avec le bureau Masotti Associés SA, St-Prex, a pris fin au 30 juin 2011.

A partir du 1^{er} juillet 2011, le mandat de surveillance des chantiers a été attribué au bureau C. + R. Veillard, Yvonand, qui présente toutes les compétences pour réaliser ces prestations.

Ces contrôles sont réalisés sur la base du Règlement cantonal de prévention des accidents dus aux chantiers (RPAC2003), qui fixe le cadre réglementaire en application de l'art. 90 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC).

D'une manière générale, le préposé communal intervient directement auprès des entreprises pour faire effectuer les mises en conformité.

- Des rapports de contrôles sont établis à l'attention de l'autorité et, selon nécessité, copie est transmise à l'entreprise, la SUVA, ou autres si concernés.
- Si les constats effectués sur un chantier et les mesures prescrites impliquent une décision municipale ou une intervention d'autres services, des contacts directs, des messages mails ou autres dispositions sont prises.

4.7. Bureau technique

L'effectif du bureau technique représente l'équivalent de 1.7 poste de travail environ et la répartition des occupations est représentée dans le tableau ci-dessous.

Description	Romanel-sur-Lausanne	Jouxens-Mézery
Secrétaire	32.5 %	---
Collaborateur technique	37.5 %	25 %
Ingénieur communal	100 %	---
Total	170 %	25 %

L'organisation du temps de travail mis en place permet de respecter les conditions de l'accord avec Jouxens-Mézery, tout en offrant une disponibilité quotidienne et régulière à la population. Le cahier des charges est vaste et comprend notamment la police des constructions, l'urbanisme et les infrastructures routières et souterraines. D'autres missions viennent se greffer, telles que l'infrastructure informatique, délégué du BPA (Bureau de Prévention des Accidents) et expert communal en protection incendie. L'année 2011 a été marquée par une forte implication dans les projets liés au développement de la Commune.

4.8. Projets spéciaux

Bassin de rétention Sous-Lavaux

Sur la base du projet admis par la Municipalité en 2010, les différentes soumissions relatives à la création du bassin de rétention, à la renaturation du cours d'eau et à la modification du collecteur des eaux claires (EC) ont été élaborées par notre mandataire et adressées aux entreprises selon la procédure de type "marché ouvert" définie par la loi sur les marchés publics. Compte tenu des prix contenus dans les soumissions, la Municipalité a présenté un préavis municipal portant sur la réalisation du bassin, du ruisseau et du collecteur EC. En parallèle, elle a déposé une demande de subventions cantonale et fédérale pour ces travaux et soumis le projet à l'enquête publique. L'obtention du crédit de construction, l'analyse des soumissions et l'obtention du permis de construire ont permis de planifier les travaux qui débiteront en janvier 2012.

Carrefour Judée-Village

Débuté en 2010 par la pose du collecteur des eaux claires (EC) et des premières bordures de route et de trottoir, les travaux se sont poursuivis en 2011 avec l'aménagement du carrefour dans sa nouvelle géométrie, des trottoirs et de la placette. La signalisation par feux lumineux a permis de maintenir le trafic avec une circulation alternée pendant toute la durée du chantier, à l'exception des périodes de pose du revêtement bitumineux. La première couche d'enrobé a été posée dès que les conditions climatiques l'ont permis, soit au milieu du mois de mars. En parallèle, l'éclairage public a été posé puis raccordé et le mobilier urbain a été mis en place provisoirement. Dès la pose de cette première couche d'enrobé, le carrefour a été rendu à la circulation et une signalisation provisoire marquant le changement de régime de priorité a été posée pendant plus de 3 mois. Après une période de stabilisation de quelques 6 mois, la 2^{ème} couche de revêtement (le tapis) a été posée en septembre, occasionnant alors une courte interruption du trafic. Le mobilier urbain a dès lors pu être posé de manière définitive et le projet s'est terminé par la plantation en automne de la lignée d'arbres en bordure des chemins du Village et de la Judée.

Rénovation du centre commercial Migros

Les oppositions déposées lors de l'enquête publique ayant été retirées par leurs auteurs, le permis de construire de cet important projet a été délivré en février et le chantier a débuté en avril par l'aménagement de la zone des installations nécessaires (centrale à béton, containers à outils, vestiaires, etc...) et des places de parc réservées aux différentes entreprises. Par sa taille et sa durée, les accès à ce chantier ont dû être discutés avec le Service cantonal des routes et un plan de circulation a été défini. Les mesures exigées ont nécessité une signalisation et des aménagements particuliers, comme l'élargissement de la partie Est du chemin de la Sauge et son ouverture aux véhicules se rendant au chantier. Des contrôles liés à la prévention des accidents dus au chantier et à la protection incendie ont été régulièrement réalisés. L'organisation du chantier a nécessité la mise en place de commerces provisoires, dont la réalisation a été autorisée en juin après une enquête auprès des différents services de l'état, tels que l'ECA ou l'office du travail. Enfin, quelques modifications du projet ont conduit le propriétaire à déposer un dossier d'enquête publique en fin d'année, et portant principalement sur la disposition de quelques ouvertures en façade.

5. Divers***Passeports-vacances***

Les amateurs du passeport-vacances ont été au nombre de 25 pour le "traditionnel" et 2 pour le "farniente", à profiter des nombreuses activités offertes.

Les activités proposées par la Commune de Romanel ont été les suivantes :)

- comprendre les chiens (organisé par M. Kern)
- avec les pompiers (organisé par M. Kern).

CHAPITRE V**Dicastère de M. Daniel CROT**

1. Instruction publique
4. Service du feu

2. Police
5. Protection civile

3. Contrôle des habitants
6. Sécurité sociale

Effectif :	Ecoles	1 directeur 3 institutrices à plein temps } 20 institutrices à temps partiel }	M. A. Nikles voir tableau
	Police	1 assistant de police administrative	M. J.-M. Cornu
	Contrôle des habitants	1 préposée	Mme M. Cuche
	Culture :	1 bibliothécaire	Mme I. Hirschi

1. Instruction publique

1.1. Généralités - compétences

Rappelons brièvement que c'est le DFJC, Département de la formation et de la jeunesse et de la culture - Direction générale de l'enseignement obligatoire, qui assume la conduite de l'école.

Par le biais de l'enveloppe pédagogique, c'est le Conseil de direction (Directeur + Doyens) qui organise la répartition de l'enseignement et décide du nombre de classes.

Les directeurs ont une large compétence dans les domaines pédagogique et administratif; ils assurent le contact avec les parents et sont en relation fréquente avec les Autorités et les Commissions.

Les Communes assument la mise à disposition des locaux scolaires et assurent leur entretien. Les Municipalités établissent le budget scolaire et tiennent les comptes.

1.2. Organisation des écoles de Romanel s/Lausanne

Tous les élèves du cycle initial (CIN) et des deux cycles primaires (CYP1 et CYP2) sont scolarisés dans la Commune.

Collèges des Esserpys : 2 classes CIN

Collège du Rosset : 2 classes CYP1

Collège de Prazqueron : 1 classe CIN, 1 classe semi-enfantine, 1 classe CYP1 et 4 classes CYP2.

Pour les classes secondaires (+5 à +9), Romanel-sur-Lausanne est rattachée à l'Arrondissement scolaire de Prilly qui comprend les Communes de Bournens, Bousens, Sullens, Cheseaux-sur-Lausanne, Jouxens-Mézery, Prilly et Romanel-sur-Lausanne.

L'Arrondissement compte deux établissements secondaires: celui de la Chamberonne (anciennement Cheseaux-sur-Lausanne), dirigé par M. Michel Haslebacher et celui de Prilly dirigé par M. Sylvain Corday (depuis le 01.08.2011).

L'établissement secondaire de la Chamberonne accueille les élèves du cycle de transition (5^{ème} et 6^{ème}), ainsi que les élèves de 7^{ème} à 9^{ème} de la voie secondaire à options et de la voie secondaire générale des Communes de Bournens, Bousens, Sullens, Cheseaux-sur-Lausanne et quelques élèves de Romanel-sur-Lausanne

Les élèves de la voie secondaire de baccalauréat de ces Communes, ainsi que les autres élèves des Communes de Jouxens-Mézery, Romanel-sur-Lausanne et Prilly sont scolarisés à l'établissement secondaire de Prilly.

27 élèves de Romanel s/L. vont à Cheseaux.

176 élèves de Romanel s/L. vont à Prilly.

Le rapport détaillé du directeur de l'établissement scolaire de la Chamberonne est à disposition auprès du Greffe municipal, sur demande, pour les personnes intéressées.

1.3. Rapport d'activité de l'ECOLE PRIMAIRE de Romanel s/Lausanne

La plus grande partie de la suite de ce rapport d'activité de l'école primaire a été élaborée par M. A. Nikles, directeur.

1.3.1. Corps enseignant

Départs

M. Eric Arnabolidi, instituteur primaire, a quitté l'établissement après une année d'enseignement.

Mme Céline Billaud, institutrice primaire, a quitté l'établissement après quatre années d'enseignement.

Mme Michèle Strahm, institutrice primaire, a quitté l'établissement après quatre années d'enseignement.

Devoirs surveillés

A fin août 2011, 18 élèves vont aux devoirs surveillés les lundis, mardis et jeudis, de 15h.45 à 17h.15. Ils sont répartis en deux groupes.

Personnel enseignant au 22 août 2011

Degré	Nom Prénom	A plein temps	A temps partiel
CIN	Fellrath Sybille		2/24
	Fleischmann Françoise	24/24	
	Repond Evelyne		22/24
	Valencia-Bandelier Nadia	24/24	
Semi-enfantine	Chassagnot Marjorie		16/28
	Collet Chebbaa Murielle		12/28
CYP1 (1P)	Baudraz Anne		22/28
	Boillat Longchamp Laurence		6/28
CYP1 (2P)	Fischer Milena		14/28
	Jaccard Martine		14/28
	Moillen Valérie		16/28
	Baudat Christelle		12/28
CYP2 (3P)	Bovay Monica		10/28
	Frei Véronique		14/28
	Hoyois Odile		18/28
	Strummiello-Piscitelli Carmen		14/28
CYP2 (4P)	Bovey Brigitte		22/28
	Chatelan Sonia	28/28	
	Hirschi Isabelle		6/28
ACM-ACT	Fischer Milena		2/28
	Lombardo Nathalie		14/28
Appui	Jaccard Martine		8/28
CIF*	Varidel Patricia		4/28
Devoirs surveillés	Camacho Sandrine		X
	Konic Marianne		X
Educ. physique	Bourgeois Catherine		4/25
Informatique	Good Chantal		1/28

* CIF = Cours intensifs de français pour élèves non francophones.

1.3.2. Elèves

Répartition des élèves au 1^{er} octobre 2011

Degré	Nbre classes	Garçons	Filles	Total	Moyenne
Cycle initial (CIN)	3	31	35	66	22,0
Semi-enfantine	1	6	8	14	14,0
CYP1 (1P)	1	13	9	22	22,0
CYP 1 (2P)	2	19	19	38	19,0
CYP2 (3P)	2	22	17	39	19,5
CYP2 (4P)	2	21	14	35	17,5
Totaux	11	112	102	214	19,4

Evolution de la moyenne des effectifs

	CIN	CYP	Total
Moyenne à la rentrée d'août			
01.10.2002:	18,75	18,11	18,30
01.10.2003:	19,50	18,56	18,85
01.10.2004:	17,75	19,75	19,08
01.10.2005 :	18,50	19,87	19,41
01.10.2006 :	20,75	18,00	18,91
01.10.2007 :	20,75	19,62	20,00
01.10.2008 :	17,40	21,00	19,61
01.10.2009 :	14,40	21,12	18,53
01.10.2010 :	16,25	20,50	18,38
01.10.2011 :	22,00*	19,14*	20,00*

* La classe semi-enfantine n'est pas comprise dans ces moyennes.

Répartition des élèves suisses et étrangers

Sur 214 élèves de l'établissement primaire, 33 sont étrangers, soit 15.42 %. Les étrangers représentent 12 nationalités.

Elèves forains (Lausannois)

CIN : 11 élèves; CYP1 (1P) : 3 élèves; CYP1 (2P) : 3 élèves; CYP2 (3P) : 7 élèves; CYP2 (4P) : 4 élèves; soit au total 28 élèves.

Elèves de Romanel s/L. scolarisés dans d'autres Communes

1 élève CIN à Renens.

1 élève CIN à Lausanne.

Elèves en écoles privées : 14 élèves

Elèves en institutions : 2 élèves

1.3.3. Activités culturelles

Petit Chœur

A la rentrée d'août, une douzaine d'élèves fréquentent le Petit Chœur, dirigé par M. Jorge Lucca.

Les chanteurs et chanteuses répètent le vendredi après-midi dès 15.30 heures.

La traditionnelle soirée a eu lieu le 21 juin.

Bibliothèque "Papyrus"

Chaque classe s'est rendue à la bibliothèque et les enfants ont pu emprunter gratuitement un livre.

Concours Peytrequin

Le thème était «Une année en Suisse».

Spectacles et activités culturelles

Le 19 décembre, les classes CIN et CYP1/1 ont assisté au spectacle "Le lutin qui avait perdu Noël" donné par la Cie des 2 couettes et c'est tout, à la salle polyvalente de Prazqueron.

1.3.4. Activités sportives

Camps

Classes CYP2 (4P): Mmes Bovay/Strummiello-Piscitelli et Hoyois/Frei
Camp de ski aux Mosses – en février.

Classes CYP1 (1P) : Mmes Moillen/Baudat
Camp d'été à Plan-Sépey - en avril.
Mmes Fischer/Jaccard
Camp d'été à Porrentruy - en mai.

Classes CYP1 (3P) : Mmes Bovey/Hirschi
Camp d'été aux Mosses - en mai.

Courses d'école :

Les classes ont effectué leur traditionnelle course d'école en mai et en juin. La Commune a accordé un subside de Fr. 16.00 pour les élèves du CIN et de Fr. 18.00 pour les élèves du CYP.

Natation

C'est Mme Catherine Bourgeois, maîtresse d'éducation physique, qui est responsable de cet enseignement. Les classes primaires ont pu se rendre à la piscine de la Fondation de Vernand une dizaine de fois chacune.

Animation gymnastique

Toutes les classes bénéficient d'une animation gymnastique donnée par Mme Bourgeois.

Les enseignantes ont participé à quatre séances durant l'année (en dehors de l'horaire scolaire). Lors de ces séances, des plans périodiques ont été distribués et commentés, la progression méthodologique d'un ou deux thèmes a été mise en pratique.

Maîtresses et élèves ont fait preuve d'enthousiasme lors de ces animations.

Prix "Evelyne Goin"

En mémoire de Mme Evelyne Goin, maîtresse d'éducation physique décédée le 31 décembre 1994, il a été constitué un fonds permettant de récompenser chaque année un élève. Ce prix est décerné à un élève ayant fait preuve de fair-play.

Pour l'année scolaire 2010-2011, c'est Maéva Stadlin qui a reçu le prix "Evelyne Goin".

1.3.5. Services parascolaires

Service médical

M. le Docteur Wilfred-Eric Rusterholz, médecin scolaire, a visité les classes CYP1 (1P).
Mme Monique Bonvin Hafen, infirmière scolaire, est très appréciée des élèves et du corps enseignant.

Service dentaire

M. le Docteur Willy Burri a effectué les contrôles de bouches des élèves durant le mois de février.

Education sexuelle

Comme chaque deux ans, les classes CIN ont bénéficié de deux périodes d'éducation sexuelle en mai et juin.
En octobre, comme chaque année, ProFa a donné deux périodes d'éducation sexuelle aux élèves de 4P.
Les parents concernés ont été invités à une séance d'information.

1.3.6. Divers**Futurs élèves de 5^{ème} (cycle de transition)**

En mai, la direction a invité les parents des futurs élèves de 5^{ème} à une séance d'information. Mme Anne-Catherine Meuwly, directrice de l'établissement secondaire de Prilly et son doyen, M. Christian Baur, étaient présents.

Futurs élèves du cycle initial

En mai également, la direction a invité les parents des futurs élèves du cycle initial à une séance d'information. Le Conseil de direction et les institutrices du CIN étaient présents.

Prévention routière

Après une année d'interruption, la Brigade de prévention routière de la Gendarmerie vaudoise est venue en mars donner la traditionnelle leçon de prévention à toutes les classes.

Prévention des accidents par morsures (PAM)

Les deux classes de CYP1/1 ont bénéficié d'une animation sur le comportement à avoir envers les chiens. Ce cours a été donné en juin par des membres de la Société Vaudoise pour la Protection des Animaux (SVPA).

Prévention de la violence

En novembre, l'Association Romande pour la Prévention de la Violence est intervenue dans les classes du CYP2.

Respect de l'environnement

Toutes les classes ont été sensibilisées au tri des déchets et, en plus, les classes du CYP2 ont suivi une information sur les économies d'énergie.

Fête des écoles

Le samedi 18 juin, lors de la "Fête au Village", les classes ont défilé à travers la Commune. Superbe cortège tout en couleurs.

Pommes à la récréation

100 élèves ont bénéficié de la pomme à la récréation. La distribution s'est faite en 2 x 3 semaines.
Participation enfant : fr. 7.50 l'abonnement.

Ventes diverses

Quelques classes ont participé à la vente des timbres Pro Juventute et de symboles de Swissaid.

Informatique

Toutes les classes sont équipées d'au moins deux ordinateurs Macintosh, avec graveur CD et imprimante couleur à jet d'encre.

Les trois salles des maîtres sont équipées également d'un ordinateur, d'une imprimante laser et d'un scanner.

En outre, les enseignants ont la possibilité de disposer d'un appareil photo numérique, d'une caméra numérique et d'un beamer.

1.4. Rapport d'activité de l'ECOLE SECONDAIRE

Les rapports complets des établissements secondaires de Cheseaux et Prilly sont à disposition auprès du greffe pour les personnes intéressées.

Nous reproduisons ci-dessous le rapport annuel 2011, présenté par le comité de direction au conseil intercommunal de l'ASIGOS, du 21 mars 2012.

Rapport annuel 2011

de Monsieur Sylvain Corday, Directeur de l'établissement secondaire de Prilly

1. Rentrée scolaire

La hausse des effectifs relevée l'an dernier se confirme : l'établissement compte 892 élèves répartis dans 46 classes. Une classe supplémentaire de 5^e a dû être ouverte pour faire face à cette augmentation. Les effectifs des classes existantes sont globalement élevés.

Le collège du Grand-Pré permet à 312 élèves, répartis en 17 classes, de suivre le cycle de transition dans d'excellentes conditions. Il a permis, cet été, tout comme le collège de l'Union, d'accueillir quelques délégations sportives à l'occasion de la fête de gymnastique « Gymnaestrada ».

Le collège de l'Union, 29 classes de 7^e-8^e-9^e, une classe d'accueil, est suffisamment spacieux pour permettre à deux classes d'OPTI de passer l'année scolaire à Prilly. Ces 2 classes sont formées d'élèves allophones de 16 à 19 ans. Ils préparent leur intégration dans la formation vaudoise pendant cette année préparatoire. Leurs trois maîtres sont régulièrement en contact avec la direction et le corps enseignant de Prilly.

2. Corps enseignant

Mme Anne-Catherine Meuwly, directrice, quitte l'établissement après 36 ans passés à Prilly, dont 7 comme directrice. Son immense travail effectué et son engagement total pour l'école vaudoise ont largement contribué à la bonne renommée de l'Etablissement secondaire de Prilly et rayonnent encore dans les couloirs de « son » école.

Quelques maîtres ont également fait valoir leur droit à la retraite :

- Mme Antoinette Humbert
- M. Pierre-Alain Reichenbach
- Mme Marie-Claude Chapuis
- Mme Mireille Jotterand
- M. Gilbert Schwaar
- Mme Danièle Pellet-Gani
- M. Pierre Fornerod

L'établissement est très reconnaissant de leur engagement, de ce qu'ils ont apporté à l'école et leur souhaite une transition harmonieuse vers leurs nouvelles occupations.

Dans le sens contraire, quelques maîtres ont rejoint l'établissement. Outre l'auteur de ces lignes, ce sont 16 nouveaux enseignants titulaires, remplaçants ou stagiaires qui ont renforcé l'équipe en place. Les anciens et les

chefs de file sont chargés de faciliter leur intégration et de transmettre l'excellent niveau de professionnalisme actuel.

3. Pédagogie

En septembre dernier, le peuple vaudois a accepté la mise en œuvre de la nouvelle loi sur l'enseignement obligatoire (LEO). Son règlement d'application sera établi en 2012 et son entrée en vigueur réalisée en 2013 ou 2014. La réflexion autour de la réunification des voies VSO et VSG peut débuter. Avant cette échéance importante, les maîtres doivent s'approprier le PER (plan d'études romand) qui définit les objectifs à atteindre dans chaque cycle. Nous devons également préparer les futures dispositions prévues par Harmos.

Concertations

A l'occasion de l'introduction du PER, les chefs de file ont planifié, organisé et préparé de nombreuses concertations avec les enseignants. Il s'agit de mettre en place une cohérence des pratiques de l'établissement avec ce nouveau plan d'études.

Parallèlement à ces rencontres, se poursuivent les conseils de classe et les concertations de branches. Le but est d'assurer une bonne coordination de l'enseignement, mais aussi de créer une dynamique de collaboration chez les maîtres.

Appui au cycle de transition

3 périodes d'appuis hebdomadaires par classe continuent de permettre aux élèves de progresser et de tenir le rythme imposé par les objectifs à atteindre. Les horaires permettent d'organiser un appui en mathématiques, français et allemand. Aux heures d'études surveillées, près d'un quart des élèves restent à l'école pour leurs devoirs. Cette prestation, à la charge des communes, est actuellement analysée. La demande est importante. Elle sera conservée en 2012, mais réadaptée dès 2013.

Structure temporaire d'accueil SAT

Les élèves et les maîtres sont familiarisés avec cette structure. Elle permet de réduire les problèmes de comportement. La fréquence d'utilisation est stable, voire en léger recul (86 élèves en 2011). Elle garde donc son sens et cette observation montre que les maîtres l'utilisent judicieusement sans en abuser.

Trajectoire

Trajectoire, la structure MATAS ouverte à Renens pour les 10 établissements de la couronne ouest-lausannoise (CRENOL), a accueilli 3 élèves de Prilly, pour une période de trois mois, à raison de 4 demi-journées par semaine. Encadrés par un éducateur et un enseignant, ces jeunes ont trouvé une aide pour reprendre confiance en leurs possibilités scolaires, retrouver une motivation personnelle, mieux respecter les règles de la vie scolaire, et dans certaines situations pour définir un projet pour leur futur professionnel. Ces premières situations ont montré que la mesure MATAS était profitable aux élèves, en particulier aux plus jeunes, à un moment où ils ne sont pas encore ancrés dans leur rôle et leurs « mauvaises » habitudes. Un projet d'ouverture d'un deuxième MATAS secondaire est toujours en réflexion, pour lequel des locaux sont recherchés, situés entre les communes de Cugy et Le Mont.

Formation continue

Encouragée par la direction générale, elle permet à tous les maîtres de se perfectionner et de dynamiser leur engagement professionnel. Les thèmes choisis sont en lien avec leurs disciplines d'enseignement. La plupart se déroulent à la HEP ou à l'UNIL, et sont financés par le canton. L'atelier de supervision, animé par Mme Nicole Dovat, se poursuit cette année et permet à une douzaine de maîtres d'échanger leurs pratiques et d'implanter une approche collaborative de la profession.

4. Prévention

Le projet d'établissement a abouti. Il a permis de mettre en valeur le travail du réseau pluridisciplinaire constitué de l'infirmière scolaire, la conseillère école-famille, la psychologue scolaire, le médecin scolaire, les médiateurs scolaires et la direction. Un dispositif de prévention a été mis en place. Il est complété par une brochure à l'usage des enseignants créée dans le cadre de ce projet. En lien avec cette thématique, s'est déroulée, le 6 avril 2011, une journée pédagogique consacrée aux dépendances.

5. L'école, lieu de vie, de rencontre et de partage

Bien que centrée sur la transmission de savoir, il est important que l'école sache s'ouvrir vers l'extérieur. Dans cet esprit, le Marché de Noël, les réunions de parents ou les locations de salles aux organismes externes (OPTI, Verdeil, associations diverses) permettent des échanges et une intégration facilitée. Afin que tout cela soit possible, il est nécessaire que chacun respecte les lieux et les autres.

Pause de midi

A midi, les élèves qui ne rentrent pas chez eux ont la possibilité d'aller au réfectoire de St-Etienne ou de rester à l'école pour pique-niquer.

Les élèves du cycle de transition sont sous la surveillance de Mme Sarah Kronenberg, qui propose un atelier bricolage et un cours de théâtre. Un micro-onde a été installé pour les élèves. Les nombreux cours d'appuis organisés à midi augmentent le nombre d'élèves restant à l'école.

Un espace pique-nique est à disposition dans le hall du collège de l'Union. Les élèves y bénéficient également de la bibliothèque et de l'accueil en salle d'informatique ou en salle d'études.

* * * * *

L'engagement de chacun a permis de terminer l'année 2011 sereinement et dans un esprit positif. L'excellente collaboration régnant au sein des enseignants, du personnel de l'administration, de la conciergerie et des services parascolaires a permis d'offrir un service de qualité à nos élèves. Les divers services de la commune de Prilly, les directeurs MM. Michel Haslebacher et André Niklès, nous ont apporté leur précieux soutien.

Les infrastructures, l'engagement financier et les relations avec les communes de l'ASIGOS nous permettent de travailler dans d'excellentes conditions et d'offrir aux enfants de la région une formation à la hauteur de ce qu'ils attendent.

C'est à elles que vont mes derniers remerciements, ainsi qu'à Anne-Catherine Meuwly pour son travail jusqu'en août dernier.

Nombre d'élèves dans l'Etablissement secondaire de Prilly - répartition par Commune :

Bournens :	2	Boussens :	10	Cheseaux :	61	Jouxens-Mézery :	73
Prilly :	541	Romanel s/L. :	160	Sullens :	14	Autres (dérogation	31
						+ enclaves lausannoises)	

Total des élèves au 31 décembre 2011 : 892

Effectif total : 890 élèves

103 maîtres

		Total volée	Nbre classes	Maximum	Minimum	Moyenne
Classes de 5^e	CYT5	153	8	20	18	19.12
Classes de 6^e	CYT6	141	7	22	19	20.14
Pédagogie compensatoire	RES6	(13)	1			
	DES/5-6	16	1			
Classes de 7^e 181 élèves	VSB	83	4	21	20	20.75
	VSG	43	2	22	21	21.50
	VSO	55	3	19	17	18.33
Classes de 8^e 176 élèves	VSB	77	3	26	25	25.66
	VSG	44	2	23	21	22.00
	VSO	55	3	19	17	18.33
Classes de 9^e 190 élèves	VSB	77	3	26	25	25.66
	VSG	61	3	21	20	20.33
	VSO	52	3	18	17	17.33
Classes à effectif réduit	VSO	7 ^e 7 8 ^e 11 9 ^e 8	2			
Accueil	ACC/1	7	1			

46 classes

Moyenne VSB : 23.70 (10 classes)

Moyenne VSG : 21.14 (7 classes)

Moyenne VSO : 18.00 (9 classes)

Moyenne sans classe DES, classes à effectif réduit et classe d'accueil : 20.51 élèves

Effectifs et répartition des élèves au 31.12.2011

Répartition dans les voies

Années	Nombre de classes	ACC	Développement	CYT	VSB					VSG	VSO (sans ER)	Effectif réduit (VSO)	Totaux	Filles	Garçons
					lat	Ita	MeP	Eco	Tot. VSB						
ACC	1	12										12	6	6	
CYT 5 ^e	8			153								153	69	84	
CYT 6 ^e	7			141								141	58	83	
RES6*	1			(13)									(2)	(11)	
DES5-6	1		16									16	6	10	
					lat	Ita	MeP	Eco	Tot. VSB						
7 ^e	9				17	20	27	19	83	40	55		178	87	91
8 ^e	8				23	17	23	14	77	44	56		177	88	89
9 ^e	9				14	17	35	11	77	61	51		189	92	97
7-8-9 VSO-ER	2											26	26	11	15
Totaux	46	12	16	294					237	145	162	26	892	417	475

* La classe *ressource* est composée d'élèves des classes CYT6

1.4.1. Réfectoire scolaire de St-Etienne

Il a ouvert ses portes en mai 1995. Le nombre total de repas qui a été servi en 2011 est de 9'198 (9'155 en 2010).

Tableau de fréquentation pour Romanel du réfectoire St-Etienne 2011

			2010-2011				2011-2012	
	10.1 - 31.1.	7.2-7.3	14.3-4.4	11.4.-16.5	23.5-13.6	29.8-26.09.	3.10-14.11	21.11-19.12.
Nbre de semaines	4	4	4	4	4	5	5	5
	329	336	311	308	210	460	519	466

Total 2'939 repas

Tableau de fréquentation pour Romanel du réfectoire St-Etienne 2010

			2009-2010				2010-2011	
	4.1-29.1.	1.2-5.3	8.3-23.4	26.4.-21.5	24.5-18.6	30.8-1.10.	4.10-19.11	22.11-23.12.
Nbre de semaines	4	4	4	5	4	5	5	5
	255	248	309	207	219	391	412	456

Total 2'497 repas

Tableau de fréquentation pour Romanel du réfectoire St-Etienne 2009

			2008-2009				2009-2010	
	5.1-30.1.	2.2-6.3	9.3-3.4	20.4.-22.5	25.5-19.6	31.8-25.9.	28.9- 13.11	17.11-19.12.
Nbre de semaines	4	4	4	5	4	4	5	5
	298	386	329	373	284	265	328	350

Total 2'613 repas

Tableau de fréquentation pour Romanel du réfectoire St-Etienne 2008

			2007-2008				2008-2009	
	7.1-1.2.	4.2-7.3	10.3-25.4	28.4.-23.5	26.5-20.6	1.9-26.9.	26.9- 14.11	17.11-19.12.
Nbre de semaines	4	4	5	4	4	4	5	5
	372	421	491	310	361	353	494	490

Total 3'292 repas

Au cours de l'année 2011, le Comité de direction s'est réuni, afin de préparer les séances du Conseil intercommunal et d'adopter les préavis qui leur seront présentés. Nous vous donnons également succinctement les sujets traités lors de ces séances :

- 26 janvier 2011
 - comptes et rapport de gestion 2010
 - Conseil d'établissement
- 24 mars 2011
 - Conseil intercommunal à Jouxens-Mézery
- 22 juin 2011
 - budget 2012- 1^{ère} lecture
- 8 juillet 2011
 - Assermentation des membres du Conseil intercommunal et du Comité de direction à Prilly
- 17 août 2011
 - adoption du budget 2012
 - Conseil d'établissement
- 22 septembre 2011
 - Conseil intercommunal à Romanel
- 11 octobre 2011
 - Préavis de début de législature
 - Demande de crédit pour la mise en place d'une vidéo surveillance
- 1^{er} décembre 2011
 - Conseil intercommunal à Sullens

M. D. Crot a également participé aux séances du bureau du Conseil intercommunal, qui ont eu lieu à Romanel-sur-Lausanne, à savoir

- 16 février 2011
- 30 août 2011
- 18 octobre 2011

D'autre part, Messieurs M. Pellegrinelli et D. Crot ont rencontré les membres de la Commission de gestion afin de les renseigner et répondre à leurs questions, soit :

- 24 février 2011, comptes et rapport de gestion
- 25 août 2011, budget
- 18 octobre 2011
- ainsi que la Commission technique le 7 novembre 2011.

M. D. Crot a participé, le 16 juin 2011, à l'audition des candidats en vue du remplacement de Mme Anne-Catherine Meuwly, directrice, et au choix de M. Sylvain Corday, ceci à notre entière satisfaction.

Enfin, une délégation du Comité de direction a participé aux différentes séances du chantier 1 du SDNL pour les infrastructures 0-16 ans.

Voici les principaux travaux qui ont occupé les membres du Comité de direction.

2. Police

2.1. Effectif

La composition du service de police administrative de l'année 2011 est la suivante :

Un assistant de police : J.-M. Cornu.

2.2. Emploi du temps

Notre agent a assuré son service pour des patrouilles de surveillance générale, motorisées et pédestres, lors de manifestations, services de parcage, régulation du trafic, convois funèbres, par des interventions sur demande de la Gendarmerie ou à la demande de la population. Il a également œuvré comme huissier lors des séances du Conseil communal.

En collaboration avec la Police cantonale, ou seul, il est intervenu à plusieurs reprises pour des infractions diverses, notamment pour des véhicules sans plaque abandonnés, dommages à la propriété, fuites après accidents, etc., ainsi que pour le transport d'animaux morts à Penthaz. L'installation de caméra de vidéosurveillance, la pose et la gestion du système de comptage de véhicules, la signalisation routière (changement des ampoules, réglage des feux, modifications, marquages, pose de signalisation lors de manifestations), la police du cimetière, les demandes d'enseignes, le traitement des bulletins d'hôtels et la gestion des entreprises ont également occupé notre agent.

2.3. Amendes

- 247 véhicules ont été dénoncés dans le courant de l'année.
- 222 contraventions ont été réglées au guichet ou par les services PTT.
- 45 procès-verbaux ont été dressés et traités conformément à la loi sur les sentences municipales (rappels, sentences et sommations).
- 6 personnes ont été mises en poursuites pour des amendes impayées.
- 21 sentences ont été établies pour des contraventions au Code rural et foncier (stationnement sur domaine privé).
- 4 personnes ont été dénoncées au Règlement général de Police.

2.4. Divers

Vandalisme

Les plaintes pour effraction ne peuvent plus être enregistrées par la Police municipale; elles sont du ressort de la Police cantonale. Diverses plaintes ont été déposées par la Municipalité, la Direction du LEB ou des plaignants privés, directement à la Gendarmerie du Mont-sur-Lausanne.

2.5. Commandements de payer

Durant l'année écoulée, **341** commandements de payer provenant de l'Office des poursuites du district de Lausanne ont été notifiés. De plus, **56** ont été retournés aux Offices concernés. Les personnes recherchées avaient quitté le territoire communal.

2.6. Inhumations, cimetière

33 personnes sont décédées durant l'année 2011 (39 en 2009), dont 14 étaient pensionnaires de l'Etablissement médico-social de la Commune (EMS Donatella-Mauri). Il y a eu 9 inhumations d'urnes cinéraires et 4 inhumations de corps dans notre cimetière. 15 corps ont été enterrés dans une autre Commune et 5 urnes sont restées en main des familles.

2.7. Procédés de réclame

Plusieurs entreprises nous ont sollicités pour installer diverses enseignes. Les demandes des entreprises du village ont été accordées en application des dispositions de la Loi cantonale et son règlement, entrés en vigueur le 01.04.1990, et du règlement communal en la matière du 14.11.1978.

2.8. Surveillance mutuelle des habitations (SMHhab)

Ce concept qui existe dans la Commune depuis 1997 a été réactualisé en fin d'année 2010. Un tout ménage avait été envoyé aux citoyens et un grand nombre avait répondu positivement à la poursuite de la collaboration Police – Population. Afin de démontrer clairement la volonté des habitants, de la signalisation « Surveillance Mutuelle des Habitations » a été apposée le long de plusieurs réseaux routiers menant à la Commune.

2.9. Contrôle des denrées alimentaires et des viandes

Monsieur David Cartier, du laboratoire cantonal, a procédé à plusieurs contrôles des denrées alimentaires dans divers établissements publics de la Commune.

Rapport d'activité 2011 de ROMANEL-sur-LAUSANNE établi par la Police cantonale / Gendarmerie

Patrouilles

Au total, **707 patrouilles** ont été effectuées sur le territoire communal

Il s'agit de patrouilles avec des véhicules de police ou banalisés.

Patrouilles effectuées en journée (06:00 - 20:00)	435
Patrouilles effectuées de nuit (20:00 - 06:00)	132
Patrouilles pédestres	119
Patrouilles cyclistes	18
Services préventifs à proximité des écoles	3

Services spéciaux

Il convient de rappeler que la Police cantonale a dénoncé tous les contrats de prestations, au plus tard au 31.12.2011. En ce qui concerne la Commune de Romanel-sur-Lausanne, ledit contrat a pris fin au 31 août 2011. Dès lors, les chiffres mentionnés plus avant ne sont comptabilisés que sur une période de 8 mois et non sur l'ensemble de l'année.

Judiciaire

Le phénomène de vols par effraction est en augmentation constante sur l'ensemble du territoire cantonal. Il est dès lors normal que la Commune n'ait pas échappé à cette tendance. Cependant, les excellentes relations et l'étroite collaboration qui a été entretenue entre les divers services, a permis de gagner du temps précieux dans la résolution de certaines affaires, tant administratives que judiciaires.

Durant l'année écoulée, la Commune a été victime de plusieurs actes de vandalisme et d'incivilités. Quelques auteurs ont pu être identifiés et déférés aux différentes instances compétentes. Actuellement, plusieurs enquêtes pénales sont en cours.

Evénements 2011	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Total
Accident animaux :		1				1							2
Accident BC :			2										2
Accident DM :	5		3	2	4	4	2	1	2	2	3	2	30
Accident fuite :	3		2	1	2	1	1	1		1			12
Animaux :	1		2	2				2	2	2	1		12
Appréhension/Arrestation :			1		1	1			1			1	5
Bagarre :											1		1
Demande ambulance :			1		2		2		1				6
Demande assistance :	4	2	1	3	3	6	8	11	5	6	3	6	58
Disparition :				1	1					1	1		4
Dommmages propriété :	1	5	1	3	1	3	5	2		2	3		26
Drogues :						1	1			1			3
Incendie :				1					1	1		1	4
Individu perturbé :	1					1	1			1	1		5
Individu suspect :	3	2	1	2	5		3	1	3	2	1	5	28
Lésions corporelles :				1		1							2
Levée de corps :								2					2
Menaces :					1			1	2				4
Pollution :			1								1		2
Tapage / Nuisance :		3		1	4	2	5	3	1	1			20
Véhicule suspect :			1				1				3		5
Violences domestiques :	1					1	1						3
Voies de fait :				1	2	1							4
Vol :	1	3	1	3	2	2	1		2	4	4	4	27
Vol effrac. Tentative :							1			1		2	4
Vol effraction :	7	2	2	6	3	2		4	6	2	2	7	43
Vol intro cland. :		1		2					1	1	1		6
Vol véhicules :		1	1	4	2	1		1		1	1	2	14
Total mensuel :	27	20	20	33	33	28	32	29	27	29	26	30	334

3. Contrôle des habitants (CH)

3.1. Effectif

Une préposée au contrôle des habitants : Mme M. Cuche

Durant ses vacances et lors de divers cours de perfectionnement, Mme M. Cuche a été remplacée par Mme D. Pittet.

3.2. Emploi du temps

Mme M. Cuche gère le Contrôle des habitants, la police des étrangers, le registre civique et le vote par correspondance. Suite à l'entrée en vigueur au 01.01.2006 de la nouvelle Loi sur l'emploi, les missions de l'office communal du travail ont été supprimées pour les gestions liées au marché du travail et à la politique de l'emploi, notamment dans les domaines de la gestion du chômage et prise en charge des chômeurs et gestion de la main-d'œuvre étrangère. En matière de chômage, toutes les compétences ont été confiées à l'office régional de placement à Echallens. Les demandeurs d'emploi doivent seulement se présenter au Contrôle des habitants pour obtenir une attestation de domicile gratuite.

Dès le 01.03.2010, tous les nouveaux passeports émis en Suisse sont des passeports biométriques. De ce fait, les nouvelles demandes sont enregistrées par le Centre cantonal de biométrie à Lausanne. Contrairement au passeport, la carte d'identité actuelle n'est soumise à aucun changement. Elle continuera à être émise sans données biométriques et la commande se fait toujours auprès de la commune de domicile. En 2011, nous avons enregistré 251 demandes, soit 155 cartes d'identité adultes et 96 cartes d'identité enfants.

3.3. Population

Etat au 31.12.2010 :	3'267	Cette population est répartie comme suit :	
Arrivées	+ 256	Suisses de plus de 16 ans :	2'162
Naissances	+ 37	Suisses de moins de 16 ans :	458
Départs	- 249	Etrangers de plus de 16 ans :	563
Décès	- 21	Etrangers de moins de 16 ans :	107
Population au 31.12.2011	3'290	Total :	3'290
	=====		=====

Les Suisses en résidence secondaire, les frontaliers et domiciles tutélaires ne figurent pas dans ces chiffres.

Les 670 étrangers représentent **58 nationalités** différentes.

La migration de la population de notre Commune durant l'année 2011 a été de 563 unités, soit : **17,12%** de la population moyenne.

Notre Commune compte 462 personnes âgées de 65 ans et plus, **soit 14,05%** de la population résidente. Augmentation de la population en 2011, **23 habitants**.

3.4. Registre civique - Vote par correspondance

L'entrée en vigueur du vote par correspondance au printemps 2002 a vu une augmentation sensible de la participation des électeurs. Durant l'année 2011, la participation moyenne aux différents scrutins est de **50%** pour la votation fédérale le 13 février, **34,6%** pour l'élection de la Municipalité et du Conseil communal le 13 mars, **42,89%** pour la votation cantonale le 15 mai, **43,27%** pour la votation cantonale le 4 septembre, **42,11%** pour l'élection au Conseil des Etats et au Conseil national le 23 octobre, **36,67%** pour l'élection au Conseil des Etats (2^{ème} tour) le 13 novembre et **27,17%** pour l'élection du Conseil d'Etat (2^{ème} tour) le 18 décembre 2011.

D'autre part, durant l'année 2011, le registre civique a contrôlé 23 initiatives et/ou référendums (fédéraux et/ou cantonaux) et validé 568 signatures d'électeurs régulièrement inscrits au rôle.

3.5. Office régional de placement (ORP)

Situation

La réception des personnes en recherche d'emploi se fait directement à l'ORP d'Echallens depuis le 01.01.2006.

Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur l'emploi au 1^{er} janvier 2006, les chiffres relatifs au chômage ne sont plus communiqués aux Communes.

Néanmoins, vous pouvez consulter le site du SCRIS (Service Cantonal de Recherche et d'Information Statistiques) sur le lien suivant : <http://www.scris.vd.ch> où vous trouverez les détails de la statistique cantonale relative au chômage.

4. Service de défense incendie et de secours – SDIS la Mère

Rapport du Major Bernard Borgeaud, commandant du SDIS.

4.1. Ressources humaines

Effectifs au 01.01.2011 :

Etat- major :

Commandant :	Maj. Bernard Borgeaud
Quartier-maître :	Lt. Nicolas Petit
Chef du site du Mont :	Cap. Christophe Corbaz
Chef du site de Cheseaux :	Cap. Thierry Auberson
Chef du site de Romanel :	Cap. Jean-Luc Blanchard
Responsable de l'instruction :	Plt. Charles Gujer
Responsable ARI :	Plt. Christophe Rauschert
Responsable matériel :	Plt. Thierry Chapuis

Site opérationnel du Mont

Officiers :	8
Sous-officier supérieurs :	1
Sous-officiers :	7
Appointés :	0
Sapeurs :	40
Recrues :	5

Au total : 61

Site opérationnel de Cheseaux

Officiers :	8
Sous-officiers supérieurs :	3
Sous-officiers :	5
Appointés :	5
Sapeurs :	17
Recrues :	9

Au total : 47

Site opérationnel de Romanel

Officiers :	6
Sous-officier supérieurs :	1
Sous-officiers :	4
Appointés :	1
Sapeurs :	22
Recrues :	6
 Au total :	 40

Le SDIS est complété par une section de JSP, comprenant 20 jeunes de 8 à 18 ans, entourés de moniteurs provenant des 3 sites:

Durant l'année, le SDIS a enregistré dans son effectif 23 arrivées et 28 départs, dus pour la plupart du temps à des déménagements ou pour des raisons professionnelles.

4.2. Formation

	Participants	Total :
Rapport administratif (CDTR) - 0,5 jour	4 participants	2 jours
Journée technique des commandants (CDTT) – 0,5 jour	4 participants	2 jours
Journée technique des DPS - (DS01) - 1 jour	2 participants	2 jours
Formation théorique permis C1 - (DV01) - 4 x 0,5 jours	7 participants	14 jours
Hydraulique de base - (EX01) - 1 jour	20 participants	20 jours
Cours tonne-pompe - (EX03) - 1 jour	7 participants	7 jours
Cours transport d'eau et relais - (EX04) - 1 jour	5 participants	5 jours
Cours motopompe I et II - (EX05) - 2 jours	4 participants	8 jours
Cours de cadre recrues - 0,5 jour	2 participants	1 jour
Cours de formation recrues - (FB01) - 2 jours	20 participants	40 jours
Cours REGA - 1 jour	1 participant	1 jour
Cours protection respiratoire – base - (PR11) - 3 jours	10 participants	30 jours
Cours protection respiratoire – perfectionnement - (PR12) - 3 j.	2 participants	6 jours
Cours protection respiratoire – surveillant - (PR13) - 2 jours	2 participants	4 jours
Cours formateur ARI - (PR14) - 3 jours	1 participant	1 jour
Cours préposé à l'entretien des appareils ARI - (PR15) - 1 jour	3 participants	3 jours
Cours de recyclage préposé ARI – (PR19) – 1 jour	2 participants	2 jours
Cours de recyclage BLS – (RS02) – 0,5 jours	19 participants	9,5 jours
Cours de réanimation BLS – (SN02) – 1 jour	4 participants	4 jours
Cours de transmissions - (SP02) - 1 jour	1 participant	1 jour
Cours module « fumée » - (SP03) - 0,5 jour	4 participants	2 jours
Cours module « mousse » - (SP04) - 0,5 jour	3 participants	1,5 jours
Cours feu de cheminée - (SP13) - 0,5 jour	3 participants	1,5 jour
Cours installations techniques des bâtiments - (SP56) 1 jour	5 participants	5 jours
Cours aide à l'intervention - base - (TA11) - 3 jours	1 participant	3 jours
Cours aide à l'intervention - perfectionnement - (TA12) - 3 jours	4 participants	12 jours
Cours aide à l'intervention - engagement - (TA13) - 3 jours	1 participant	3 jours
Cours chefs de groupe - SO01) - 3 jours	4 participants	12 jours
Cours élément naturel - (EN01) - 1 jour	11 participants	11 jours
Cours entretien matériel et équipement - (SP01) - 1 jour	1 participant	1 jour
Cours formateur de conduite - (FR02) - 3 jours	1 participant	3 jours
Cours formation routière - (FR01) - 1 jour	5 participants	5 jours
Cours formateurs TP 2000 - (TP20) - 2 jours	2 participants	4 jours

Ce qui représente 1'615.50 heures de cours

4.3. Activités de l'année 2011

Activités programmées

Recrutement	1 soirée par site
Planification intercommunale recrues	1 soirée
Séance de la commission du feu	4
Séance d'état-major	12
Séance d'état-major de site	3
Exercice officier	2
Exercices sof	4
Exercices détachement d'appui (DAP)	6
Exercices détachement 1er secours (DPS)	10
Exercices porteurs ARI 1	8
Exercices porteurs ARI 2	8
Exercices porteurs ARI 3	5
Exercices recrues	5
Cours de cadre recrues	5
Exercices JSP	8
Séance EM JSP	5
Cours de cadre JSP	4

Les thèmes de l'instruction sont : le nouveau règlement aide à l'intervention, les dangers électriques, les sauvetages, les moyens d'extinction, les échelles, le matériel dans les véhicules.

Pour la première fois, l'exercice final a été organisé avec l'ensemble du SDIS sur la Commune de Cheseaux, avec une présentation de l'ensemble de nos moyens à la nombreuse population présente ce jour là.

Trois JSP ont passé brillamment leurs flammes 3 lors d'un examen cantonal.

Deux équipes motopompe et trois JSP (gymkhana) ont participé au concours de la FVSP à Morges.

4.4. Nominations

Adj. Mendez Luis au grade de lieutenant
 Adj. Von Wartburg au grade de lieutenant
 Cap. Carosella Frédéric au grade de sergent
 App. Desponds Stéphane au grade de caporal
 Sap. Campart François au grade de caporal
 Sap. Loat Maina au grade de caporal
 Sap. Janin Richard au grade d'appointé
 Sap. Abt Jean-François au grade d'appointé
 Sap. Beney Sylvain au grade d'appointé
 Sap. Trinh Thang au grade d'appointé

4.5. Service de garde

Fête nationale du 1er août	sur chaque site
Course des Traînes-savates	Cheseaux
La Charbonnière	Cheseaux
Course A Travers Romanel	Romanel
Manifestation salle de Prazqueron	Romanel

4.6. Représentations

En outre, notre SDIS a été régulièrement représenté aux assemblées de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-pompiers et au Groupement des Jeunes Sapeurs-pompiers.

Le SDIS a organisé le rapport administratif des commandants du district sur le site de Romanel et la journée technique des commandants du district sur le site de Cheseaux.

Des spécialistes formés sur les éléments naturels ont donné de l'instruction aux diverses journées techniques des commandants sur l'ensemble du Canton.

Un film sur les éléments naturels a été tourné par l'ECA avec la participation du SDIS.

4.7. Interventions

Durant l'année 2011, nous sommes intervenus à 96 reprises.

Ces 96 interventions ont mobilisé notre personnel pendant 1'138 heures.
Elles se répartissent comme suit :

Feux	18
Alarme automatique	29
Inondations	28
Sauvetages	08
Assistance sanitaire	01
Officier de service	11
Divers	01

4.8. Véhicule

Le 13 octobre 2011, un nouveau véhicule tonne-pompe 2'000 l., d'une valeur de CHF 500'000.--, a été mis à disposition du SDIS la Mère pour le site du Mont-sur-Lausanne par l'ECA.



Les Communes ont aussi acquis un véhicule Skoda yéti pour l'officier de service, en remplacement du Toyota hilux, datant de plus de 20 ans, qui a eu de gros problème mécanique en début d'année, ce qui aurait occasionné des frais disproportionnés par rapport à ce véhicule.



Les communes ont aussi saisi l'opportunité d'acquérir les deux véhicules de la PCi correspondant parfaitement à nos besoins et à un coût très raisonnable, afin de remplacer deux transports d'hommes arrivant en bout de course.

4.9. Commission du feu

La commission du feu s'est réunie à quatre reprises, pour le rapport annuel du SDIS, modifier le cahier des charge, l'acquisition des véhicules et pour le budget 2012.

5. Protection civile

5.1. Rapport d'activité du Lieutenant-colonel Francis Desarzens

Chef de l'Organisme régional de Protection civile (ORPC) des Communes de Cheseaux, Cugy, Epalinges, Jouxens-Mézery, Le Mont, Morrens, Prilly et Romanel.

Instruction

Aucune instruction n'a été donnée cette année.

2011 ayant été une étape de transition entre les régions de Lausanne-Ville, Ouest-Lausanne et Gros-de-Vaud.

Essais d'alarme

Les essais d'alarmes n'ont pas démontré de problèmes particuliers.

Pour l'instant, tout est en ordre.

Canicule

Le plan canicule n'a pas été activé en 2011, malgré des températures limites.

Ce plan, sous la direction du Préfet de l'Ouest lausannois, a été maintenu par le groupe technique, dont Lausanne-Nord en fait partie.

Contrôle d'abris

Des contrôles ont été effectués sur les communes de Romanel, Prilly et Cheseaux.

Il s'agissait principalement de renseignements techniques sur des transformations futures.

Engagements

Fête de la musique à Prilly.

Quelques astreints volontaires ont été mis à disposition des organisateurs.

Pas de problèmes particuliers.

Gymnaestrada

Les mêmes volontaires ont travaillé à cette manifestation.

Expérience à ne pas renouveler. La protection civile n'a rien à faire dans ce type de manifestation.

Départ

Le commandant a fait valoir son droit à la retraite après avoir œuvré durant 15 ans à la tête de la région Lausanne-Nord.

Expérience enrichissante après 40 ans d'indépendance. Le fait d'être ancien chef d'entreprise m'a permis de faire fonctionner la région comme une entreprise privée. Les résultats ont été à la hauteur de mes attentes. Parfaitement structurés et réactifs, nous avons pu démontrer à maintes reprises notre efficacité dans diverses interventions, dont certaines dramatiques. La police cantonale a été un partenaire de chaque instant durant les 7 dernières années.

Conclusions

Une convention provisoire a été établie avec Lausanne-Ville qui interviendra en cas de nécessité dans les communes rattachés à Lausanne-périphérie.

Une convention a été faite par Gros-de-Vaud avec les communes de Cugy et Morrens.

Celle de Prilly est en cours et sera finalisée dans les mois à venir.

Dans tous les cas, les 3 districts qui nous entourent sont à même d'intervenir en cas de nécessité sur la région ex Lausanne-Nord.

Merci au membres du Comité directeur pour leur confiance et leur appui.

5.2. Point de situation de la PCi pour la Commune de Romanel s/L.

Une séance extraordinaire du Comité Directeur a eu lieu le 13 janvier 2011 à Romanel, afin d'évoquer la situation future de la PCi Région Lausanne-Nord, la répartition du matériel et des véhicules et le départ de Monsieur Patrick Brot, responsable du matériel et des problèmes techniques, quittant ses fonction au 1^{er} mars 2011. Monsieur Francis Desarzens, Chef de l'ORPC Lausanne-Nord, ainsi que Madame Nicoletta Sahli, Secrétaire de l'ORPC, ont assuré la bonne marche de l'ORPC durant l'année 2011 et ont quitté leurs postes au 31 décembre 2011, date de la dissolution de la Région Lausanne-Nord.

En 2011, la gestion des Ressources Humaines de la PCi Lausanne-Nord a été assurée transitoirement par l'ORPCi de Renens, par l'intermédiaire de Messieurs Sahli et Brot.

Le budget 2011 de la PCi Lausanne-Nord a vu les dépenses prévues amoindries, puisqu'aucune instruction n'a été donnée cette année et qu'au niveau des interventions, l'alarme a été déclenchée par le Canton, qui a chargé la PCi de Lausanne-Ville et de Lausanne-Ouest d'intervenir, sous sa direction.

Une ultime séance du Comité Directeur a eu lieu le 7 avril 2011 à Romanel, ceci afin d'approuver les comptes 2010 de la PCi Région Lausanne-Nord.

Le préavis municipal no 09/2011 intitulé "Participation de la Commune de Romanel s/L. à la constitution de la Région de Protection civile du district de Lausanne", a été adopté par la Municipalité de Romanel s/L. en date du 31 octobre 2011.

La convention régionale de PCi de l'ORPC Lausanne-District, indiquant un prix par habitant estimé à **CHF 22.70** pour 2012 (**CHF 18.54** pour 2011), mais comprenant des prestations non assurées en 2011, ainsi qu'un plafond de dépense par habitant fixé à **CHF 28.--**, a été adoptée par le Conseil communal de Romanel s/L. le 15 décembre 2011. Cette convention a également été adoptée : par Epalinges le 27 septembre 2011, par Jouxens-Mézery le 1^{er} novembre 2011, par Cheseaux le 8 novembre 2011, et par Le Mont s/L. le 12 décembre 2011. En ce qui concerne Lausanne, Monsieur Serge Terribilini, Préfet du district de Lausanne, a confirmé que le préavis relatif à ce sujet a été rédigé, mais que la date de sa présentation au Conseil communal de Lausanne n'a pas encore été fixée.

6. Sécurité sociale

6.1. Activités communales

6.1.1. Ludothèque "Le Sac à malices"

Extrait du rapport d'activité de Mme F. de Chastonay, du 01.09.2010 au 31.08.2011

Voici tout d'abord les différentes manifestations auxquelles la Ludothèque a participé, ainsi que celles qu'elle a eu la chance d'organiser durant cette période.

- En octobre 2010 :**
- Assemblée Générale Ludothèque et Bibliothèque
 - Sortie des Comités de la Ludothèque et Bibliothèque (Resto + MAD)
 - Distribution Circulaire dans les classes, rappelant notre existence.
 - Après-midi de Jeux à La Concorde + Goûter offert
- En novembre :**
- Assemblée Générale GSL
- En décembre :**
- Apéro Jeunesse Verre amitié Petit Nouvel An
- En janvier 2011**
- Assemblée GSL + Société locales : Préparation
 - Fête du Village prévue en Juin
- Mai:**
- Sortie Souper Bénévoles Ludo (Bowling)
 - Réception Nouveaux Habitants (Visite Ludothèque)
 - Séances avec GSL pour Fête du Village
- Juin :**
- Fête du Village
- Vendredi soir :*
- Stand : Croque-monsieur + Pâtisseries
- Samedi matin :*
- Animation proposée aux enfants à la Concorde : Fabrication de Marionnettes à partir d'objets de récupération, avec Mme Claire Magnin, Artoutypes.
 - Participation au Cortège (sous le soleil)
 - Tenue du stand toute la journée et début de soirée.

Merci encore au comité pour la préparation de cette animation, ainsi qu'à toutes les bénévoles pour leur aide et leur bonne humeur.

1^{er} Août : Mise à disposition de jeux de la Ludothèque pour les enfants.
Merci à toi Anita pour ta fidèle présence.

Et puis Fin août 2011 : Réouverture de la Ludothèque (vacances scolaires).

Cet été, j'ai décidé d'accorder de longues vacances au comité et à nos bénévoles ! (ainsi qu'à moi-même, je l'avoue) en ne faisant pas d'inventaire ! Car toutes ces dernières années, nous consacrons 2 soirées par semaine, tout juillet et tout août, à contrôler tous les jeux de la Ludothèque. Ces mêmes jeux déjà contrôlés lors de leur retour après une location pendant l'année scolaire. Et nous pouvons toujours, à ce moment là, repérer un objet manquant ou un dégât sur le jeu loué.

Nous n'oublions pas non plus de renouveler et varier notre offre, en achetant environ 2 à 3 fois par année de nouveaux jeux.

La fréquentation augmente pour les « petits ». Nous avons aussi des grands-parents qui viennent chercher des jouets quand ils gardent leurs petits-enfants.

La Ludothèque est un lieu accueillant où les enfants de tous âges viennent emprunter les jouets de leur choix. Tout comme avec les livres de la Bibliothèque, la « Ludo » permet aux enfants d'expérimenter tel jeu ou jouet convoité. Et, bon exercice de responsabilité, de le rendre en bon état. Il peut le réemprunter, s'il le désire. Ce que voyant, les parents décideront peut-être de l'acheter. A contrario, en empruntant un « jouet feu-de-paille », il s'en passera l'envie... à moindre frais.

Le jeu permet à l'enfant de s'évader de son quotidien, d'entrer dans un autre monde où il peut créer, inventer, rêver. Les jeux de société sont une bonne préparation à l'existence. L'enfant apprend à gagner sans (trop) triompher et à être bon perdant. Bref à gérer des frustrations . Peut-être déjà une préparation à l'existence.

Cette année 2011 est l'année du bénévolat.

Le bénévolat représente plus de 700 millions d'heures par année en Suisse., dont la moitié d'une manière informelle. Le travail des bénévoles ne fait certes pas la une des journaux, et pourtant des centaines d'associations disparaîtraient s'ils n'étaient pas là.

Le mot »bénévole »vient du mot latin « bene », bien et « velle », vouloir.

Vouloir le bien, tout un programme

Merci donc à vous tous et toutes de donner ainsi de temps en temps un autre sens à sa vie en posant des gestes de fraternité et de partage.

Merci également à tous les membres de notre Municipalité de nous soutenir financièrement et de reconnaître le rôle socioculturel de notre Ludothèque.

6.1.2. Bibliothèque "Papyrus"

Extrait du rapport de Mme I. Hirschi :

Service de prêt et fréquentation

Le nombre de famille inscrite à la Bibliothèque joue comme toujours au yo-yo; à part un noyau de familles qui représente le gros des abonnés, on assiste à des arrivées, des départs, des retours... c'est assez étonnant ! On fluctue comme toujours autour des 200 familles inscrites et on court parfois après le paiement des cotisations... Plus réjouissant, les tout-petits qui découvrent la Bibliothèque avec leur famille dans le cadre de « né pour lire » deviennent souvent des fidèles par la suite, c'est que l'objectif est atteint.

Tâches administratives

Je pensais que j'aurais beaucoup de temps puisque j'avais fini d'informatiser tous les livres... il n'en a rien été ! Une fois qu'on a un outil de travail dans les mains, on a envie de l'utiliser... chaque nouvelle acquisition passe donc évidemment au catalogage informatique, et l'idéal serait d'introduire les résumés et les photos des pages de couverture dans le système afin de faciliter la recherche.

Le nombre d'heures d'ouverture hebdomadaires est toujours de quatre, les huit autres sont consacrées à l'accueil des classes et des tout-petits, ainsi qu'au travail administratif, qui comprend la préparation et le rangement avant et après le prêt, le choix, l'acquisition et la préparation des nouveautés, le triage et désherbage. L'organisation des animations, la préparation des flyers, leur distribution prend aussi du temps.

Acquisitions

Le budget de la Commune et celui des cotisations ont été utilisés pour acheter de nouvelles collections, renouveler une partie des livres qui arrivaient en bout de course ; j'ai entre autre enrichi la collection des albums pour les tout-petits car la demande est très forte de ce côté-là et l'usure importante ; j'ai aussi acquis deux séries complètes de livres CD de contes racontés par Marlène Jobert qui remportent un franc succès et toute une série de livres CD de comptines, plutôt sur une demande de parents qui ne les connaissent plus! J'ai en outre acheté des contes de tous les pays racontés sur CD, magnifiques.

Les quelques abonnements « classiques » courent toujours, j'ai vraiment du mal à innover de ce côté-là, de plus en plus de revues pour enfants sont tellement remplies de pub que je n'ai pas envie de payer pour cela! J'actualise le secteur documentaire régulièrement afin d'être à jour, de même que les bandes dessinées.

Je continue à transmettre à l'Hôpital de l'Enfance les livres qui ne sont plus utiles à la Bibliothèque, je crois qu'ils font beaucoup d'heureux là-bas.

Animation

La réception des nouveaux habitants est toujours un moment sympathique à partager avec les nouveaux venus, et certains viennent s'abonner peu après.

L'heure du conte fonctionne très bien depuis qu'elle a été partagée en deux ; tant les conteuses que les enfants en retirent un grand plaisir et je suis très contente d'avoir pris cette décision ; le conte de Noël reste le moment où tous les enfants sont conviés, c'est suffisamment exceptionnel pour que cela se passe bien et le reste du temps tout se passe dans le calme et la sérénité.

Les classes viennent toujours toutes les 6 à 8 semaines ; les enfants aiment à venir passer ce moment à la Bibliothèque, ils s'y sentent bien je crois.

Jouxteus a conclu un accord avec Romanel depuis l'an dernier et les classes de ce village viennent aussi dans notre Bibliothèque à la même fréquence, c'est très sympa de voir d'autres frimousses et certains enfants se sont aussi inscrits à titre privé.

« Né pour lire » a lieu chaque derniers samedis et lundis matins du mois ; même si parfois cela bouge beaucoup, que les bambins grimpent, babillent ou mâchouillent les livres, j'adore ces moments partagés autour d'une histoire et je suis fascinée par leur capacité d'observation, de concentration, de mémoire, pour aller rechercher le même livre d'un mois à l'autre, c'est extraordinaire!

Conclusion

Une année tranquille à la Bibliothèque, ça ne fait pas de mal... Quelques inondations mises à part, on peut dire que nous avons vogué sur des eaux assez paisibles.

Toujours les mêmes messages de remerciement et d'encouragement quand les gens s'en vont, ça fait du bien. Toujours les mêmes demandes aussi : un élargissements des horaires d'ouvertures et un secteur adulte... le projet a été refusé par le Conseil communal en début d'année, finances obligent, dommage.

Je remercie par ailleurs la Municipalité pour la confiance qu'elle m'accorde concernant la gestion de Papyrus, je suis heureuse de faire vivre ce lieu.

Merci à mes collègues de la Ludothèque, avec lesquelles l'échange est riche et la collaboration toujours facile.

Merci enfin et surtout aux membres du comité pour leur engagement : vestiaire du conte, fourrage des livres, remplacements, accompagnements lors de l'accueil de petits... elles sont toujours là et j'apprécie vraiment de pouvoir compter sur elles!

7. Divers

Concept canicule

Sous l'égide de la Préfecture, les communes sont tenues de développer un concept canicule. La mission des communes, en cas de canicule, est d'assurer le contact avec les personnes de plus de 75 ans qui ne sont pas déjà suivies par le CMS.

Madame N. Pralong, secrétaire municipale, a la charge de ce dossier.

Cette organisation se répétera ces prochaines années.

Conclusion

Ainsi se termine la relation des travaux, objets et divers faits qui ont occupé votre Exécutif au cours de l'année 2011.

Nous espérons que ce document puisse servir de base de travail pour la Commission de gestion du Conseil communal.

Merci de votre attention.

LA MUNICIPALITE